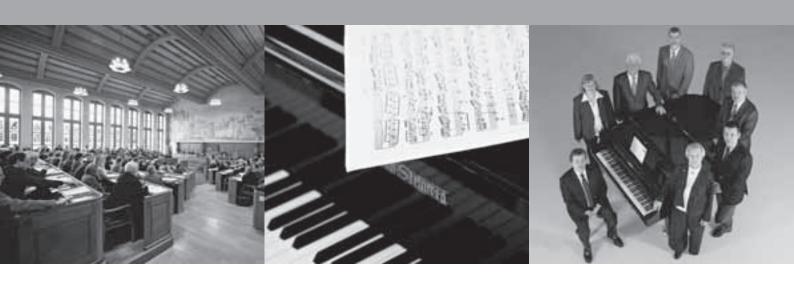


Rapport d'activité





Rapport d'activité

Reformierte Kirchen Bern-Jura-Solothurn Eglises réformées Berne-Jura-Soleure



Impressum

Editeur

Eglises réformées Berne-Jura-Soleure Bürenstrasse 12 Case postale 3000 Berne 23 www.refbejuso.ch Téléphone 031 370 28 28 Fax 031 370 28 90

Concept et réalisation

Chancellerie des Eglises/service de la communication kommunikation@refbejuso.ch
Téléphone 031 370 28 28
Fax 031 370 28 39

Redaction et illustration

Bertrand Baumann (responsable version française)
Margot Baumann (statistiques)
Doria Bigler (correctrice responsable version allemande)
Catherine Baumann (correction version française)
Silvia Fueter (administration du projet/correction)
Thomas Gehrig (Direction du projet, responsable version allemande)
Heidi Hänni (responsable illustration photographique)
Marie-Thérèse Treboux (administration service de traduction)

Photos

Stahl Photographie, Michael Stahl, www.stahlphoto.ch Archives Refbejuso

Service de traduction

Bertrand Baumann (responsable)

André Carruzzo (français); Monika Dössegger (allemand); Mona El Baradie (français); Rolf Hubler (allemand); Antoinette Mazouer (français); Manuel Ravasio (français); Stéphane Rigault (français); Valérie Vittoz (français); Anne-Lise Greber-Borel (français); Eliane Gerber (français).

Production

Jordi AG – das Medienhaus Belpbergstrasse 15 3123 Belp www.jordibelp.ch

Tirage

2'200 (allemand) et 300 (français)



Sommaire

	Le rapport d'activité et ses artisans	2
	La matière au «sommaire» du rapport d'activité	3
	Le «président du Conseil synodal» fait état des réflexions théologiques actuelles sur «l'Eglise et son avenir» et réaffirme ses convictions	4
	Le travail accompli par le «Synode» et ses commissions permanentes	8
Départements	s/secteurs	
	Ces professionnelles et professionnels qui «font» les «Services généraux»	14
	Le «Département Présidence», ses priorités, ses questions, ses réseaux	16
	La communication est une affaire qui concerne toute l'Eglise et pas seulement la «Chancellerie»	22
	Les raisons pour lesquelles, selon les «Services centraux» , la crise financière mondiale n'est pas devenue une crise financière de l'Eglise	28
	Ce savoir qui nourrit les réflexions et l'action de la «Théologie»	34
	La définition des compétences et responsabilités, clé de l'avenir pour le secteur «Paroisses et formation»	40
	Etre une passerelle entre les cultures, un défi permanent pour «ŒTN-Migration»	46
	L' affirmation de l'Eglise diaconale: une réalité tangible et une évolution heureuse pour la «Diaconie»	52
	La «Catéchèse» offre ses services pour mieux intégrer l'enseignement religieux dans les programmes scolaires	58
Arrondisseme	nts	
	Les groupes «ciblés» par les cinq titulaires de la fonction de «pasteure régionale» et «pasteur régional»	67
	Les «Arrondissements ecclésiastiques» et leurs spécificités	68
	Les «Statistiques» ou lorsque faits et chiffres en disent long	78



Quelle Eglise voulons-nous demain?

La compréhension de «l'Eglise» varie d'un individu à l'autre. Le problème du visage de l'Eglise de demain se pose dans le contexte de cette diversité. Dans quelle direction l'Eglise et la théologie doivent-elles donc aller? Des questions qui sont régulièrement abordées dans les débats théologiques aujourd'hui.

Evaluant différentes approches, le président du Conseil synodal Andreas Zeller plaide en faveur de la conception dite de l'Eglise «multitudiniste», gage de diversité et de modernité. Dans de nombreuses séances, le Conseil synodal aborde implicitement ces questions relatives au modèle d'Eglise. De même, la question est fréquemment abordée dans le cadre d'interventions parlementaires. Les médias mettent aussi cette question en débats: le modèle de l'Eglise nationale a-t-il encore un avenir? Ou a-t-il «volé en éclats» comme un haut représentant de l'Eglise catholique l'a récemment évoqué? Une affirmation qui, soit dit en passant, ne concerne pas notre Eglise. Sur cette question, il convient de donner la parole aux chercheurs. Ces derniers mois, différents ouvrages consacrés à l'Eglise et à son rôle ont paru:

Eglise de la raison: la foi à l'aune de la rationalité

Dans son ouvrage «Notwendige Abschiede. Auf dem Weg zu einem glaubwürdigen Christentum» (Nécessaires ruptures: construire un christianisme crédible), Klaus-Peter Jörns, ancien professeur en théologie pratique à Berlin, s'adresse à toutes celles et ceux qui ne peuvent se satisfaire d'une foi «naïve» et cherchent un chemin qui concilie foi et rationalité moderne. Une démarche que le théologien recommande à celles et ceux qui entreprennent une démarche de foi.

Le théologien souhaite voir le christianisme s'éloigner du carcan de «Religion du livre», dans la mesure où de nombreux récits bibliques ne seraient plus compatibles avec une foi crédible. Une prétendue supériorité du christianisme sur les autres religions ou encore l'unité de la théologie chrétienne et de la foi dans une vérité universelle et intemporelle en sont quelques exemples. Pour Klaus-Peter Jörns, certaines convictions, comme une supériorité de la dignité humaine sur les autres créatures, la mort en rémission des péchés et mise en croix de Jésus comme expiation du péché des hommes, ne sont plus recevables.

Pour le théologien, il s'agit de se centrer sur la compréhension de la figure de Jésus et sur son message annonçant un Dieu d'amour pour les hommes et la vie humaine. Une approche qui s'oppose à tout dogmatisme autoritaire et qui plaide en faveur d'un plus grand réalisme dans l'appréhension du phénomène religieux. Les individus sont appelés à se rapprocher de leurs propres expériences de la foi et nourrir cette dernière de diversité et d'apports qui la font évoluer. La théologie libérale partage de nombreux postulats de Klaus-Peter Jörns. Son approche de l'Eglise fait l'impasse sur la dimension spirituelle et la dévotion comme force mobilisatrice en faveur des démunis de ce monde.

Une Eglise pragmatique: la religion pour donner du sens à la vie

Wilhelm Gräb, professeur de théologie pratique à l'Université Humboldt de Berlin, développe une autre approche dans son ouvrage «Religion als Deutung. Perspektiven einer Praktischen Theologie gelebter Religion» (Une religion porteuse de sens: perspectives d'une théologie pratique d'une religion vécue). «L'Eglise du service», une notion qui était bannie il n'y a encore pas si longtemps est, pour cet auteur, théologiquement fondée. Les individus nourrissent leur sentiment de leur vécu et de leurs expériences. Dans cette approche, la religion existe pour donner du sens à la vie, dans sa dimension la plus absolue.

De ce point de vue, l'Eglise n'a pas pour tâche de transmettre une doctrine mais doit veiller à la compréhension que les individus ont de leur existence et à la signification qu'ils lui donne. Cette approche induit la conviction que les individus n'acceptent les symboles et rituels religieux que dans la mesure où ils leur parlent au niveau des émotions et qu'ils contribuent à nourrir leur existence de sens et de certitudes. Dans cette approche, la proximité avec les membres et l'individu précède clairement la fidélité à la tradition. Les Eglises sont là pour aider les individus à donner une dimension religieuse au sens de la vie. Les Eglises sont l'un des acteurs d'un marché très disputé où les offres sont nombreuses dans la mesure où elles stimulent la motivation des individus et trouvent leur place dans leur démarche de vie. Selon Gräb, la religion est particulièrement porteuse de sens au moment des étapes marquantes de l'existence, principalement lors des cultes et actes ecclésiastiques. L'enseignement religieux



ouvre la voie à une approche du christianisme durant les étapes de la vie tandis que l'accompagnement spirituel doit aborder les événements de l'existence humaine.

L'Eglise est là pour entourer les individus dans leur existence et non pas seulement pour leur témoigner le respect; le corps pastoral est là pour écouter et comprendre – et pas pour donner des leçons. Les symboles religieux ne sont pertinents que dans la mesure où ils aident les individus dans leur quête de sens.

Cette légitimation théologique de l'Eglise du service est réjouissante. Elle nourrit une compréhension moderne de la Diakonia comme caractéristique essentielle de l'Eglise.

Une Eglise mystique: la quête de l'origine divine de la vie

La vision de Paul M. Zulehner tranche radicalement avec ce qui précède. Ce sociologue des religions catholique conçoit l'Eglise dans sa dimension mystique et spirituelle. Il y a des années déjà qu'il a prédit une crise des Eglises et un regain d'intérêt pour la spiritualité.

Les causes de la crise des Eglises résident selon lui dans la tentative de réduire le message du Christ à l'éthique, à la morale et à la sécularisation. Paul M. Zulehner pense que la religion ne peut être un livre de recettes pour bien agir.





«L'utilitarisation» de la foi par sa moralisation donne le coup de grâce à la religion qui devient l'enjeu d'un conflit entre des milieux conservateurs prônant une morale individuelle et sexuelle et des milieux progressistes défenseur d'une morale sociale.

Cette instrumentalisation de la religion décourage les individus qui se replient sur leur égo. Les êtres humains se tournent vers eux-mêmes pour se connaître; ils cherchent à se rassurer car l'être humain en tant qu'individu est confronté à la solitude, est en quête de guérison et de l'origine divine de la vie. Un éloignement de Dieu nourrit la conscience du péché, la peur de Dieu, des autres et de soi-même. Et (selon Saint-Augustin) cette peur débouche sur la maladie. C'est la raison pour laquelle les rituels de guérison sont importants. Car, en définitive, ce dont l'être humain a besoin, c'est d'amour et d'une culture de l'amour.





L'Eglise multitudiniste: un lieu d'accueil pour chacune et chacun dans son individualité

En y regardant de plus près, chacune de ces approches met en avant des déficits. Par rapport à la manière dont nous vivons la réalité de notre Eglise, une Eglise nationale comme la nôtre est dans une situation bien différente. Nous sommes pleinement une Eglise multitudiniste, dotée d'une constitution, qui nous charge de trois missions essentielles que sont la proclamation de la parole, l'accompagnement spirituel des individus et l'activité diaconale (Art. 2).

Dans le cadre de ce mandat, qui trouve sa concrétisation dans les descriptifs de fonction, l'ensemble du corps pastoral et des collaboratrices et collaborateurs de l'Eglise sont invités, dans leur activité, à mettre les priorités qui correspondent le mieux à leur approche individuelle et théologique et ils ont toute latitude pour le faire.

En outre, une Eglise comme la nôtre réunit les différentes approches ébauchées plus haut et c'est bien ainsi. Je suis personnellement convaincu que notre Eglise multitudiniste ne peut se fonder sur un seul modèle et qu'elle n'a pas non plus pour raison d'être de se conformer à des phénomènes de mode éphémères.

Andreas Zeller, président du Conseil synodal



Encadré

Sources bibliographiques

Klaus-Peter Jörns, Notwendige Abschiede. Auf dem Weg zu einem glaubwürdigen Christentum (3. Auflage), Gütersloher Verlagshaus (2004).

Wilhelm Gräb, Religion als Deutung. Perspektiven einer Praktischen Theologie gelebter Religion, Gütersloher Verlagshaus (2006).

Pour des lecteurs francophones, seules des contributions de Paul-Michael Zulehner dans des ouvrages collectifs ont été traduites en français:

«Comment faire de la théologie aujourd'hui ? Continuité et renouveau», sous la direction de Otto Hermann Pesch et Jean-Marie Van Cangh, coll. «Académie Internationale des sciences religieuses» Editions du Cerf, juin 2003 **«Prêtres pour demain, Situations européennes»**, sous la direction de Jan Kerkhofs, coll. «Théologies», Editions du Cerf, avril 1998



Cheminer ensemble avec les outils de la démocratie parlementaire

Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure se gouvernent de manière démocratique. Parmi les Eglises chrétiennes dans le monde, ce système n'est pas si courant. Le Synode y joue un rôle central. Le parlement de l'Eglise se veut l'espace où peut s'exprimer la volonté des membres de l'Eglise pour baliser un chemin commun.

Il est le garant de la démarche synodale qui fonde ensuite l'action et le fonctionnement des autorités, ministères et services de l'Eglise réformée.

Changement de génération au Conseil synodal

En 2008, le Synode a atteint le milieu de la législature. Cette première période a été marquée par le renouvellement du Conseil synodal. Une nouvelle présidence et pas moins de trois nouveaux conseillers synodaux ont été élus. Le Synode

a assumé avec beaucoup de sérieux ses responsabilités pour définir la composition de l'exécutif. Grâce aux fructueuses discussions de la Conférence des présidentes et présidents de fraction, cette période de transition a pu se dérouler avec efficacité, mais aussi dans la sérénité. Le Parlement ecclésial a procédé à des choix importants en toute transparence et toute indépendance.

Dans son travail législatif, le Synode a notamment révisé le règlement du personnel et celui de la formation continue. Il a continué de suivre attentivement l'évolution financière de l'Union synodale. Le Synode a clarifié sa politique sur la question de la consécration ou l'envoi en mission des différents ministères. Il a entamé un processus visant à préciser les rôles et compétences sur la question de la direction d'une paroisse.

Lors du Synode de réflexion au printemps, les députés ont pu approfondir les questions soulevées par la diversité culturelle et religieuse de notre société. Les fractions disposent ainsi de repères utiles pour comprendre ces évolutions. Elles peuvent ainsi prendre des initiatives qui permettront à l'Eglise d'adapter ses engagements à cette nouvelle réalité.



Le Synode et ses 200 députées et députés représentant l'ensemble des régions du ressort territorial des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure illustrent l'ancrage des Eglises au sein de la population.

Présidence du Synode: donner une forme à nos messages

Suite à son élection au Conseil des Etats, le Synode a pris congé de M. le conseiller d'Etat Werner Luginbühl. Le Parlement a vivement remercié le ministre pour son engagement envers l'Eglise et ses pasteurs. En accueillant son successeur, M. Christoph Neuhaus, la présidence a rappelé la nécessité d'une culture du dialogue dans notre démocratie. L'Eglise ne reste pas sans responsabilités politiques ; dans le même temps, l'Etat endosse aussi certaines responsabilités spirituelles : les droits humains, le respect des convictions de chacun, la solidarité avec les plus démunis, d'où qu'ils viennent et quelle que soit la couleur de leur peau, autant de valeurs que nous indique le seul chef de nos consciences, le Christ.

Ces valeurs démocratiques doivent guider la vie d'un Parlement ecclésial. Elles inspirent toutes les procédures et les objectifs du Synode. Mais elles doivent également imprégner tous les projets dans lesquels l'Eglise réformée est appelée à s'investir, avec et pour tous.

Cédric Némitz, président du Synode de 2006 à 2008

• Commission d'examen de gestion (CEG)

La CEG s'est acquittée de ses tâches à l'occasion de onze séances d'une demi-journée à Berne et de plusieurs visites effectuées dans les différents secteurs et services.

Fonction de surveillance: standardiser les contrôles

Lors de sa séance du mois de janvier, la CEG s'est essentiellement consacrée à ses tâches de surveillance. Elle a commencé par fixer les thèmes et les questions de l'année ainsi que les services à visiter. Puis elle a désigné les délégations bicéphales qui se chargeraient de ces visites après le Synode d'été, au nom de la CEG. Au terme de la pause estivale, elle a rédigé le rapport de surveillance, dont le Synode a pu prendre connaissance pendant sa session d'hiver.

A la suite des élections de l'année passée, la CEG devait également examiner le mode de scrutin utilisé lors des élections par le Synode, et notamment pour les membres du Conseil synodal. Malgré le soutien de juristes, il a été impossible de trouver une procédure meilleure qui n'aurait pas eu de gros inconvénients. L'affaire a donc été renvoyée. La CEG attend que le Grand Conseil du canton de Berne ait réglementé à neuf sa procédure élective.

Préparation des points soumis aux délibérations du Synode: des dossiers difficiles en perspective

Le deuxième ensemble de tâches de la CEG consiste à procéder à une première délibération sur les documents du Conseil synodal destinés au Synode et les autres propositions. La CEG consacre trois à quatre séances à ces tâches avant chaque Synode. Elle est donc à même d'arrêter ses propositions définitives à peine trois semaines avant le Synode. Les fractions ont ensuite la possibilité de discuter des projets soumis au Synode en connaissance des décisions de la CEG.

Les affaires du Synode d'été ont pu être adoptées relativement facilement. Pour l'hiver en revanche, la CEG a dû consacrer quatre séances au traitement de deux points à l'ordre du jour, « Ministère et consécration » ainsi que « Direction d'une paroisse », avant de pouvoir se mettre d'accord sur une position. Après quoi la commission a largement soutenu les propositions du Conseil synodal, qui ont été adoptées avec peu de modifications par le Synode.

A la fin de l'année, la conférence des fractions de la CEG a demandé qu'une proposition de modification de l'annexe du règlement interne soit élaborée (jetons de présence, indemnités, défraiements). Le projet doit être prêt d'ici mimars pour le Synode d'été 2009.

Andreas Schmid a été élu vice-président du Synode au début du Synode d'hiver. Cette fonction n'est pas compatible avec la qualité de membre de la CEG, raison pour laquelle il a fallu le remplacer. Le Synode a élu Rolf Schneeberger en qualité de membre de la commission.

Hans Herren, président de la Commission d'examen de gestion

SYNODE ET COMMISSIONS



Changement à la présidence: Cédric Némitz félicite son successeur, Hans-Ulrich Germann.



Au cœur des questions qui se posent à l'Eglise réformée aujourd'hui: les députées et députés pleinement concentrés sur l'ordre du jour.

Interventions parlementaires en suspens

Synode d'hiver 2005

L'interpellation «Les Eglises et la communication: les Eglises Refbejuso font l'événement» de Hannes Studer, déposée comme motion a été adoptée comme postulat. A l'issue d'un rapport intermédiaire au Synode d'hiver 2006, le rapport final est prévu pour le Synode d'été 2009.

Synode d'été 2006

L'interpellation «Relations de notre Eglise avec les autres Eglises chrétiennes et les autres religions du monde» de Robert Schlegel, déposée comme motion a été adoptée comme postulat. Le Synode d'été 2007 a pris connaissance du rapport intermédiaire. Le Dimanche de l'Eglise, le Synode de réflexion et les Conférences pastorales durant l'année 2008 ont été consacrés à ce thème. Une concrétisation dans les dispositions du Règlement ecclésiastique est en cours d'élaboration.

Synode d'été 2007

L'interpellation «L'Eglise pour les jeunes» de André Urwyler a été adoptée comme motion. Le rapport final a été présenté au Synode d'été 2008, mais le Synode a refusé de classer la motion.

Synode d'hiver 2008

L'interpellation de Peter Winzeler et André Urwyler sur la crise de la place financière, déposée comme postulat urgent, a été partiellement adoptée: Le Conseil synodal est appelé a être conséquent avec sa mission et ses engagements antérieurs et à réaffirmer la Confession d'Accra de l'Alliance réformée mondiale vis-à-vis de l'opinion et au sein de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS).

SYNODE ET COMMISSIONS

• Commission des finances (COFI)

La Commission des finances a eu un entretien de clôture avec le service de révision du groupe fiduciaire ROD. Le rapport de révision interne ne contient aucune indication donnant à penser que la gestion des finances de l'Union synodale présente des lacunes.

L'excédent des recettes a permis un nouvelle fois de financer les investissements et les provisions nécessaires.

Les comptes annuels 2007 ainsi que le plan financier et le budget 2009 ont été analysés dans le détail et contrôlés sous la conduite du service Finances.

Les perspectives financières nous contraignent à planifier les dépenses de manière très prudente à partir de 2010. La situation économique et la débâcle qu'ont connu les marchés financiers à l'automne 2008 auront assurément pour conséquence une réduction dramatique des recettes tirées de l'impôt paroissial. Les paroisses devront prévoir en 2009 une provision pour la contribution à l'Union synodale.

Synode d'été: approbation des comptes après examen soigneux

Après un examen approfondi des comptes annuels 2007, la COFI recommande de les approuver. Les projets relatifs aux finances ont été discutés et n'ont suscité aucune critique.

Synode d'hiver: planification financière pour des prévisions fiables

Le plan financier est un précieux outil de la politique des finances. Une simulation du recul des recettes suite à la crise financière montre que les moyens disponibles permettront la poursuite des travaux essentiels et des partenariats.

Le budget 2009 illustre la volonté de poursuivre les tâches en cours et d'investir les moyens nécessaires pour ce faire. Les ressources qu'il faudra seront examinées et les mesures transitoires immédiatement prises dans le domaine du personnel. La COFI soutient la planification financière du Conseil synodal. Le rabais d'un pour cent consenti aux paroisses sur les contributions n'est pas accessoire; un signal pour des lendemains difficiles.

La Commission des finances est reconnaissante au Conseil synodal et aux Services centraux pour leur collaboration constructive. Elle est convaincue que les finances de l'Union synodale sont planifiées et gérées avec compétence et précaution.

Roland Perrenoud, président de la Commission des finances

Synode de réflexion sur le «dialogue interreligieux»

La Commission du Synode de réflexion a tenu cinq séances pendant la première moitié de l'année 2008 afin de préparer et d'évaluer le Synode de réflexion sur le dialogue interreligieux du 22 avril.

La commission a été beaucoup soutenue au plan organisationnel par la Chancellerie de l'Eglise et au plan du contenu par le service ŒTN et migration. Ce dernier a mis un lecteur et des textes à la disposition des députés au Synode pour qu'ils puissent se préparer.

L'exécution du Synode de réflexion dans neuf ateliers a contribué à des discussions approfondies en petites groupes. Deux ateliers consacrés aux différents aspects du dialogue interreligieux ont permis aux députés au Synode de discuter avec des spécialistes et des représentants du judaïsme et de l'islam. Un discours de salutations prononcé par un imam devant un Synode réformé a constitué une première.

La Chancellerie de l'Eglise a réuni au terme du Synode les textes des rapporteurs des différents ateliers et les a fournis aux députés au Synode ainsi qu'au groupe de travail sur le dialogue interreligieux institué par le Conseil synodal dans un procès-verbal.

La Commission du Synode de réflexion espère que celui-ci a préparé le terrain d'un ancrage des relations avec les autres religions dans les lois ecclésiastiques. Le groupe de travail institué par le Conseil synodal doit présenter au Synode des propositions allant dans ce sens en 2009.

Kurt Zaugg-Ott, président de la Commission du Synode de réflexion

• Commission de recours

La Commission de recours n'a eu aucun cas à traiter en 2008. Elle s'est penchée en revanche, à la demande du service juridique de la Chancellerie de l'Eglise, sur la question de la garantie de l'accès au juge et a discuté de recommandations lors d'une séance à Berne. MM. Jakob Frey, U. Friederich, H.-R. Schenk et Peter Nuspliger, qui assistaient à cette séance, ont notamment discuté des compétences de la Commission de recours.

Peter Nuspliger, président de la Commission de recours



Départements/secteurs

Reformierte Kirchen Bern-Jura-Solothurn Eglises réformées Berne-Jura-Soleure

Bureau du Synode 2006 à 2008

Présidence

Cédric Némitz, rédacteur, Bienne (jusqu'au 31 octobre 2008)

Hans-Ulrich Germann, pasteur, docteur en théologie, Brügg (dès le 1er novembre 2008)

Vice-présidence

Claudia Hubacher, rédactrice, Schwarzenbourg (jusqu'au 31 octobre 2008) Andreas U. Schmid, docteur ès lettres, pharmacien, Berne (dès le 1^{er} novembre 2008)

2006 à 2010

Secrétaire germanophone

Hansruedi Schmutz, administrateur, Lyss

Secrétaire francophone

Jean Marc Schmid, pasteur, Court

Rédacteur du procès-verbal allemand

Peter Willen, secrétaire/catéchète, Herzogenbuchsee

Rédacteur du procès-verbal français

Bertrand Baumann, traducteur, Berne

Conseil synodal 2007 à 2011

Président, Département Présidence

Andreas Zeller, pasteur, docteur en théologie, Münsingen Vice-présidente Département ŒTN-Migrations Pia Grossholz-Fahrni, spécialiste en communication/profes-

seure de gymnase, Muri Département Services centraux

Hans Ulrich Krebs, ingénieur agronome ETS, Oberbalm

Département Théologie

Lucien Boder, pasteur, Bienne

Département Diaconie

Susanne Graf-Brawand, docteur en philosophie, Berne

Département Paroisses et formation

Stefan Ramseier, pasteur, Berne

Département Catéchèse

Gottfried Locher, docteur en théologie, Berne

Chancellerie de l'Eglise

Chancelier

Anton Genna

Suppléante du chancelier

Ursula Bächler

Service de chancellerie

Ursula Bächler, Käthy Buntschu, Brigitte Stebler

Service de la communication

Beat Stähli (jusqu'au 31 janvier 2008),

Thomas Gehrig (dès le 1er juillet 2008), Doria Bigler,

Karin Freiburghaus, Silvia Fueter, Heidi Hänni,

David Leutwyler (Coordinateur Euro, jusqu'au 31 août 2008)

Service juridique

Jakob Frey, Marie-Thérèse Treboux

Service de Traduction:

Bertrand Baumann, Marie-Thérèse Treboux

Paroisses et formation

Responsable du secteur

Jürg Schönholzer (jusqu'au 31 juillet 2008) Ursula Trachsel (dès le 1^{er} août 2008)

Secrétariat

Nicole Eggli, Verena Haueter (jusqu'au 31 mai 2008), Margrit Hösli, Niole Wegmüller (jusqu'au 31 juillet 2008), Sandra Sigrist (dès le 1^{er} septembre 2008)

Paroisses

Helmute Conzetti-Weise, Fabienne Bachmann, Esther Enderli, Christoph Kipfer, Manuel Münch, Nicole Stettler, Ines Walter Grimm

Questions de société

Jürg Schönholzer (jusqu'au 31 juillet 2008), Regula Zähner (responsable dès le 1^{er} août 2008), Ralph Marthaler, Irene Richheimer, Thomas Schweizer

Forum universitaire protestant/Université

de Berne (RF)

Brigitte Affolter, Nikolaos Fries,

Mohammad Rezaeian

(assistant du 13 janvier au 31 juillet 2008),

Sebastian Stalder (assistant dès le 1er septembre 2008),

Franziska Zihlmann (assistante dès le 1er septembre 2008)

VUE D'ENSEMBLE DU PERSONNEL

Services centraux

Responsable du secteur

Werner Stauffer

Finances

Willy Oppliger, Peter Bühler, Heidi Mettler, Beatrice Miserez, Therese Waeber, Fritz Wyss (jusqu'au 31 octobre 2008), Frieda Miggi Nydegger (dès le 1^{er} octobre 2008)

Personnel / Informatique/Administration générale/

Werner Stauffer, Margot Baumann,

Yvonne Bieri (apprentie dès le 1er août 2008),

Nadine Flammer (apprentie),

Silvia Fueter, Sonja Häfliger, Jürg Holdener, René Wicki,

Elvira Wüthrich, Daniel Wyss

ŒTN-Migrations

Responsable du secteur

Albert Rieger

Oecuménisme et Terre Nouvelle (ŒTN)

Albert Rieger, Matthias Hui, Marianne Renfer Kellerhals, Magdalena Schlosser, Susanne Schneeberger Geisler, Doris Stucki

Migrations

Benz H.R. Schär,

Claudia Ganzoni (jusqu'au 30 novembre 2008),

Peter Gerber, Sabine Jaggi, Anne-Marie Saxer-Steinlin,

Elisabeth von Rütte

Animation régionale mission 21

Verena Garcia-König

Animateur Terre Nouvelle

Anne-Christine Horton

Diaconie

Responsable du secteur

Beatrice Pfister

Secrétariat

Danièle Eggenschwiler, Beatrice Scheidegger,

Isabelle Strauss

Bases, services, réseaux

Stephan Schranz, Franz Beidler, Iris Hofmann, Julia Lädrach, Marianne Stettler (stagiaire HES en travail social dès le 18 août 2008)

Coordination, consultations, assistance spirituelle

Beatrice Pfister, Susanne Bieler, Franziska Bracher, Doris De Giorgi, Miriam Deuble, Andreas Fankhauser, Peter Willener

Catéchèse

Responsable du secteur

Hans Ulrich Burri

Secrétariat

Peter Willen (jusqu'au 31 juillet 2008),

Stefan Zwygart (dès le 1er août 2008)

Formation et accompagnement de la nouvelle catéchèse

Hans Ulrich Burri, Renate Begré, Helene Geissbühler,

Anne-Dominique Grosvernier, Alain Wimmer,

Lisbeth Zogg Hohn

Formation des catéchètes

Daniel Probst, Walter Amsler, Marianna Jakob,

Daniel Ritschard

Centres de documentation catéchétique

Berne: Alexander Schroeter

Bienne: Irene Beyeler, Anne Berlincourt

Thoune: Irene Beyeler Tramelan: Claudine Bassin

Enfance et Eglise

Matthias Jost, président

Théologie

Responsable du secteur

Astrid Maeder (jusqu'au 31 juillet 2008),

Pierre Vonaesch (dès le 1er août 2008)

Théologie

Astrid Maeder (jusqu'au 31 juillet 2008),

Silvia Liniger-Häni, Pierre Vonaesch, Margrit Sager

Formation continue

Hermann Kocher, Christine Ris

Ecole préparatoire de théologie EPT, Berne

Ulrich Gerber, Theresa Rieder

Institut de théologie pratique

Semestre pratique: Walter Hug

Cours de théologie pratique: Friedhelm Matthias

Grünewald

Vicariat: Kurt Handke

Administration: Susanne Furer

«Commission des stages, de consécration

et d'agrégation de l'arrondissement jurassien»

Raymond Bassin, président



Ne pas perdre la vue d'ensemble au milieu des détails



Andreas Zeller

La première année du mandat d'Andreas Zeller à la présidence du Conseil synodal a connu un déroulement normal. Les activités menées aux trois niveaux que recouvre cette fonction – Conseil synodal et Services généraux de l'Eglise, territoire des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, national – ont permis de nouer de nombreux contacts et de rassembler des expériences. L'accueil réservé dans le cadre des divers organes et fonctions a été chaleureux.

En ma qualité de président, mes fonctions s'étendent à trois niveaux: premièrement, je suis responsable de la direction du Conseil synodal et des Services généraux de l'Eglise; ensuite, j'exerce des activités et responsabilités dans les régions du ressort territorial de l'Eglise, les paroisses et le corps pastoral; enfin, mon travail se déploie au niveau suisse: dans le cadre de la Fédération des Eglises, de l'Assemblée des délégués, de la Conférence des présidences des Eglises, de la Conférence des Eglises de Suisse alémanique et d'autres organes.

Une nouvelle équipe pour débuter l'année sous revue

Le Conseil synodal a pu débuter l'année 2008 au complet dans sa nouvelle composition: Gottfried Locher est entré en fonction le 1er janvier 2008 en tant que membre nouvellement élu du Conseil, où il a repris le Département de la Catéchèse. Tout changement de constellation dans un groupe modifie sa dynamique. Selon moi, l'ambiance qui règne au sein de l'exécutif dans sa composition actuelle est bonne. On y discute beaucoup, on se dispute parfois - et l'on rit énormément. Ce qui ne l'empêche pas d'être compétent et bien déterminé à trouver des solutions et à obtenir des résultats! Après la pause estivale, la lettre de démission de la Conseillère synodale Susanne Graf-Brawand a nécessité la tenue d'une élection de remplacement lors du Synode d'hiver. C'est Claudia Hubacher qui a remporté l'élection devant Barbara Fankhauser; elle prendra ses fonctions de Conseillère synodale le 1er avril 2009. La Fraction des indépendants reste ainsi représentée par deux voix au Conseil. A l'issue du débat électoral du Synode d'hiver, la question s'est posée de savoir si les élections au Conseil synodal porteraient sur le nombre de sièges dont dispose une fraction au sein du Conseil, ou sur le taux d'activité de ses membres. En tout état de cause, lors d'une élection, c'est le nombre de voix qui décide!

De la planification des ressources à l'achat d'une table de réunion, les thèmes abordés sont très variés

Le Conseil synodal s'est réuni lors de 23 séances et de deux retraites de deux jours. Par ailleurs, les membres ont participé à de nombreuses séances de groupes de travail et de délégations ainsi qu'à des interventions publiques. Pour chaque personne, tout cela représente une charge de travail bien supérieure aux 30 pour cent de poste prévus et indemnisés pour les membres à temps partiel!

Le Conseil synodal a traité des centaines d'objets, dont d'importants dossiers tels que la vente du Centre de Gwatt, le projet de Maison des religions, la planification des ressources depuis l'enregistrement du temps de travail jusqu'à la répartition des points de poste, la consécration, la direction des paroisses, la réforme des arrondissements en coordination avec la réforme de l'administration du canton de Berne, ou encore les tâches de la Communauté de travail des Eglises chrétiennes dans le canton de Berne (CTEC-BE). Parmi les sujets traités figuraient aussi des thèmes agréables et moins complexes, comme l'acquisition d'une nouvelle table pour la salle de réunion.

Débat animé autour du rôle du Conseil synodal

Une question de fond revient régulièrement: les membres du Conseil représentent-ils leur département, la fraction à laquelle ils appartiennent et qui les soutient, ou le Conseil synodal dans son ensemble ? Dans quel équilibre ces aspects doivent-ils se trouver? Qu'attend-on des membres du Conseil synodal?

Rappelons tout d'abord qu'aucune autre Eglise cantonale ne présente autant de groupements d'orientation différente que la nôtre. Pas moins de six fractions reflètent l'éventail d'opinions dans l'Eglise et la société. C'est ce qui explique que les élections pour les sièges devenus vacants et pour la présidence, il y a deux ans, se sont transformées en de véritables campagnes électorales.

La situation est toute différente par exemple dans ces Eglises cantonales de moyenne grandeur lorsque la fonction de président du Conseil synodal après la démission de ce-

DÉPARTEMENT DE LA PRÉSIDENCE

lui-ci est mise au concours par décision synodale, ou qu'une commission doit être mise en place pour rechercher des candidats parce qu'il n'existe pas véritablement de fractions qui pourraient former des candidatures!

Un autre problème réside dans le fait que le Conseil synodal a de la peine à donner une réponse, au niveau des institutions, aux processus de transformation à long terme sous un angle institutionnel. De précédentes tentatives, comme le groupe de travail «Change Management» ou l'inscription permanente à l'ordre du jour du thème «Direction et organisation», ont fini au fond d'un tiroir ou ont été volontairement abandonnées. C'est pourquoi notre Eglise cantonale est de plus en plus dépassée par les évolutions sociales et se trouve contrainte d'adopter une attitude réactive au lieu de construire activement l'avenir.

Relations avec l'Etat: défis institutionnels et personnels

Les discussions avec l'Association des paroisses, ou l'étude du Fonds national FAKIR sur les aspects coûts d'exploitation-bénéfice de l'Eglise, sont des exemples typiques de processus de changement accompagnés de façon réactive. Il conviendrait en particulier d'envisager notre relation avec l'Etat sur le long terme en élaborant au niveau interne des scénarios qui intègrent toutes les éventualités et tous les risques.

L'an passé, un changement est également intervenu à la tête de la Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques du canton de Berne avec l'arrivée de Christoph Neuhaus, qui a remplacé Werner Luginbühl. Nous espérons que l'excellent rapport qui a régné entre notre Eglise cantonale et le Conseiller-exécutif Luginbühl se poursuivra avec son successeur. Le premier entretien de Pentecôte entre le nouveau directeur des affaires ecclésiastiques et les présidents des Eglises cantonales catholiqueromaine, catholique-chrétienne et évangélique-réformée s'est en tout cas déroulé dans une atmosphère ouverte et constructive.

Du côté de l'Etat, aucun changement fondamental n'est prévu dans les relations avec les Eglises. Deux chantiers sont déjà connus au niveau du canton: le contrôle de l'engagement des pasteurs, et le repositionnement du ministère pastoral régional. Des représentants des Eglises collaborent à ces deux dossiers.

Le territoire de l'Eglise cantonale montre de grandes disparités géographiques et démographiques

Des changements se dessinent dans le paysage ecclésiastique. Au sein de notre Eglise cohabitent de grandes paroisses prospères, des paroisses moins aisées et de dimension plus réduite, et d'autres qui sont confrontées à un effritement du nombre de membres.

L'étude démographique réalisée en 2007 montre que ce recul doit être considéré et interprété de façon nuancée et qu'il s'explique par différentes causes: mouvements migratoires déficitaires dans les régions du ressort territorial de l'Eglise, taux de mortalité supérieur à la natalité, sorties de l'Eglise. Dans l'ensemble, les effectifs sont en diminution. Pour une institution présente sur tout le territoire comme notre Eglise cantonale, il est extrêmement difficile d'occuper encore davantage le terrain, notamment parce que les prises de décisions font intervenir différentes instances: canton, paroisses et Eglise cantonale.

Congrégationalisme: un défi pour l'unité

Les tendances congrégationalistes observées ici ou là dans certaines paroisses sont un sujet de préoccupation pour le Conseil synodal. Le congrégationalisme est une façon de concevoir la paroisse chrétienne qui accorde une priorité absolue à l'autonomie paroissiale. C'est sur la base de ce système que sont organisés les mouvements anabaptistes, pentecôtistes, baptistes, et les Eglises congrégationalistes proprement dites.

Ces tendances se manifestent dans les exemples suivants:

- Refus de célébrer le dimanche de l'Eglise pour des raisons de contenu
- Certaines collectes de l'ensemble de l'Eglise ne sont pas réalisées
- Réduction radicale des cultes dominicaux par exemple pendant la période des vacances
- Diminution de l'impôt ecclésiastique et fondation de sociétés privées pour pouvoir financer d'autres œuvres que celles de l'Eglise cantonale
- Position catégorique par rapport à «Berne», dont la seule chose que l'on attende est la garantie des salaires des pasteurs «pour l'éternité»

Ces phénomènes font apparaître chez certaines paroisses une tendance au nombrilisme («nous sommes l'Eglise») qui les mène à relativiser l'Eglise cantonale. Il est évident que la



vie de l'Eglise se joue avant tout dans la paroisse, le Conseil synodal ne le conteste en aucune manière. L'engagement, les contacts, le cheminement commun, les échanges vivants entre nos collaborateurs et la population locale sont indispensables.

Importance de l'Eglise cantonale: exécution de tâches centrales

Il n'en demeure pas moins que l'Eglise cantonale est importante. Selon la Constitution et le règlement ecclésiastique, le Conseil synodal représente l'organe supérieur de direction, d'exécution et de surveillance de notre Eglise.

Est-il capable d'accomplir ce mandat? Oui, si on lui en donne les moyens et qu'on lui fournit les ressources nécessaires. En collaboration avec les Services généraux de l'Eglise, il exécute les mandats du Synode et apporte conseil et soutien aux paroisses. Il représente l'Eglise auprès du canton et de la population, en tenant compte bien évidemment des intérêts des paroisses.

L'Eglise cantonale telle que nous la concevons et que nous la vivons est une force qui rassemble; l'Eglise et la paroisse comme lieu rassemblant des personnes de même sensibilité ne sont pas des solutions d'avenir, pas plus que ne l'est la paroisse exclusivement professionnelle.

L'Eglise cantonale bernoise est certes une grande Eglise en terme de membres, mais elle est en même temps faible et désarmée parce qu'elle ne dispose pas de compétences réelles (par exemple en matière d'engagement des pasteurs, etc.). La différence qui est faite entre les affaires extérieures, du ressort de l'Etat (formation, engagement du corps pastoral, etc.) et les affaires internes de l'Eglise (cours de théologie, etc.) illustre cette réalité d'une manière frappante.

Avec ses paroisses, ses arrondissements et l'Eglise cantonale, l'Eglise, tout comme l'Etat, est organisée de façon très démocratique. Le Conseil synodal n'a cependant aucune compétence effective, ou du moins n'en a-t-il pas fait usage ces dernières décennies. En outre, les impôts ecclésiastiques, les postes et les salaires des pasteurs relèvent des paroisses ou de l'Etat et non de l'Eglise.

L'Eglise cantonale perçoit des contributions des paroisses selon un taux fixé par le Synode. Il est donc nécessaire de montrer son importance pour l'ensemble de la société et de souligner sa raison d'être. A cet effet, il est impératif de renforcer la position de l'Eglise cantonale tant vis-à-vis de la société et du monde politique que des autres Eglises de Suisse – car nous faisons partie de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS).

Des faiblesses structurelles au niveau des arrondissements

L'absence de niveau intermédiaire au sein de notre Eglise représente une difficulté supplémentaire: à l'échelle des régions et des arrondissements, de nombreux points restent à clarifier aussi bien sur le plan des structures que des tâches et des compétences. Notre Eglise est trop étendue pour pouvoir être dirigée efficacement depuis la Berne centrale, c'est-à-dire par le Conseil synodal et les Services généraux de l'Eglise.

Le délégué aux affaires ecclésiastiques est confronté à une situation similaire. Une comparaison avec d'autres Eglises cantonales (Zurich, Vaud, Genève) montre qu'il existe des structures régionales fonctionnelles, avec des chapitres pastoraux, des décanats, des bureaux ou des conseils régionaux disposant de compétences parfois importantes. Ces dernières peuvent aller jusqu'à l'attribution aux paroisses des postes pastoraux mis à disposition par l'Eglise cantonale, mais comprennent au moins la surveillance des pasteurs travaillant dans leur région.

Le Conseil synodal est conscient des réticences que soulève ce genre d'idées auprès des paroisses et du corps pastoral. Mais il n'en demeure pas moins que l'Eglise bernoise ne pourra pas se soustraire éternellement à cette question.

Certaines paroisses rurales reprochent au Conseil synodal que les prestations des Services généraux de l'Eglise ne leur sont pas d'une grande utilité. A l'inverse, les grandes paroisses générales estiment qu'elles disposent de leurs propres organisations et qu'elles n'ont pas besoin de l'Eglise cantonale. En réponse à ces critiques, il faut souligner que l'équilibre entre ville et campagne dans le canton de Berne comme au sein de l'Eglise revêt une grande importance. Les deux sont nécessaires, de même que les agglomérations, formées en général de paroisses aisées.

Le Synode comme représentation de la base: reflet d'opinions diverses

Des paroisses ou des représentants du corps pastoral se plaignent parfois que leurs intérêts ne sont pas représentés au Synode. En l'occurrence, il appartient aux paroisses, et surtout aux paroisses générales, de mieux associer les députés à leur travail et de les mandater pour qu'ils puissent vraiment défendre leurs revendications. Dans la conception synodale de notre Eglise, le Synode représente l'organe de direction suprême et central!

En ce qui concerne la Conférence interconfessionnelle (IKK), relevons que ses membres sont les trois Eglises cantonales

DÉPARTEMENT DE LA PRÉSIDENCE

ainsi que l'Association des communautés juives du canton de Berne. L'IKK se réunit quatre fois par an pour coordonner des activités communes dans le domaine social et diaconal. En février 2008, elle a rencontré le Conseiller-exécutif Hans-Jürg Käser, Directeur de la police et des affaires militaires, pour évoquer des questions concernant les requérants d'asile (aide d'urgence pour requérants d'asile déboutés à partir du 1.1.2008, etc.).

Engagement à l'échelle nationale: trop coûteux par rapport à notre influence

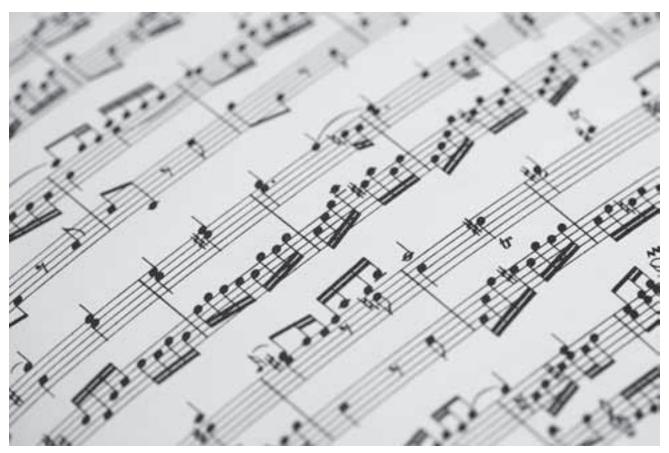
La collaboration de notre Eglise au sein de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS) est une tâche importante. Les délégués des Eglises membres se réunissent deux fois par an en assemblée pour examiner les objets présentés par le Conseil de la FEPS.

Dans ces assemblées des délégués, les Eglises cantonales de petite et moyenne importance sont surreprésentées en termes de voix, ce qui leur permet de l'emporter régulièrement sur les grandes Eglises lors des votes. A cela s'ajoute la conférence informelle des présidences des Eglises, qui se réunit quatre fois par an.

Il s'avère nécessaire de mener un lobbying et des discussions intenses avec d'autres Eglises cantonales. C'est pourquoi le président du Conseil synodal se rend régulièrement auprès d'autres Eglises afin de sonder la position des directions ecclésiastiques sur des questions importantes.

L'Assemblée des délégués (AD) de l'été 2008 a siégé à Bellinzona: outre l'approbation du rapport annuel et des comptes, elle a décidé d'accorder à nouveau une contribution extraordinaire pour financer l'aumônerie pour requérants d'asile dans les Centres d'enregistrement et de procédure de la Confédération et dans les aéroports, d'organiser une collecte dans toutes les Eglises réformées de Suisse pour les Eglises suisses à l'étranger, et une autre en faveur de l'Institut œcuménique de Bossey.

En ce qui concerne l'élection du directeur de Nestlé au Conseil de fondation de l'EPER, qui a fait couler beaucoup d'encre tout le reste de l'année, la plupart des membres de notre délégation se sont abstenus.



La partition, reflet d'une année ecclésiale faite de notes et de tempos qu'il faut mettre en harmonie.



Représentation bernoise au niveau national: Lucien Boder au Conseil de la FEPS

Lors de l'AD d'hiver à Berne, le Conseiller synodal Lucien Boder a été élu au Conseil de la FEPS en remplacement de Ruedi Heinzer. Les délégués ont examiné le champ d'activité des œuvres et organisations missionnaires et approuvé la formulation de l'accord-cadre correspondant.

Enfin, le Conseil de la FEPS a été chargé de présenter le plan financier sous la forme d'un programme d'économies. Cette décision répond partiellement à la motion Gürlet discutée lors du Synode d'hiver 2008.

La FEPS a constitué à divers égards un sujet de préoccupation pour le Conseil synodal: contrairement à l'avis des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, elle accélère le projet d'un «article sur les religions» ; mais en revanche, elle prépare à huis clos la révision de sa propre constitution. Le professeur Stolz, sociologue des religions à l'Université de Lausanne, procédera dans un premier temps à une analyse du contexte avant qu'un rapport prospectif ne soit établi à l'attention du Conseil de la FEPS. Celui-ci sera discuté lors de l'AD d'automne 2009.

Selon le calendrier prévu, l'AD d'été 2010 devra définir les contenus de la nouvelle constitution. De 2010 à 2011, une commission sera chargée d'esquisser une nouvelle constitution qui sera examinée en première lecture lors de l'AD d'automne 2011. La deuxième lecture est agendée pour l'été 2012.

Notre principal souci est d'améliorer le rapport entre nos contributions financières et le nombre de voix qui nous sont imparties. La création d'un système bicaméral intégré pourrait éventuellement représenter une solution.

Conférence des Eglises de Suisse alémanique (Kiko): pas de représentation au comité

La Kiko siège deux fois par an. Cela fait un certain temps que notre Eglise n'y est plus représentée au comité, bien qu'ici comme à la FEPS nous supportions une part importante des coûts globaux.

La Kiko a approuvé diverses demandes financières d'œuvres et d'institutions de Suisse alémanique pour l'année 2009. Parmi celles-ci, la chaire de science diaconale à la faculté de théologie de l'Université de Berne, et l'Aumônerie réformée de la station thermale de Loèche-les-Bains, sont importantes pour notre Eglise.

Andreas Zeller, président du Conseil synodal

Conférence des Eglises romandes (CER): renforcer la collaboration intercantonale

Pour gérer un certain nombre d'activités selon le principe de la subsidiarité, la Conférence des Eglises romandes se réunit à deux occasions en assemblée et son Bureau tient une dizaine de séances annuellement.

En plus d'examiner les comptes et budgets, les assemblées sont des moments où les activités des trois Offices, Office protestant d'édition chrétienne, Office protestant de la formation et Office protestant des médias présentent leur travail. Si l'OPF a acquis son rythme de croisière depuis longtemps (formation pratique des pasteur-es, formation des diacres, formation continue des ministres et formation d'adultes), l'OPEC est en plein développement et prépare ses premières publications pour 2009. Par ailleurs, l'OPEC coordonne des échanges entre les responsables romands sur la catéchèse avec pour objectif à moyen terme de mieux coordonner les programmes et contenus du catéchisme des différentes Eglises. L'OPM prépare une nouvelle manière de travailler plus intégrée des différents services - radio, tv, agence de presse, site internet 'QuestionDieu.com'. Un directeur va coordonner cette présence dans les différents médias romands et chercher les meilleures synergies. Ainsi une journaliste ne sera plus attribuée à un seul média, les travaux de préparation et de recherche seront à disposition de différents supports de communication. Par ailleurs, l'OPM est totalement intégré à la CER pour des questions fiscales, ce qui fait de la CER un employeur de grandeur respectable. Un autre point fort des assemblées a été le travail à une 'Charte' qui exprime nos convictions et nos objectifs pour être présents ensemble dans notre société. Le nouvel ancrage de l'OPM dans la CER a nécessité et nécessitera encore des modifications de statuts. Un mandat à la Plate-forme Terre Nouvelle a été l'occasion de préciser notre manière d'aborder ensemble notre rapport à nos œuvres. L'assemblée a aussi réélu Antoine Reymond à la présidence pour 2 ans



Le rapprochement, priorité dans le monde ecclésial.

DÉPARTEMENT DE LA PRÉSIDENCE

et les mandats de Daniel de Roche (FR), José Marti (VS) et Charlotte Kuffer (GE) comme membres du Bureau ont été confirmés.

Le travail du Bureau est pour une part importante un travail de coordination, de mise en réseau, de circulation de l'information, ce qui fait que nous recevons assez souvent des invités (Observatoire suisse du droit d'asile et des étrangers, Gastropastorale, Commission protestante romande suisses – immigrés, etc.). Et il y a aussi ces dossiers que nous suivons de près, notamment l'avenir des facultés de théologie, l'enseignement religieux à l'école (Harmos), l'introduction du psautier Alléluia. C'est ainsi que nous avons institué une commission romande de liturgie et de musique.

De manière récurrente nous nous interrogeons sur notre manière de fonctionner que nous devrions absolument pouvoir optimiser par un secrétariat général ou une présidence dotée de plus de moyens, mais nous touchons là un point très délicat, à savoir ce que nous pouvons, voulons mettre ensemble comme ressources pour ces tâches communes.

Lucien Boder, Conseiller synodal

Délégation de Soleure

Conformément à l'ordonnance sur la gestion des affaires du Conseil synodal, la délégation soleuroise traite des affaires qui concernent le territoire du Synode d'arrondissement de Soleure ou les rapports entre l'Eglise bernoise et le canton de Soleure (art. 7, al. 2).

Composition de la délégation de Soleure Pia Grossholz-Fahrni (présidence); Andreas Zeller; Jakob Frey (administration).

La délégation n'a siégé qu'une seule fois durant l'année sous revue. Lors de cette séance, elle a constaté que l'accord entre les cantons de Berne et de Soleure relatif aux rapports des Eglises au sein des paroisses évangéliques-réformées du Bucheggberg et des arrondissements de Soleure, Lebern et Kriegstetten avait presque exactement 50 ans (auparavant des contrats similaires étaient naturellement en vigueur entre les deux cantons).

La délégation de Soleure a estimé que le 50ème anniversaire d'un document qui lie deux cantons méritait une réflexion et une célébration, par exemple dans le cadre d'une cérémonie. Elle s'est adressée à la présidence de l'arrondissement ecclésiastique de Soleure, où cette idée a été accueillie

favorablement, de sorte qu'une manifestation correspondante sera mise sur pied en 2009.

La délégation de Soleure a pris connaissance avec beaucoup d'intérêt du rapport annuel 2007 du Synode d'arrondissement soleurois, qui offre un bon aperçu de la diversité de son engagement.

Jakob Frey, secrétaire de la délégation de Soleure

Délégation pour la condition féminine

La délégation pour la condition féminine s'occupe de questions sociales et de sujets spécifiques au genre dans l'ensemble de l'Eglise. Elle est constituée de cinq membres. Pour permettre une approche aussi large que possible, trois membres externes en font partie en plus des deux membres du Conseil synodal des deux sexes; en 2008, il s'agissait d'une présidente de paroisse, d'une pasteure et d'une catéchète de Soleure.

Composition de la délégation pour la condition féminine Susanne Graf-Brawand (présidence); Lucien Boder; Heidi Haas; Sabine Wälchli; Ruth Wüthrich; Lisbeth Zogg Hohn (administration).

Durant l'année sous revue, la délégation a révisé à la demande du Conseil synodal la brochure «Harcèlement sexuel et abus sexuels au cours des activités professionnelles et bénévoles accomplies dans le cadre de l'Eglise». La première version, un document pionnier très méritoire publié en 2001, était presque épuisée. Compte tenu des évolutions et des expériences de ces dernières années, il s'est avéré indispensable d'effectuer une révision approfondie en faisant appel à des spécialistes. Le nouveau document, complété par d'importants chapitres, paraîtra en 2009 en français et en allemand.

Après examen des demandes, les projets suivants touchant à la condition féminine et à l'égalité des chances ont été soutenus à l'aide du crédit de la décennie de la femme:

- «Frouebrügg» Thoune
- Feuille d'information «Dignité humaine» des FPS contre la traite des femmes et la prostitution forcée
- Séminaire «le travail des jeunes filles en mutation» à Bâle
- Cours «Aménager sa vie quotidienne pour femmes albanaises», Zentrum 5, Berne-Ouest
- Intégration des femmes «Karibu», Zollikofen

 Susanne Graf-Brawand, Conseillère synodale



L'Eglise veut améliorer sa communication



Anton Genna

S'il est certain que nous nous trouvons en pleine ère de la communication, sommes-nous pour autant mieux informés qu'avant? L'utilisation et l'analyse de l'avalanche d'informations qui nous submerge constituent aujourd'hui un problème majeur, encore aggravé par le manque de transparence et de fiabilité.

Jadis, on se retrouvait sur le parvis de l'Eglise, à la fin du culte, pour s'échanger des informations. Jusqu'à il y a un de-

mi-siècle, la fromagerie faisait également office de lieu d'échanges pour les habitants des campagnes. Dans mon enfance, la radio était la principale source d'informations; celles-ci étaient moins nombreuses, mais se répandaient comme une traînée de poudre. Tout le monde écoutait les journaux radiodiffusés, et les rues se vidaient les soirs de diffusion des pièces radiophoniques. L'émetteur de Beromünster, qui s'est tu définitivement à la fin de 2008, a symbolisé pendant la deuxième Guerre mondiale et au-delà le sérieux et la fiabilité des bulletins d'information suisses.

Une avalanche d'informations brutes, qu'il faut encore analyser et interpréter

Où que nous nous trouvions, nous sommes submergés par des informations: la radio, la télévision, Internet et la presse traditionnelle, cette dernière de plus en plus acculée par les journaux gratuits.

SMS, newsletters, flux Internet et autres viennent encore augmenter la pression sur les adeptes de l'info en direct. Mais il manque des outils permettant d'analyser et d'interpréter les informations rapportées. D'un autre côté, la disparition prochaine du quotidien de renom «Der Bund» atteste de la menace qui pèse sur la diversité de la presse bernoise.

Il ne sert à rien de ressasser le passé: nous devons nous adapter à la situation, en cherchant un moyen pour notre Eglise de faire entendre sa voix au milieu de cette cacophonie, sans se perdre dans le marché du religieux.

Faire le dos rond en attendant des jours meilleurs ne constitue pas une option valable pour les Eglises : celles-ci doivent reconnaître que les temps ont changé et redoubler d'efforts si elles veulent continuer de faire passer leur message auprès de la population.

Internet: le média par excellence des jeunes générations

Comment toucher les jeunes d'aujourd'hui ? Le recours aux moyens d'information traditionnels n'y suffit pas; il est indispensable de disposer d'un site Internet moderne et convivial. Nous avons franchi le pas en 2008, en revoyant complètement notre site www.refbejuso.ch. Ce dernier n'a bien sûr pas la prétention de battre des records de fréquentation ni de concurrencer le site de vidéos en ligne Youtube.

Cependant, il proposera toutes les informations susceptibles d'intéresser les autorités de notre Eglise ainsi que ses membres. Il donnera aussi de la visilibilité aux prises de position des Eglises réformées. Notre nouveau site a été mis en ligne juste avant la tenue du Synode d'hiver 2008. Il s'agira à présent de l'améliorer et de le développer, notamment grâce aux feedbacks que les internautes feront parvenir au service de la communication.

Les «events» sont-ils compatibles avec la mission de l'Eglise?

Il y a deux ans, en adoptant le postulat Studer, le Synode avait demandé que l'on examine la possibilité, pour notre Eglise, d'organiser des « events », un mode de communication qui semble être à la mode. De nos jours, il faut en effet créer l'événement pour avoir une chance de figurer dans les médias séculiers. Au risque de tomber dans le piège de manifestations destinées uniquement à s'assurer une plus grande visibilité. Le manque d'argent, mais aussi l'absence de perspectives à long terme ont jusqu'ici empêché que de tels projets voient le jour.

L'organisation d'événements sans thématique claire équivaut à une gesticulation inutile. Pour cette raison, notre Eglise, qui cherche à rassembler le plus largement possible tout en cultivant des racines locales, privilégie les manifestations de dimensions modestes qui ont un fort impact au lieu de l'événement et qui renforcent le sentiment d'appartenance à l'Eglise.

Le Synode d'arrondissement, qui a eu lieu dans l'Oberland bernois, et auquel ont participé plus d'une centaine de personnes, et la fête donnée en l'honneur de l'installation d'un nouveau pasteur en présence des autorités communales et du préfet sont deux exemples d'événements qui contribuent à ancrer dans la durée le message des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure et leur action dans la société.

Le ballon rond au service de l'Eglise

L'année 2008 a été l'occasion pour l'Eglise de faire entendre sa voix dans le cadre de l'Euro 08. Le grand événement rêvé a toutefois cédé la place à diverses manifestations relativement modestes, ce qui a suscité quelques critiques, dont celles, quelque peu condescendantes, émises par les médias réformés de Zurich.

Nous sommes néanmoins parvenus, sur le site de Berne à tout le moins, à faire entrer la religion sur le terrain. Un match opposant des représentants de différentes confessions à des parlementaires fédéraux a attiré de nombreux spectateurs et connu un grand retentissement dans les médias. On n'aurait pas pu mieux symboliser le parallèle qui existe entre sport et religion dans la nécessité de respecter l'autre.

La pièce de théâtre « der Ball ist rund » a permis de sensibiliser un large public sur le thème du travail des enfants dans la production de vêtements et d'articles de sport. A l'inverse, nous avons voulu éviter toute démagogie en renonçant par exemple à la retransmission de matchs dans des Eglises gothiques.

Le service de la communication appelé à fournir des solutions sur mesure

En raison de sa taille modeste, le service de la communication des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure n'est pas en mesure de satisfaire à toutes les demandes qui lui sont adressées. Il doit lui aussi fixer des priorités. Le Conseil synodal a décidé de le renforcer en désignant comme nouveau responsable Thomas Gehrig, un professionnel chevronné, bien décidé à faire du service de la communication le centre de prestations de l'Eglise nationale dans ce domaine.



L'harmonisation des supports de communication est impérative.

Une prochaine étape consistera à optimiser l'utilisation d'Internet et à examiner les synergies possibles, par exemple en modernisant la circulaire et en la combinant avec une neswletter électronique ou avec un bulletin d'information sur les cultes et les manifestations religieuses. La proclamation de la parole de Dieu est et reste la mission

La proclamation de la parole de Dieu est et reste la mission centrale de notre Eglise, même à l'ère de la communication; c'est ce dessein que nous devons viser dans nos efforts pour renforcer la communication de l'Eglise.

Anton Genna, chancelier

Le service de la chancellerie, centre névralgique du Synode et du Conseil synodal

Le service de la chancellerie a organisé au printemps 2008, au centre de Gwatt, un Synode de réflexion, qui est venu s'ajouter aux deux Synodes ordinaires. Ce choix a posé quelques problèmes logistiques : outre la salle destinée à l'assemblée plénière, il a fallu mettre à disposition onze autres salles de réunion et les doter d'équipements adaptés. Le Synode de réflexion s'est déroulé sans accroc majeur grâce à la bonne collaboration dont ont fait preuve la commission chargée de son organisation et la direction du centre de Gwatt.

Le Synode d'été a duré un jour de moins que prévu, tandis que le Synode d'hiver a été prolongé d'une journée.

Il a fallu préparer les dossiers et dresser les procès-verbaux des 22 séances et des deux retraites qui ont réuni le Conseil synodal. Au total, ces rencontres ont donné lieu à 198 débats, qui ont débouché sur 194 décisions. Il a fallu beaucoup de temps pour prendre connaissance de l'importante masse d'informations communiquée.

La montagne de papier que nous devons traiter n'a jamais été aussi haute; l'utilisation de l'e-mail n'a fait qu'accroître le problème, sans entraîner de diminution du volume des imprimés et autres documents.

L'organisation du Synode d'hiver, qui a duré trois jours au lieu des deux initialement prévus, a représenté un défi pour tous les participants, et notamment pour Brigitte Stebler, la nouvelle responsable des Synodes, qui en a assuré la planification avec une précision d'horloger.

Ursula Baechler, responsable du service de la chancellerie et suppléante du chancelier

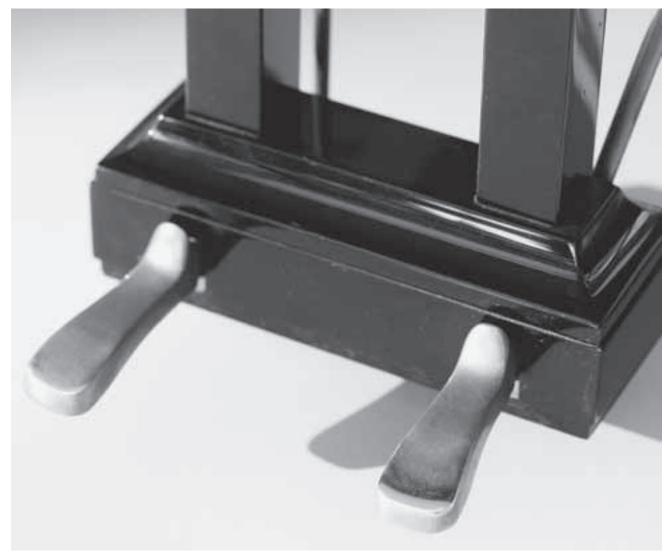


Service juridique: une lourde tâche et de grandes responsabilités

Le traitement des textes juridiques de l'Eglise constitue l'un des points forts du travail du service juridique. Il a fallu cette année réviser, abroger ou fair voter de nombreux textes. Par ailleurs, le service juridique représente la conscience juridique du Conseil synodal sur un grand nombre de sujets et de projets.

La statistique du service juridique fait état pour 2008 de 74 révisions de lois, incluant les dispositions cantonales ayant un impact sur la législation de l'Eglise (par exemple la décision du Conseil d'Etat de Soleure de renommer la «Reformierte Kirchgemeinde Derendingen» «Reformierte Kirchgemeinde Wasseramt»), ainsi que des directives, contrats de prestations et recommandations générales.

Voici quelques exemples des révisions juridiques de l'Eglise qui ont été accompagnées par le service juridique, tantôt de manière autonome, tantôt sous d'autres formes (co-rapport p. ex.) On mentionnera le règlement de l'Ecole préparatoire de théologie de Berne et les dispositions additionnelles, le règlement sur les bourses et dispositions d'exécution, le règlement sur la formation continue et ordonnances y relatives, les directives relatives à l'engagement des conseillères conjugales et conseillers conjugaux, la convention avec le CREDOC, le contrat de prestations avec la Main tendue, le contrat de prestations pour des cours de théologie pour adultes, le contrat conclu entre les paroisses de Moutier et de Delémont concernant la desserte pastorale de la population réformée de la Scheulte.



Procédures de consultations, évaluations, révisions: savoir donner les accents qu'il faut.

Projet «Garantie des voies de droit»: révision du Règlement ecclésiastique

Vers la fin de l'année, le Synode s'est vu soumettre un vaste projet de «Garantie des voies de droit» incluant une révision du Règlement ecclésiastique et du Règlement sur la commission des recours. Ce projet complexe d'un point de vue technico-juridique visait à étendre les possibilités de recours, à l'encontre notamment de décisions prises par les Services généraux, c'est-à-dire par le Conseil synodal.

Le renforcement des voies des recours pour les affaires intérieures de l'Eglise est rendu nécessaire par la garantie des voies de droits inscrite à l'art. 29a de la Constitution fédérale. Ce projet de révision a donc pour but d'étendre au maximum le droit de recours dans les affaires internes de l'Eglise, ce qui implique de renforcer les compétences de la commission des recours.

Même si la foi chrétienne recommande d'éviter autant que possible les conflits juridiques (Luc 12,58), il est indispensable que l'Eglise garantisse elle aussi à son personnel une protection juridique suffisante.

Consultations et examens préliminaires: un préalable à des décisions fondées

Le service juridique a mené ou coordonné plus d'une dizaine de procédures de consultations relatives à des décisions cantonales et à des textes juridiques émanant d'autres organisations. Citons le projet d'abaissement à 16 ans du droit de vote au niveau communal, l'ordonnance concernant les indemnités versées lors de suppléances pour l'exercice de fonctions pastorales, la révision partielle des statuts de la Conférence des Eglises protestantes de la Suisse romande (CER) liée à l'intégration de l'OPM et à la question de la TVA, le projet de statuts de la communauté de travail des Eglises du canton de Berne, le règlement d'arrondissement de la Haute-Argovie et les règlements de l'arrondissement ecclésiastique du Seeland.

Le service juridique s'est aussi trouvé impliqué dans des fusions de paroisses. Il est intervenu et a rendu des corapports pour deux d'entre elles (paroisse française de Bienne; paroisse de Rondchâtel).

Le service juridique multifonctionnel

Le service juridique a encore: coordonné une procédure d'élection complémentaire au Synode, traité deux recours, l'un concernant la non-célébration d'une confirmation,

l'autre une affaire touchant au droit du personnel et soumise par un groupe de paroisses (et pour laquelle l'autorité compétente était le préfet et non le Conseil synodal), clarifié diverses questions relatives aux droits d'auteur, dont une concernant la copie de feuillets de chants (une société allemande détentrice de droits d'auteur s'est adressée directement à l'ensemble des paroisses, ce qui a semé le trouble et nécessité l'intervention de la FEPS), participé à des séances du groupe de travail «Eglise et judaïsme», pris position dans la phase préliminaire du projet «Réforme des arrondissements», élaboré une prise de position sur la révision partielle de la constitution de la FEPS en novembre 2008.

Une autre de nos tâches a consisté à suivre les développements juridiques dans les autres Eglises (nouveau règlement de l'Eglise zurichoise, nouvelle législation ecclésiastique dans le canton de Vaud) et à étudier la jurisprudence relative aux Eglises nationales.

Enfin, le soussigné a fourni, parfois en collaboration avec les Services généraux, le canton ou le service d'informations pour le conseil de paroisse, de nombreux conseils ou renseignements juridiques touchant à des domaines très divers.

Jakob Frey, responsable du service juridique

Le contenu et la forme, les deux piliers de la communication

Avec le projet Eglise 08, le service de la communication a relevé avec succès un défi de taille. Son cadre de travail a aussi évolué, avec le passage de témoin survenu à sa tête et la mise en ligne du nouveau site. Le service de la communication se voit aujourd'hui davantage comme l'agence de communication de l'Eglise.

En lançant leur projet Eglise.08, les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure ont su prendre en marche le train de l'Euro 08 et ont démontré au public leur engagement et leur l'esprit d'initiative. Le fort écho médiatique et l'accueil très positif qui lui ont été réservés confirment la justesse de cette opération, qui a nécessité une augmentation temporaire des effectifs de personnel.

Le projet Eglise.08 offre une occasion idéale pour s'interroger sur le rapport entre le contenu et la forme. On peut légitimement se demander si un match de football auquel participe une équipe composée selon des critères interreligieux (plutôt que footballistiques) contribue à clarifier le rôle des Eglises dans l'opinion. Le fait est que les médias se sont pris au jeu et ont commenté notre opération de séduc-

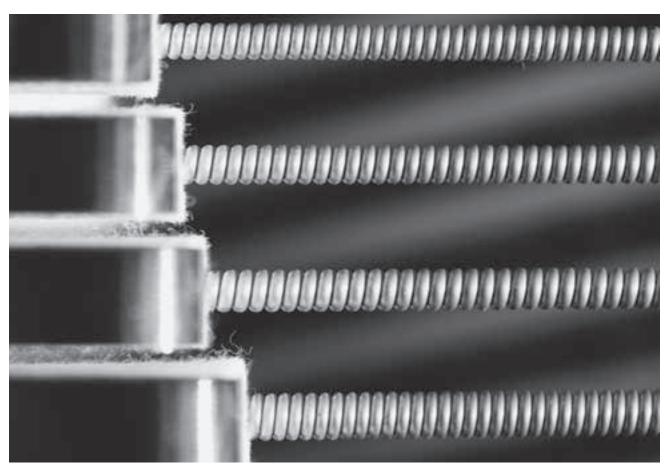
tion avec enthousiasme. Si la fin ne justifie pas toujours les moyens, du moins les Eglises nationales, qui jouissent d'une large audience, peuvent-elles succomber de temps à autre à la «vox populi» sans renoncer pour autant à leurs standards de qualité.

Le projet Eglise.08 est venu s'ajouter aux autres tâches courantes du service de la communication au moment même où un nouveau responsable entrait en fonction, Thomas Gehrig succédant à Beat Stähli. Outre la perte de savoir qu'entraîne tout départ, les cinq mois de vacance occasionnés par ce passage de témoin ont fortement affecté les prestations et l'efficacité du service de la communication. Si l'équipe en place a réussi, grâce à son engagement, à assurer les affaires courantes et à mener à bien sans anicroche les projets habituels, assurant entre autres la présence de notre Eglise au salon MariNatal et à la BEA, la réduction temporaire des effectifs a donné un coup de frein au développement du concept sur la communication.

Pour une agence de communication qui sache prendre les devants

Le service de la communication, dont les effectifs sont à nouveau au complet depuis juillet 2008, avec l'équivalent de 2,3 postes à plein temps, poursuit sa mue pour devenir une véritable agence de communication au service de l'Eglise. Le service de la communication s'appuie sur le cadre et les thèmes définis par le Synode, par le Conseil synodal et par les secteurs pour mener à bien sa tâche, à savoir conseiller ses clients sur le meilleur moyen de faire passer leurs messages.

A cet égard, l'accent doit être mis sur un renforcement de la collaboration entre les responsables des contenus et les spécialistes chargés de leur diffusion. Il semble désormais acquis que la multiplication des thèmes entraîne un éparpillement des ressources. Ce n'est pas ce foisonnement qui



Au travers de la multiplicité des messages: éviter l'éparpillement.

va nous amener davantage d'audience, mais plutôt une utilisation plus avisée des canaux de diffusion, pour acheminer les informations à des publics très divers.

Le site www.refbejuso.ch, qui a fait peau neuve en novembre 2008, constitue désormais la principale plateforme de communication de notre Eglise. C'est cette dernière qui va déterminer désormais le rôle des autres outils de communication. Le but étant de mieux toucher notre public, ce que la circulaire ne parvient plus à faire qu'à un coût prohibitif, et avec des résultats mitigés.

Thomas Gehriq, responsable du service de la communication

Service de traduction: encore plus efficace

Les efforts pour améliorer le fonctionnement du service, compte tenu des impératifs du calendrier des deux sessions annuelles du Synode, se sont poursuivis.

Les traducteurs externes et le service de traduction (soit le titulaire du service et la coordinatrice) sont en effet intensément sollicités en amont des réunions du Parlement ecclésial et doivent travailler main dans la main pour absorber une masse de textes considérable dans un laps de temps relativement court.

Il ne reste en effet souvent qu'un mois entre la séance du Conseil synodal où les derniers messages sont adoptés et le délai d'expédition des documents aux députés. Grâce aux mesures patiemment introduites au niveau de la coordination et de la gestion des mandats de traduction externe, le service a acquis un certaine routine, lui permettant de faire face à des moments de pointe. Avec ses 25 points à l'ordre du jour, le dernier Synode d'hiver a permis d'en faire la démonstration.

Durant le deuxième semestre, la traduction et l'adaptation des textes pour le nouveau site Internet refbejuso.ch ont marqué les activités du service. Dans l'accomplissement de ce projet, la qualité stylistique et rédactionnelle des textes – traduits, repris ou adaptés – a été requise plus encore qu'à l'accoutumée.

A la fin de l'année, le responsable a proposé un après-midi de formation continue aux traductrices et traducteurs externes, exercice qui sera réitéré. Même s'ils ne sont guère visibles des Services généraux, c'est en effet aux «externes», à leur disponibilité et à leur travail que le service doit d'être en mesure de répondre à la demande. Qu'ils en soient ici remerciés.

Bertrand Baumann, responsable du service de traduction

DÉPARTEMENT SERVICES CENTRAUX

Planification des finances et des ressources sur fond de crise



Hansulrich Krebs

Si notre Eglise nationale est relativement épargnée par la crise financière mondiale, c'est grâce à la prudence dont elle fait preuve dans sa planification financière. Un défi majeur l'attend ces prochaines années: la planification des tâches et des ressources. Pour le reste, la vente du centre de Gwatt a mis un terme à une affaire depuis longtemps à l'ordre du jour.

L'année 2008 a commencé normalement en Suisse. Notre économie semblait à l'abri des

soubresauts immobiliers que connaissaient les Etats-Unis, et nous avions foi dans la solidité de nos institutions bancaires. Vers le milieu de l'année cependant, de gros nuages ont commencé à s'amonceler à l'horizon, tandis que la crise hypothécaire américaine s'aggravait, finissant par toucher la place financière suisse et forçant nos grandes banques à procéder à de gigantesques dépréciations.

La tempête financière mondiale ne s'est pas apaisée, malgré les milliards injectés par les gouvernements. L'écroulement des marchés boursiers a entraîné des pertes colossales pour de nombreux investisseurs. Des multinationales ont été frappées à leur tour par la récession mondiale, et la consommation s'est effondrée. Comme ailleurs en Suisse, de nombreuses entreprises situées dans les régions du ressort territorial de notre Eglise ont dû introduire le chômage partiel.

Planification financière: prévoir le pire pour vivre le meilleur

Vers le milieu de l'année, nous avons commencé à suivre l'évolution de la situation. La gravité de la situation nous a amenés à établir un «plan financier d'urgence» en automne. Grâce à l'application d'une discipline budgétaire stricte, nous ne devrions pas ressentir les effets des difficultés économiques avant 2011. Nous nous préparons toutefois à l'éventualité d'une baisse de nos revenus, entre autres en affectant nos bénéfices à la constitution de réserves, dans lesquelles puiser pendant les années de disette, et en poursuivant le processus de planification des tâches et des ressources.

Les paroisses subiront dès 2009 les baisses de recettes fiscales consécutives à la crise. Nous avons décidé de les soutenir en leur accordant en 2009 un rabais d'un pour cent sur le taux de cotisation, avec la possibilité de reconduire cette mesure en 2010.

Vente du centre de Gwatt: l'aboutissement de sept ans d'efforts

Après plusieurs exercices déficitaires, le Synode des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure a décidé en 2001 de se séparer du centre de Gwatt. Le Conseil synodal a créé dans ce but deux SA, la GWATT-Zentrum AG, chargée de l'exploitation du centre, et la GWATT-Immo AG, responsable de gérer les immeubles et de lancer le processus de leur vente. Il a mis sur pied en 2003 un comité chargé de coordonner ces deux tâches.

Les scénarios existants ont été développés, en tenant compte de la nécessité de modifier le plan de zones, puis le dossier a été transféré à l'entreprise von Graffenried.

La vente du centre a rencontré de nombreuses difficultés, en raison, d'une part, des restrictions d'utilisation fixées, d'autre part, de la nécessité d'assainir la partie sud de la parcelle mise en vente. Fin 2006, nous avons enfin trouvé, parmi de nombreux acheteurs potentiels, un groupe d'acquéreurs qui remplissait les conditions fixées. La vente a toutefois échoué suite au désistement de l'un d'eux.

Nous avons relancé le projet avec un nouveau concept de vente incluant un droit d'acquisition de la parcelle à assainir, pour éviter que les problèmes de pollution de la parcelle sud ne fassent à nouveau capoter la vente du centre.

Après ce nouvel appel d'offres, nous sommes enfin parvenus, avec le soutien de l'entreprise von Graffenried, à vendre le centre, le 27 mars 2008. Son acquéreur est le Centre de réhabilitation et de santé Schönberg, à Gunten.

DÉPARTEMENT SERVICES CENTRAUX

Planification des tâches et des ressources: un processus complexe

Le projet de planification des tâches et des ressources découle du constat que les crédits affectés à des projets, soit les crédits dégagés pour des biens et services, ne correspondaient pas aux ressources en personnel disponibles.

Le Conseil synodal a rappelé à maintes reprises, dans ses commentaires sur les comptes annuels, que nous manquions de personnel pour mener des actions dictées par l'actualité ou par l'évolution de la société. Il a ainsi fallu renoncer à diverses tâches inscrites dans le Règlement ecclésiastique, les principes directeurs, les objectifs de législature ou des propositions du Synode.

Suite à la décision du Synode de plafonner les points de poste, le Conseil synodal ne peut plus renforcer de manière autonome l'effectif du personnel. Ce dernier est tenu de procéder à une analyse approfondie de la répartition du personnel par domaine de tâches, avant d'envisager une éventuelle révision des priorités, puis de soumettre au Synode une proposition d'augmenter le nombre de points de poste. Nous avons commencé par comparer les points de poste disponibles avec les durées de travail saisies. Cette comparaison a fait apparaître un manque de personnel équivalant à 5 à 10 postes à plein temps. Pour consolider ces résultats, nous avons harmonisé les critères et les règles de saisie du temps de travail pour 2008. A la fin de l'année, nous disposions pour la première fois de données ventilées par groupe de tâches comparables pour les différents secteurs des Services généraux.

Ces données pourront servir à adapter les objectifs aux ressources ces prochaines années, à revoir certaines priorités et à renoncer à des tâches moins importantes. Un tel exercice d'analyse et d'adaptation des tâches des secteurs reste toutefois insuffisant, étant donné que le manque de ressources équivaut à quelque 10 postes à plein temps.

Adaptation des tâches: un défi pour tous les secteurs

Le Conseil synodal, jugeant nécessaire de débattre de l'utilité et de l'urgence de plusieurs groupes de tâches et de prioriser ces dernières, a sollicité pour ce faire l'aide d'un expert externe.

Cet exercice se révèle particulièrement complexe et laborieux, puisqu'en plus de remettre en question la répartition des tâches entre les secteurs, il fait apparaître certaines différences dans la perception du mandat fondamental qu'assument respectivement l'Eglise cantonale et les Services généraux.

Les résultats du débat mené sur la répartition des tâches et les chiffres sur la saisie systématique du travail en 2008 viendront alimenter la suite du processus. Ils permettront d'évaluer comme un tout les priorités et les besoins en personnel et d'intégrer les résultats de cette évaluation dans la planification.

Il s'agira encore d'harmoniser cette dernière avec le cadre financier. Le poids relatif des autres dépenses (contributions à des tiers, charges, recettes fiscales) influera sur la liste des tâches à réaliser et sur l'ampleur des «nouvelles» ressources nécessaires à cet effet.

Hans-Ulrich Krebs, responsable du département Services centraux



Tâches et ressources: un équilibre à définir.



Les services centraux: plaque-tournante des Services généraux

Les services centraux façonnent dans l'ombre les instruments dont les secteurs ont besoin pour accomplir leur mission, en faisant preuve d'une ingéniosité et d'une créativité régulièrement saluées.

Le secteur Services centraux comptait à la fin de l'année l'équivalent de 9,2 postes à plein temps que se partageaient six femmes et huit hommes. Fritz Wyss, collaborateur au service des salaires, est parti à la retraite à fin 2008. Frieda Nydegger lui a succédé après avoir terminé son mois d'essai. Elle est aujourd'hui bien intégrée dans l'équipe.

Début août, Yvonne Bieri a commencé au service des finances une formation d'apprenante employée de commerce de trois ans. Il nous reste une troisième place d'apprentissage à pourvoir d'ici à août 2009, après quoi notre contingent sera épuisé.

L'effectif des Services généraux s'élève actuellement à 87 collaboratrices et collaborateurs fixes et à trois personnes en formation. Viennent s'y ajouter neuf enseignants à temps partiel à l'Ecole préparatoire de théologie de Berne (EPT), ainsi que plusieurs auxiliaires et stagiaires. Les services centraux gèrent ainsi une infrastructure de quelque 110 places de travail (conseillers synodaux compris), tout en assurant la formation interne du personnel en matière informatique. Le champ d'activité du secteur, très vaste, s'étend aux domaines suivants : gestion du personnel, assurances, gestion du matériel et des locaux, salaires, communication interne et équipement informatique de base.

Nomen est omen

A cette vaste palette de prestations à usage interne viennent s'ajouter, parmi les autres tâches récurrentes, la tenue à jour du répertoire d'adresses (qui en compte plus de 20'000), ainsi que les services d'impression et d'expédition. Conjuguant nos efforts avec les services de la chancellerie et le service de la communication, nous nous sommes efforcés cette année encore d'optimiser nos prestations à l'intention des paroisses, des membres du Synode et des nombreux autres partenaires de notre Eglise.

Les services centraux portent bien leur nom, puisqu'ils se situent au cœur du dispositif de notre Eglise et qu'ils sont en première ligne pour répondre aux demandes de nos clients.

Personnel: entrée en vigueur de la convention collective

Début 2008, la nouvelle convention collective des Services généraux est entrée en vigueur, conformément au nouveau règlement du personnel. Elle s'inspire dans une large mesure des dispositions cantonales en matière de personnel. Les principaux changements apportés ont été introduits progressivement pendant l'année.

Le nouveau certificat de salaire est venu alourdir la tâche du service responsable, qui a dû se familiariser avec les nouvelles dispositions en la matière. Ce surcroît de travail a entraîné des retards dans le paiement de jetons de présence et d'honoraires. La part des versements effectués par l'intermédiaire de notre système informatique a augmenté, de sorte que notre fichier comptait à la fin de l'année près de 1000 bénéficiaires, contre environ 700 certificats de salaires imprimés en janvier. De ce point de vue, nous pouvons nous comparer à une entreprise de taille moyenne.

Informatique: le renouvellement du parc plus onéreux que prévu

Le projet de renouvellement de l'équipement informatique est entré dans sa dernière ligne droite en 2008, avec une ultime série de travaux et divers contrôles techniques. Les feedbacks transmis par les quelque 110 clients du système ont encore donné lieu à diverses améliorations.

Cette partie du projet a nécessité des ressources bien plus importantes que prévu et entraîné un surcoût considérable. Mais les travaux réalisés ont permis d'améliorer grandement la sécurité et la convivialité du système.

Le projet s'achèvera officiellement au cours des premiers mois de 2009. La présentation d'un rapport détaillé sera inscrite à l'ordre du jour du Synode d'été, tandis que le décompte final sera intégré dans les comptes 2008.

En plus d'assurer le bon fonctionnement et l'optimisation de l'équipement informatique, le service informatique s'efforce d'adapter ce dernier aux besoins des clients et met régulièrement à jour les programmes. L'introduction du nouveau programme de comptabilité ABACUS a montré une fois de plus à quel point l'intégration de nouveaux outils informatiques laisse peu de marge de manœuvre et peut occasionner plus d'inconvénients que d'avantages.



Face aux demandes multiples, savoir garder la vue d'ensemble.

Administration générale: garder son sang-froid malgré la pression

Les demandes adressées aux Services généraux, qu'elles le soient par courriel, par téléphone ou au guichet, aboutissent toutes à l'administration générale des Eglises Berne-Jura-Soleure. C'est à elle qu'il revient d'y répondre, avec la courtoisie, la compétence et le doigté voulus, même dans les cas où la demande ou la réclamation est formulée sur un ton comminatoire, sans esprit de compréhension voire être carrément déplacée. Une tâche qui demande une grande maîtrise de soi.

Les collaboratrices et collaborateurs de l'administration générale remplissent une mission variée, exigeant une bonne connaissance des Services généraux. En tant que généralistes, ils ont transféré l'année dernière à leurs destinataires les milliers d'appels et de courriels adressés à notre centrale. Ils ont distribué et expédié d'énormes volumes de courrier, ont passé commande et assuré le stockage et la distribution de palettes entières de matériel et ils ont imprimé, mis sous pli et expédié plusieurs tonnes de documents pour les Synodes.

Gestion des adresses: réglée comme du papier à musique

De la même façon que la gestion minutieuse des adresses est essentielle pour garantir le bon acheminement du courrier, la précision des travaux de rédaction et une bonne organisation du travail sont nécessaires pour assurer la fiabilité des informations du calendrier de l'Eglise pour l'Eglise bernoise. La mise à jour du répertoire d'adresses, qui doit tenir compte par exemple des besoins des destinataires de la circulaire et de ses annexes, n'est pas chose aisée. Le fait que des clients reçoivent plusieurs fois le même envoi ou que certains courriers n'arrivent pas à bon port le démontre. Un nouveau projet a vu le jour, dont le but est d'harmoniser les besoins et de proposer des améliorations sensibles.

Enfin, l'administration générale a une fois de plus établi, en étroite collaboration avec les paroisses, la statistique des actes ecclésiastiques, publiée dans le présent rapport.

Finances: des projets complexes en sus des affaires courantes

L'activité du service des finances a été marquée l'année dernière par des changements techniques, par le remplacement d'un collaborateur parti à la retraite et par l'entrée en vigueur de nouvelles normes juridiques.

Suite à l'introduction du nouveau certificat de salaire, il a fallu optimiser les processus et supprimer certaines imprécisions. Ce projet complexe a pris fin dans le courant de l'été

L'introduction du nouveau numéro AVS a nécessité l'acquisition d'une nouvelle version du programme de comptabilité. Elle a occasionné un travail administratif relativement important et nécessité d'importants efforts de coordination avec le service informatique.

Nous avons dû prendre des mesures pour appliquer correctement, dès le 1^{er} janvier 2009, les nouvelles dispositions fédérales relatives aux allocations pour enfant et aux allocations de formation, de même que les modifications apportées aux allocations d'entretien selon le droit cantonal. Les employeurs ont désormais l'obligation de s'affilier à une caisse de compensation familiale. Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure ont adhéré à l'Association des institutions publiques du canton de Berne pour les questions d'assurances sociales (ÖKB), nouvellement créée.

La caisse de compensation AVS du canton de Berne assure tout le travail opérationnel, garantissant le professionnalisme requis. Les changements apportés aux allocations d'entretien sont les mêmes que pour le personnel cantonal. L'abaissement de leurs montants permet de compenser presque entièrement le coût supplémentaire engendré par les allocations pour enfant et par les allocations de formation.

Le financement des projets a retenu toute notre attention en 2008. Deux d'entre eux sont entrés dans leur phase finale: le renouvellement du parc informatique et la vente du centre de Gwatt. Durant cette phase, il a fallu contrôler les coûts et comptabiliser les mouvements financiers, puis établir un relevé de ces derniers, à soumettre aux comités en charge des projets et au Conseil synodal.

Le départ à la retraite de Fritz Wyss, collaborateur spécialisé du service de comptabilité, et une petite réorganisation du secteur Services centraux ont été l'occasion de revoir et d'optimiser l'ensemble des cahiers des charges du service des finances. Les nouveaux services «finances et personnel» et «infrastructure» sont devenus effectifs début 2009.

Activités financières spéciales: aides pour secours d'urgence et donations

Le nombre de demandes d'aides financières pour des projets dans le domaine du secours d'urgence, des œuvres diaconales et de la culture et des publications en lien avec l'Eglise a stagné en 2008 par rapport à l'année précédente, plafonnant à quelque 167'000 francs au total.

L'EPER verse si possible les contributions à des projets de secours d'urgence directement aux régions concernées, par l'intermédiaire de ses partenaires de longue date.

Environ quarante pour cent des montants versés l'ont été pour des manifestations et des publications culturelles en lien avec l'Eglise et autant sont allés à des œuvres diaconales en tout genre, situées en Suisse pour la plupart.

Péréquation financière: les conséquences de la reprise d'une cure

Sur mandat du canton, nous assurons la péréquation financière entre les paroisses de l'Eglise bernoise. Ces dernières versent chaque année près de 2,2 millions de francs de contributions, dont deux tiers environ sont octroyées aux paroisses à faible capacité financière au titre de soutien à leur mission fondamentale. Un tiers des recettes est versé au fonds de la péréquation financière indirecte. Ce fonds sert à financer la construction et l'entretien des immeubles dont l'Eglise a besoin pour mener à bien son œuvre.

Ces contributions sont calculées en pour-cent du coût de construction imputable, en fonction de la capacité fiscale, sur la base d'un règlement spécial. Le montant total des contributions a fortement augmenté ces deux dernières années, car plusieurs versements ont été effectués pour la reprise de cures en mains du canton.

Le système de calcul a subi l'année dernière des améliorations qui n'impliquaient pas une modification du règlement. Ces optimisations visent pour l'essentiel à garantir une plus grande transparence dans l'octroi de contributions dans le cadre de la péréquation financière directe, notamment lorsque des contributions doivent être réduites pour cause d'événements financiers extraordinaires ou d'exercices comptables particulièrement favorables.

L'introduction, par le canton de Berne, des nouvelles dispositions légales sur l'octroi de bourses d'études pour l'année universitaire 2006/2007 nous a contraints à réviser notre règlement concernant l'octroi de subsides de formation. En été 2008, le Synode a approuvé la révision partielle du règlement en question, aujourd'hui achevée. Le Conseil synodal en a fixé l'entrée en vigueur à l'année universitaire 2008/2009.

DÉPARTEMENT SERVICES CENTRAUX

Collectes pour l'ensemble de l'Eglise: des recettes en baisse

Si les montants récoltés lors de chacune des neuf collectes annuelles fluctuent fortement, nous constatons une baisse à long terme des recettes totales, alors que, de manière générale, le montant des dons semble stable par rapport aux années précédentes, et ce en dépit de la crise financière. Il est difficile de savoir dans quelle mesure ces baisses de recettes s'expliquent par les objets choisis ou s'ils tradui-

Il est difficile de savoir dans quelle mesure ces baisses de recettes s'expliquent par les objets choisis ou s'ils traduisent une évolution de fond. Par manque de ressources, nous avons dû renoncer pour l'heure à procéder à une analyse systématique de ce phénomène.

Contrats de prestations: assurer la transparence des processus

En plus de la partie opérationnelle des travaux liés au plan financier, au budget et aux comptes annuels, le service des finances participe à une foule de projets des secteurs.

Le Conseil synodal a ainsi décidé d'encadrer par des contrats de prestations, lorsque cela est possible et justifié, les nombreuses contributions accordées à des tiers. Des contrats sur plusieurs années seront prévus pour les crédits récurrents approuvés par le Synode. Quant aux nouveaux crédits qui sont votés chaque année, ceux-ci feront en principe l'objet d'un contrat de prestations dès qu'ils dépasseront un certain montant.

Le service des finances apporte son aide pour vérifier que les ressources octroyées sont utilisées de manière efficace et conforme à leur affectation et pour faciliter la planification et la priorisation à long terme des tâches du Conseil synodal. En 2008, le service des finances a soumis au Conseil synodal et au responsable du département Services centraux 104 documents élaborés par ses soins.

Willy Oppliger, chef du service des finances / chef a. i. du secteur Services centraux



Collectes et dons, deux gammes bien différentes.



Théologie: élaborer le savoir et le transmettre



Lucien Boder

Le quotidien d'un chef de département, c'est le lien qu'il construit avec ses collaborateurs pour élaborer les dossiers à présenter au Conseil synodal, pour régler les mille et uns détails du «courant normal», pour mener des réflexions prospectives sur l'évolution de certaines grandes questions.

Il s'en dégage un rapport de confiance, un mode de fonctionner, une relation privilégiée.

Un départ et c'est tout le secteur qui change de visage

C'est ce que j'ai pu expérimenter et construire avec Astrid Maeder dès le moment de mon arrivée au Département Théologie. Ce ne fut alors pas facile d'accepter sa démission pour la fin de l'été. Pasteure dans l'âme, Astrid Maeder a choisi de retourner en paroisse pour y vivre à nouveau ce contact étroit de l'accompagnement des gens dans toutes leurs situations de vie. Je peux le comprendre et lui souhaite un ministère riche et béni. Pour son travail comme cheffe de secteur pour lequel elle a toujours fait preuve de beaucoup d'engagement, de sérieux, de méticulosité je lui réitère mes vifs remerciements. Elle a eu une manière scrupuleuse de conduire ses dossiers et durant les 6 années et demi où elle a porté la charge de la théologie au Bürenpark, elle a donné un profil à ce département qui a été remodelé par la réorganisation de 2003. Sa tâche n'a pas toujours été facile vu les moyens limités mis à sa disposition et les champs d'activités à couvrir. Mais elle a contribué de manière significative à des clarifications de notre ecclésiologie.

A la fin de l'année c'est Silvia Liniger qui en particulier pour des raisons familiales nous a quittés après cinq années et demi comme collaboratrice scientifique. Son ancrage dans le monde mennonite lui a grandement facilité ses contacts avec ces milieux évangéliques avec lesquels elle a été chargée d'établir et de maintenir des liens. Son engagement durant l'année mennonite a été déterminant et significatif pour la réussite de ce projet né hors de l'Eglise et auquel nous avons été associés. Silvia Liniger a aussi été notre «spécialiste des sectes» et autres mouvements religieux. Ses connaissances et ses relations lui ont permis un travail très

important de renseignement que ce soit pour un simple paroissien inquiet à propos d'un proche ou d'une administration cantonale qui avait trouvé en elle une source fiable de renseignements. Qu'elle soit aussi remerciée ici très chaleureusement pour son engagement.

Depuis début août c'est Pierre Vonaesch qui assume la responsabilité du secteur théologie, tout en assumant bon nombre, pour ne pas dire toutes les attributions qui lui étaient précédemment dévolues. Il a fourni un travail énorme, menant de front les multiples tâches qui font le quotidien du secteur, la recherche de nouvelles collaboratrices et collaborateurs et l'ouverture de «nouveaux chantiers» de réflexion quant à la place et au rôle des pasteures et pasteurs, l'évolution de nos relations avec la Faculté de théologie, etc. Pierre Vonaesch assume ainsi une grande responsabilité durant cette phase de transition, en effet ces «chantiers de réflexion» sur le positionnement des membres du corps pastoral, et leur accompagnement dans une perspective de ressources humaines digne de ce nom pourra modifier le visage de notre secteur.

Au moment où vous lisez ces lignes, deux nouvelles personnes Susanna Meyer et Urs Howald ont débuté leurs activités dans notre secteur.

Formation professionnelle du corps pastoral: phase de consolidation

Le 7 mars 2008, avec la signature de la Convention portant sur la collaboration dans le domaine de la formation professionnelle ecclésiale des pasteur-e-s, nous sommes entrés dans une étape de consolidation des relations entre les trois organes de formation pratique du corps pastoral. En effet, en septembre 2006 déjà, une déclaration d'intention entre le Concordat, la Conférence des Eglises romandes et les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure concrétisait la volonté d'intensifier une collaboration dans le domaine de la formation des pasteures et pasteurs durant les stages. La comparaison des trois modèles de formation a permis de dégager en octobre 2007 un consensus sur six compétences fondamentales et dix modules de formation.

La déclaration d'intention de l'automne 2006 reconnaissait l'équivalence de nos 3 modèles de formation, permettant ainsi après coup une meilleure circulation des ministres entre nos différentes Eglises. Ainsi, déjà cette année, des échanges de lieu de stage des semestres pratiques ont pu avoir lieu. Avec la signature de la Convention, ce lieu de réflexion suisse sur la formation des pasteur-e-s a pu être institutionnalisé. Il n'est donc plus dépendant du bon vouloir

DÉPARTEMENT THÉOLOGIE

de quelques responsables politiques et de l'excellente collaboration des personnes impliquées au niveau opérationnel. Une volonté politique large s'est manifestée de travailler de manière toujours plus étroite à une collaboration dans nos manières de concevoir la formation pratique.

Un projet-pilote pour rendre la profession plus attrayante

L'encre de ces signatures n'était encore pas tout à fait sèche que nous avons fait une proposition et actuellement nous sommes en tractation pour faire évoluer les stages pastoraux dans le cadre de la réforme de Bologne. Les stages - dont le contenu au niveau des compétences à acquérir et des modules de formation ne devrait pas être modifié pourraient désormais prendre la forme d'un Master of Advanced Studies. Nous suivrions ainsi l'évolution de la formation pratique d'un certain nombre de professions avec lesquelles nous pouvons comparer le pastorat: maîtres de gymnase, avocats, médecins... Mandaté par nos partenaires de la Convention d'élaborer un projet-pilote, nous leur avons donc soumis ces propositions, en étant persuadés que ce n'est qu'ensemble, et avec des solutions communes que nous pourrons garder des standards qui permettent d'offrir à l'avenir une attractivité à la profession pastorale. Nous avons le souci de garder la meilleure qualité de formation possible, pour que nos nouveaux pasteurs et nouvelles pasteures soient bien préparés à accomplir la tâche difficile pour laquelle ils se préparent.

Lucien Boder, chef du département Théologie

Au cœur d'un réseau subtil

Le Secteur Théologie s'inscrit dans un vaste réseau, mais il ne dispose que de modestes ressources directement mobilisables. Il cherche par conséquent à réaliser une collaboration constructive avec tous ses partenaires, en s'appuyant sur une planification judicieuse, des compétences solides et le respect mutuel. A long terme, il s'efforce d'optimiser les processus et d'épurer les structures.

La coopération au niveau suisse commencée en 2005 dans le domaine de la formation au pastorat est l'un des fruits de ce travail en réseau. D'autres collaborations essentielles pour le Secteur fonctionnent très bien également: c'est le cas avec la Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques du canton de Berne (JCE), avec le délégué aux affaires ecclésiastiques, Hansruedi Spichiger, et avec la Faculté de théologie! L'idée de créer un

centre de liturgie consacré à la recherche, à la doctrine et à la formation a été accueillie positivement par la Faculté, qui a constitué un groupe de projet.

Soutien aux pasteurs: valorisation d'un service

L'examen de plusieurs centaines de descriptifs de postes révèle un potentiel considérable de talents inexploités ou insuffisamment exploités parmi les pasteurs. Mais on constate aussi des problèmes et des blocages dans le développement personnel ainsi que dans la collaboration avec les collègues et les conseillers de paroisse. Si les déficits sont reconnus suffisamment tôt, il est possible d'y remédier de manière constructive. Démissions ou destitutions ne seront ainsi plus perçues comme les seules solutions envisageables. Le Conseil synodal a doté le Secteur d'un poste à durée déterminée dans le but est d'apporter aux pasteures et pasteurs des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure le soutien nécessaire afin qu'ils puissent exercer leur ministère, de la consécration à la retraite, avec motivation, engagement, professionnalisme, en restant en bonne santé et en s'épanouissant. Les partenaires pour ce domaine sont la JCE et les pasteurs de région. Ce concept doit être développé de façon pragmatique et permettre au Conseil synodal de remplir son mandat de protection et de surveillance (dans cet ordre!) à l'égard des pasteurs.

Administration: à peine visible, mais indispensable

Le Secteur et le service ne sauraient fonctionner sans soutien administratif. En l'occurrence, «administration» ne signifie pas uniquement les travaux classiques de secrétariat, mais également une multitude d'autres tâches – activité d'information compétente et multiple vers l'extérieur, planification financière, contrôle budgétaire, gestion des délais – pour ne nommer que celles-là. C'est pourquoi nous tenons à exprimer ici notre profonde gratitude à Margrit Sager (administration du Secteur), Christine Ris (administration de la formation continue) et Susanne Furer (administration KOPTA) pour leur précieux travail.

Le fossé qui sépare exigences et capacités

Malgré tout l'optimisme du monde, il est impossible de taire que le Secteur voit s'ajouter toujours davantage de



tâches indispensables, mais que les moyens à disposition fixent certaines limites pour répondre aux exigences.

Pierre Vonaesch, responsable du Secteur Théologie

• Service Théologie: plaque-tournante et port d'attache à la fois

Points à soumettre au Synode et relations interéglises sont au cœur des activités du service.

Le message du Conseil synodal «Eglise, ministère, reconnaissance et envoi ministère et consécration» a été adopté à une large majorité par le Synode d'hiver 2008. Le texte de base a été rédigé par un groupe de projet dirigé par le Secteur.

La notice publiée à la fin de l'été au sujet des pasteurs indépendants relève les limites de l'influence du Conseil synodal. Cette question sera reprise après la résolution définitive de la consécration.

L'importance des conseils prodigués à des églises libres, des communautés, des mouvements religieux et des sectes tend à diminuer, car beaucoup d'informations sont aujourd'hui disponibles sur Internet et nécessitent une intervention concrète sur place. Le service a participé régulièrement à des rencontres et des manifestations du groupe de travail «Nouveaux mouvements religieux» de la FEPS.

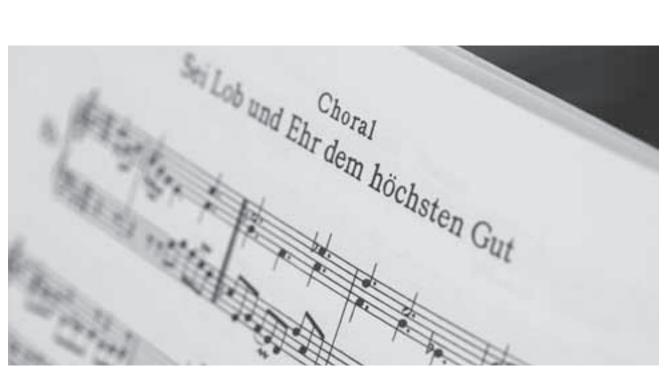
Relations œcuméniques: contacts multiples

La série d'entretiens avec les communautés anabaptistes dans le cadre de l'année qui leur étaient consacrées a été conclue par la publication d'une «déclaration conjointe». Les responsables du Département Théologie et du Evangelisches Gemeinschaftswerk (EGW) ont eu deux réunions en 2008.

Le 27 novembre, le Secteur a organisé un après-midi de rencontre avec les communautés de l'Eglise nationale: EGW, Neues Land, Vineyard, Jahu et autres groupes d'intérêt. Les thèmes discutés étaient les suivants: reprise de la «déclaration commune de la FREOE et de la FEPS» de 1998/2001; conséquences de la nouvelle loi fiscale sur les communautés, pétition Neues Land: création de paroisses au sein de l'Eglise nationale. Une suite à de telles rencontres sera donnée.

Le vicaire épiscopal Arno Stadelmann et la responsable de la région épiscopale de Ste-Vérène, Gudula Metzel, n'ont pu se rencontrer qu'en janvier. Le représentant de ce diocèse catholique romain de l'Evêché de Bâle a demandé que la «charta oecumenica» soit intégrée autant que possible dans le dialogue.

Silvia Liniger, Pierre Vonaesch



N'y-a-t'il pas meilleure illustration que le «choral» pour illustrer l'équilibre entre «donner» et «recevoir»?

Liturgie: avancées dans le cadre de diverses commissions et projets

Le 25 septembre, a eu lieu une réunion avec la «commission jurassienne». Des premiers pas ont été faits en direction d'une «commission romande de liturgie» telle que la prévoit la CER. Cette nouvelle entité doit remplacer la «communauté de travail des commissions romandes de liturgie» (CTCRL). Association Liturgie- und Gesangbuchverein (LGBK) des Eglises de Suisse alémanique (LGBK): la délégation officielle des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, forte de six membres, a participé à l'Assemblée des délégués de la LGBK et à la «séance du comité élargi» des responsables du Secteur Théologie. Dans les deux cas, il a été clairement souligné que l'agenda de poche et les propositions visant à réduire en taille la LGBK ne pouvaient être acceptés sans la participation des Eglises.

Pierre Vongesch

Commission liturgique (Suisse alémanique): mise au point d'une liturgie de poche

La commission a tenu sept séances d'une journée et deux séminaires de deux jours et demi chacun, qu'elle a consacrés notamment à l'élaboration de la nouvelle édition de poche de la liturgie. Elle a adopté en première lecture les formulaires pour le service de la prédication, la sainte cène, le baptême, le mariage, l'enterrement et la confirmation. Ces documents ont été transmis aux conseillers d'Eglises et synodaux pour prise de position.

Les pasteurs Margrit Schwander (Thoune) et Burghard Fischer (Trubschachen) s'engagent au nom des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure au sein de la commission de liturgie. Une centaine d'accès par jour aux documents liturgiques sur Internet attestent que cette prestation répond à un réel besoin.

Andreas Marti, président

Ecole préparatoire de théologie (KTS) de Berne: une deuxième voie de formation vers la théologie

Adapté au nouveau calendrier des semestres à l'université en vigueur depuis le 1^{er} septembre, les cours de maturité commencent désormais au début du mois de septembre et les examens se déroulent en août.

Une nouvelle convention de la KTS pour les langues anciennes a été passée avec la Faculté de théologie de Berne.

A partir du semestre d'automne 2008, la Faculté de théologie de Bâle reconnaît pleinement la maturité de la KTS bernoise.

Le Conseil synodal a introduit, à la demande de la commission scolaire, une taxe de 200 francs à verser préalablement à l'inscription aux cours.

Les six femmes et les quatre hommes inscrits ont tous obtenu leur maturité et ont entamé leurs études de théologie. Sept étudiants ont commencé à Berne, une femme prend un congé maternité et deux hommes poursuivent leurs études à Bâle.

Sur les 16 personnes admises, dix ont commencé leurs études le 1^{er} septembre, six femmes et quatre hommes. Une candidate qualifiée a pu ultérieurement entamer un semestre comme auditrice.

Ulrich J. Gerber, recteur de la KTS

Centre de coordination pour la formation théologique pratique

Les questions de formation professionnelle relatives aux pasteurs sont traitées au Conseil de formation, la mise en œuvre par la Coordination pour une formation théologique centrée sur la pratique

Quatorze femmes et deux hommes ont terminé en février 2008 le semestre pratique (StPr) pour leur bachelor. Les journées d'introduction au StPr 2008/2009 ont eu lieu au centre de Gwatt à la mi-juin, avec 15 femmes et 7 hommes. Fin novembre, on recensait 23 inscriptions (13 femmes/ 10 hommes) pour la prochaine édition.

Deux étudiants ayant accompli des études de théologie à l'étranger ont fait un stage de quatre mois dans les paroisses, à titre de préparation au vicariat.

Les premières expériences ont été faites avec le StPr intégré dans les études menant au bachelor. Dès lors, les cours accompagnant la pratique dispensés à la faculté ont été mieux coordonnés avec les stages.

Dix femmes et dix hommes ont accompli leur stage pastoral en octobre 2008.La coopération en Suisse alémanique dans le domaine de la supervision et de la formation des pasteurs maîtres de stage a été renforcée. En novembre, dix personnes ont terminé leurs études post-diplôme et obtenu le certificat de pasteur maître de stage («theological education»); le cours de diplôme / masters a été poursuivi sous forme de différents modules.

Kurt Handke, responsable KOPTA F. Matthias Grünewald, responsable Cours Walter Hug, responsable StPr



Formation pastorale en langue française

La Commission des stages pastoraux (COMSTA), dans sa nouvelle composition, a décidé de se pencher sur son propre mode de fonctionnement et sur des questions de procédure. Elle a ainsi examiné des points allant de l'admission de la stagiaire pastorale à l'agrégation au corps pastoral bernois, en passant par la recommandation de la consécration.

La COMSTA travaille depuis de longues années en collaboration avec d'autres commissions romandes, qui régissent les procédures d'admission au pastorat. Les stagiaires sont invités à suivre les modules de l'Office protestant de la formation (OPF). Sans y être tenue par une réglementation formelle, la Commission tient compte des modalités en vigueur dans la partie germanophone de notre Eglise. La réflexion sur le travail de cet organe a donc pour but notamment de renforcer la crédibilité de son activité et de ses prises de position, à une époque où la voie de formation menant au pastorat a considérablement changé.

Une analyse détaillée de l'état actuel a débouché sur une première version de nouvelles dispositions. Ces dernières ont reçu une évaluation positive, mais on estime qu'elles devraient aboutir à une ordonnance du Conseil synodal.

Raymond Bassin, président

Coopération au niveau suisse

Le Département Théologie anime le projet suisse «Espace de formation évangélique réformé – Formation profession-nelle des pasteures et pasteurs 2008». Les principaux représentants des trois plateformes de formation ecclésiastique (Conférence des Eglises romandes, Refbejuso, Concordat des Eglises de Suisse alémanique) constituent le conseil de formation, qui travaille à un niveau stratégique. L'équipe de formation se charge ensuite de la collaboration opération-nelle avec les organes des espaces de formation: Office de la formation (OPF), KOPTA et Bureau du Concordat.

Le comité de formation a jusqu'ici arrêté, pour la formation au pastorat, six compétences fondamentales, des compétences prioritaires et dix modules d'enseignement. Ces éléments ont été ratifiés avec les organes compétents des plateformes susmentionnées. Des pas décisifs ont donc été franchis en direction d'une harmonisation au niveau national de la formation professionnelle des pasteurs.

Pierre Vongesch



Les descriptifs de postes pastoraux font apparaître une réalité nuancée.

Administration des postes pastoraux

Au cours de l'exercice sous revue, diverses démissions, élections et installations de pasteurs ainsi que des agrégations au corps pastoral bernois ont été à l'ordre du jour. Les procédures dans le domaine de l'administration des ministères, qui sont centralisées auprès des Eglises nationales, occupent une grande partie des activités.

L'élaboration des descriptifs de postes joue souvent le rôle de catalyseur pour l'identification de problèmes internes. Comme ces derniers sont souvent plus faciles à aborder avec un interlocuteur externe, le Secteur Théologie, la JCE et les pasteurs régionaux ont été sollicités pour des consultations dans les paroisses. Le commentaire des descriptifs de postes est sur le point d'être achevé.

Neuf demandes d'agrégation au corps pastoral bernois ont été traitées dans la procédure normalisée: établissement d'un dossier détaillé, entretien d'une heure à une heure trente, requête au Conseil synodal. Alors que le nombre de demandes diminue, la complexité des investigations préalables a nettement augmenté.

Vingt pasteures et pasteurs ont été consacrés par le Conseil synodal à l'occasion d'une cérémonie à la Collégiale de Berne le 16 novembre 2008. L'organisation de cet événement incombait au Secteur Théologie. Le conseiller synodal Lucien Boder a assumé la fonction de consécrateur.

Il a fallu assurer l'administration pour les 26 élections de pasteurs et inscrire les élus dans le registre ecclésiastique. Trente-six autorisations de procéder à une installation ont été accordées cette année par le Conseil Synodal. Le Secteur Théologie est chargé des travaux préparatoires et doit veiller au respect de l'ordonnance concernant l'installation des pasteurs.

La possibilité est donnée d'occuper un ministère pastoral provisoirement à 50 pour cent au moins par la desservance. Le Secteur s'est chargé des travaux préliminaires dans trois cas, à l'intention du Conseil synodal et de la JCE.

DÉPARTEMENT THÉOLOGIE

Deux demandes de création ou d'augmentation d'un poste pastoral propre à une paroisse ont été examinées sur la base du descriptif de poste et de l'actuel contingent avant d'être soumises au Conseil synodal pour autorisation.

Durant l'année sous rapport, une seule demande de partage de poste a été déposée. Les postes pastoraux peuvent en effet être répartis entre deux personnes, à raison de 50 pour cent au moins. Un tel arrangement, au sens d'un poste partagé, requiert l'approbation du délégué aux affaires ecclésiastiques. Le Conseil synodal confie l'exécution pratique au Secteur Théologie.

Pierre Vonaesch

Service de la Formation continue: variation ciblée des thèmes

La période sous revue aura été consacrée à la planification de formations continues, ponctuée d'activités de conseil, accompagnée de nombreuses tâches conceptuelles, de relations avec nos partenaires, sans oublier l'administration. Dans le domaine des cours, la presque totalité du programme a pu être mise en œuvre, notamment aussi des offres sur des thèmes éminemment théologiques (genèse d'une confession de foi, mandat de prédication, introduction au Coran).

Le nouveau règlement concernant la formation continue et la supervision des collaborateurs ecclésiastiques a été adopté au Synode d'été 2008, au bout d'un processus d'élaboration relativement long. Le service a émis des ordonnances relatives à la formation continue et à la supervision des professions concernées (pasteures et pasteurs, collaboratrices et collaborateurs de la Diaconie, catéchètes (H/F), formatrices et formateurs pour adultes). Le règlement et les ordonnances sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2009.

La formation continue des pasteures et pasteurs est réglementée de façon contraignante, notamment en prévoyant une obligation dans les cinq premières années de ministère (pour la Suisse alémanique). Il est souligné que le thème doit avoir un rapport avec l'activité professionnelle. En outre, les autorités doivent s'engager plus résolument en faveur de la formation continue, dans les entretiens avec les collaborateurs et en fixant des normes minimales. Le subventionnement des supervisions a été simplifié. La suppression de la commission de la formation continue signifie que les Services généraux des Eglises sont associés plus étroitement à la procédure d'autorisation.

Formation continue à long terme dans l'accompagnement spirituel: nouveauté dans les structures de «Bologne»

A l'issue des travaux préliminaires du service, la «commission de formation et de formation continue dans l'accompagnement spirituel» et l'Université de Berne ont conclu une «convention de coopération pour le programme de formation continue Accompagnement spirituel et psychologie pastorale», et ont émis une réglementation à ce propos. Le responsable du service est membre de la direction de ce programme. Les filières de formation ont été réaménagées pour être compatibles avec Bologne et débouchent désormais sur un titre universitaire reconnu: CAS (certificat), DAS (diplôme) ou MAS (Master of Advanced Studies) en accompagnement spirituel et psychologie pastorale.

Il est prévu de créer des filières pour l'accompagnement dans les homes pour personnes âgées et les EMS (AKHS), l'accompagnement spirituel systémique (SySa), l'éducation pastorale clinique (CPT) et l'accompagnement spirituel dans le domaine de l'exécution des peines et des mesures (SSMV).

Vie de la paroisse: session en coopération avec la société pastorale et la faculté

En novembre, quelque 120 personnes ont participé à la session sur le thème «Gemeinde gestalten: Modelle und praktische Beispiele» (La vie de la paroisse: modèles et exemples pratiques), organisée par le service, en coopération avec la société pastorale et la Faculté de théologie. Il a été réjouissant de constater que les participants n'étaient pas uniquement des pasteurs, mais aussi des collaborateurs ecclésiastiques et des conseillers paroissiaux.

Le terme «paroisse» couvre en fait toute une série de concepts différents. D'où les multiples attentes qui se côtoient et se chevauchent, voire qui s'opposent. Clairement perceptible était la volonté croissante de concevoir des activités ecclésiales dépassant le cadre paroissial issu de l'histoire, pour les porter là où les gens évoluent dans leur vie quotidienne.

Il a en revanche été souligné que les projets allant vers une «régionalisation» devaient en premier lieu s'appuyer sur des considérations théologiques et pas uniquement sur des arguments organisationnels ou financiers. De quelles structures avons-nous besoin pour faire connaître l'Evangile adéquatement et d'une manière proche du citoyen? Quelques exposés peuvent être consultés sous www.weiterbildung.ch Nous devons renoncer à une publication intégrale de toutes les interventions pour des raisons de place. Pasteur Hermann Kocher, responsable du service Formation continue

Hermann Kocher, responsable service formation continue



Diriger ensemble avec des compétences clairement définies



Stefan Ramseier

Par ses décisions sur le dossier «direction d'une paroisse», sur lequel il a délibéré, le Synode d'hiver a posé les jalons d'une direction des entités paroissiales basées sur le principe de la coopération entre autorités, corps pastoral et collaboratrices et collaborateurs ecclésiaux. En prélude au Synode, le message préparé par le secteur Paroisses et formation a suscité de vives discussions. Néanmoins, le parlement de l'Eglise s'est rallié, à l'unanimité, aux propositions du Conseil synodal.

La question de la direction d'une paroisse est complexe, dans la mesure où elle est régie à la fois par le droit étatique et le droit ecclésial. En outre, il existe des conceptions divergentes, héritées de l'histoire, sur la question de savoir qui dirige et conduit la paroisse. Enfin, on constate un manque de clarté dans la législation, dans la mesure où prévaut le principe d'une collaboration de toutes et de tous dans le respect mutuel.

Les nombreuses questions à ce sujet qui parviennent aux Services généraux sont révélatrices du besoin de clarification des compétences dans le fonctionnement de l'Eglise réformée. Le Conseil synodal entend répondre à ce besoin en précisant les tâches, compétences et responsabilités en matière de direction de la paroisse. La solution proposée doit favoriser la coopération et, dans les situations de conflit, clarifier les compétences. Il ressort des nombreuses demandes parvenues aux Services généraux un grand besoin de clarification des compétences dans l'exercice de la responsabilité paroissiale au jour le jour. Ces dernières années, différentes questions en suspens ont été abordées dans un processus de dialogue représentatif des acteurs concernés entre les Eglises réformées, l'association des paroisses, les associations professionnelles, le délégué aux affaires ecclésiastiques du canton de Berne ainsi que des représentants des arrondissements du Jura et de Soleure. L'équipe de projet s'est mis d'accord autour de neuf principes stratégiques, qui définissent les tâches, compétences et responsabilités en matière de direction de paroisses.

Le respect mutuel, référence commune

Ces principes se basent de la conviction que l'ensemble des acteurs collaborent, dans un esprit d'estime mutuelle, pour le bien de la paroisse. Le conseil de paroisse, le collège pastoral et les autres collaboratrices et collaborateurs ecclésiaux, doivent porter considération à l'autre dans leurs tâches respectives et travailler d'égal à égal. Le point de vue de l'autre doit être pris au sérieux et il doit en être tenu compte dans sa propre activité.

Pour encourager les interactions entre les acteurs impliqués, les compétences doivent néanmoins être mieux réglées. En d'autres termes: qui assume les tâches respectives? Qui prend les décisions sur quoi? Qui est responsable de quoi? Dans le cadre du débat, une critique a été émise sur le fait que la question se concentrait exagérément sur des cas problématiques dans les paroisses et ne tenait pas assez compte du fait que, dans de nombreuses paroisses, la collaboration fonctionnait très bien et qu'une clarification des compétences ne s'imposait nullement.

Cette critique occulte le fait que la formulation de règles du jeu claires facilite la collaboration. Au sein d'une organisation, des débats sans fin sur les compétences obèrent les relations interpersonnelles et gaspillent les énergies. En outre, on ne doit pas oublier qu'en cas de conflit, le manque de règles engageant l'ensemble des parties aggrave les confrontations et les prolonge dans le temps.

Le Conseil de paroisse assume la responsabilité générale

Selon la loi sur les communes, le conseil de paroisse détient la compétence de décision pour toutes les affaires extérieures. Pour les affaires internes à la paroisse, il a la compétence de la direction stratégique et peut donc prendre les décisions relatives.

Les membres du corps pastoral et les autres collaboratrices et collaborateurs ecclésiaux doivent pouvoir être consultés et ont même le devoir d'assister le conseil de paroisse. Il s'agit de garantir qu'ils puissent prendre part aux séances du conseil de paroisse et, dans les grandes paroisses, de régler la question des représentations. Ceci implique une revalorisation du droit d'être consulté eu égard à la législation actuelle sur les communes.

Pour les décisions présentant une dimension théologique importante, le Règlement ecclésiastique prévoit expressément l'accord préalable du corps pastoral et donc un droit de codécision. La question de savoir dans quels cas, le droit

d'être entendu et le droit de faire des suggestions doit être étendu aux autres collaboratrices et collaborateurs fera l'objet d'un examen détaillé dans la cadre de la révision du Règlement ecclésiastique.

La clarté dans la compréhension des rôles entre autorités et corps pastoral

A l'heure actuelle, les pasteures et pasteurs relèvent d'autorités de surveillance diverses avec les confusions qui en résultent. Les conseils de paroisse et le Conseil synodal se partagent cette tâche et, pour le canton de Berne en ce qui concerne les affaires extérieures, le délégué cantonal aux affaires ecclésiastiques. A l'avenir, le Conseil de paroisse doit être la première et donc la seule instance de surveillance du corps pastoral.

La mission de surveillance du Conseil de paroisse n'est pas illimitée mais se définit dans le cadre des compétences du Conseil de paroisse pour assurer que la paroisse remplisse la mission qui lui est impartie. Dans des domaines importants, des compétences décisionnelles sont réservées aux membres du corps pastoral, par exemple la liberté en matière de proclamation de la Parole pour toutes les activités paroissiales ou pour la préparation et la direction du culte. La surveillance signifie également que le Conseil de paroisse est tenu de garantir soutien et protection à l'ensemble des collaborateurs de la paroisse dans le cadre de l'exercice de leur fonction.

Le rôle des autorités ecclésiales

Des règles claires peuvent être une aide utile en cas de conflits. Les conflits sont inévitables. Le Conseil synodal dirige sur mandat de l'ensemble de l'Eglise et spécialement du Synode de l'Union. Aux termes de la loi sur les Eglises et de la constitution de l'Eglise, il est l'organe de surveillance sur les paroisses pour les affaires internes à l'Eglise. En tant qu'autorité supérieure au sein de l'Eglise, il est de la com-



Le respect mutuel entre les différents acteurs de la paroisse, une valeur qui permet de trouver l'accord.

pétence du Conseil synodal de statuer en cas de conflits. En outre, à titre de prévention des conflits, l'encouragement à la collaboration dans un esprit de valorisation mutuelle est une tâche importante pour la formation des autorités ecclésiales et la formation des collaboratrices et collaborateurs de l'Eglise.

Par ses décisions, le Synode a posé des jalons importants pour la collaboration future. Le Conseil synodal est désormais chargé de formuler des propositions concrètes de modifications du Règlement ecclésiastique. Une première évaluation par rapport aux dispositions existantes montre que les modifications nécessaires ne sont pas aussi importantes qu'on pouvait le penser. A titre d'exemple, on relève que le Conseil de paroisse est aujourd'hui, selon le règlement ecclésiastique (Art. 105.2) déjà mentionné comme autorité d'exécution, de surveillance et autorité administrative de la paroisse. En menant un dialogue de qualité avec les organisations représentant les différents groupes concernés (association des paroisses, associations professionnelles), il devrait être possible de créer les conditions d'une large acceptation des nouvelles réglementations.

Stefan Ramseier, chef du département Paroisses et formation

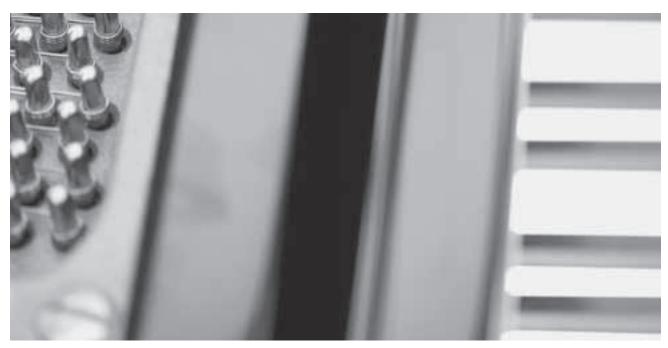
Un vaste champ d'activités

Le secteur Paroisses et formation a connu et s'apprête à connaître divers changements de personnel: le départ de collaboratrices et collaborateurs qui y ont travaillé pendant des années et qui marqué ses activités de leur empreinte, signifie également la fin d'un chapitre et l'ouverture d'un nouveau dans l'histoire du secteur.

Nouvelle responsable de ce secteur, je représente un de ces changements. Et j'aborde là de nouvelles terres. Les premiers mois m'ont permis de faire la connaissance de collaborateurs motivés et de leur domaine de compétence, d'interroger l'histoire, de faire l'expérience de structures nouvelles pour moi. Grâce à l'ouverture d'esprit de tous les interlocuteurs et interlocutrices que j'ai rencontrés jusqu'ici, je peux qualifier de positif mon bilan de ces six premiers mois: les collaborateurs du secteur et leurs nombreuses tâches ne me sont plus inconnus, j'ai saisi autant que possible les structures ecclésiastiques, appris à connaître quelques groupes d'interlocuteurs clés. Je ne prétends pas être déjà une «insider», et suis encore celle qui porte un regard extérieur critique, mais plein de respect, sur les nombreuses questions que j'apprends petit à petit à connaître de l'intérieur.

Synode d'hiver: des décisions importantes pour le secteur

L'année passée a été marquée par de l'ancien et du nouveau. Je suis heureuse que le Synode ait approuvé nos propositions de poursuite du projet «Présence», d'élaboration du projet d'Eglise intergénérationnelle et de concrétisation du projet «Direction d'une paroisse».



La clarification des rôles pour éviter des situations de flou.

L'année 2009 s'annonce bien chargée avec ces projets, mais aussi les offres d'animation jeunesse et de travail avec le 3^e âge, de formation théologique des adultes, de formation des conseillers de paroisse et de bénévolat. J'ai confiance que nos projets et programmes nous permettront de conserver les acquis et d'ancrer les nouveautés.

Ursula Trachsel, responsable du secteur Paroisses et formation

Formation théologique des adultes: recettes traditionnelles et nouvelles

La formation théologique des adultes soutient les individus dans l'évolution de leur foi et les prépare à une vie chrétienne active au sein de la paroisse. En 2008, de nouvelles directives ont été élaborées pour la formation des adultes dans les paroisses, qui assurent un soutien et signalent le large éventail des possibilités de la formation théologique. Le Conseil synodal a approuvé ces nouvelles directives. Leur mise en œuvre, dans le sens d'un soutien fourni aux paroisses, sera le thème de cette nouvelle année.

Afin d'encourager la formation théologique des adultes, une équipe œcuménique placée sous la conduite du secteur propose depuis deux ans une journée d'impulsion. En 2008, la réunion consacrée au thème «Amertume et réconciliation, enjeu de l'éducation des adultes ecclésial» a attiré une centaine de participants. En 2009, la tradition sera poursuivie avec le thème «La nourriture – ouvons les yeux. L'éducation des adultes en Eglise met tout sur la table.»

Les cours de théologie évangélique font partie intégrante du répertoire du secteur et sont proposés alternativement dans les différentes régions. En 2008, au Campus Muristalden et dorénavant à Thoune-et dans l'Oberland bernois. Chaque année, un nouveau cours commence sur le territoire de l'Eglise. Un programme d'exécution correspondant a été élaboré.

Les préparatifs de la Journée mondiale de prière, dédiée cette année à la lointaine Papouasie Nouvelle Guinée, et du dimanche de l'Eglise ouvre des perspectives qui dépassent le cadre de la paroisse. Le thème du dimanche de l'Eglise 2009 a été «Célébrer Dieu avec tous nos sens», a abordé la réalité spirituelle, ecclésiastique, interreligieuse et multiculturelle de la vie et de la foi. Un site Internet, une réunion d'experts à Gwatt et une manifestation de lancement au Forum Altenberg ont été mis sur pied dans le cadre de la phase préparatoire.

Helmute Conzetti-Weise, Irene B. Richheimer

Projet Présence: un ancrage pour les jeunes dans l'Eglise

Le Synode a approuvé la proposition du Conseil synodal visant à prolonger le projet «Présence» de quatre ans, pour la phase de consolidation. Par cette décision, le Synode d'hiver permet à l'équipe en charge du projet de développer plus avant le savoir-faire accumulé en 2007/08, les contacts noués et les programmes exécutés dans les écoles professionnelles. Les jeunes adultes fréquentant lesdites écoles peuvent ainsi faire mieux connaissance avec les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure dans le cadre de thématiques passionnantes telles qu'interculturalité, stress relationnel ou conflits. Les programmes actuels peuvent être poursuivis dans les écoles ou de nouveaux champs d'action explorés, par exemple avec l'aide des paroisses locales ou la collaboration des entreprises qui emploient beaucoup d'apprentis. L'Eglise doit s'investir davantage dans l'animation de jeunesse. En refusant le classement de la «Motion Eglise pour les jeunes», le Synode entend mettre l'accent sur la formation des jeunes adultes et la participation des jeunes dans les projets ecclésiaux régionaux. En 2009, nous rechercherons par conséquent la collaboration de paroisses, d'arrondissements et de régions ecclésiastiques afin de donner naissance à des programmes dans ce domaine.

Les activités de jeunesse menées à bien dans les paroisses doivent se poursuivre et rester passionnantes. C'est le but que visent nos offres de conseil destinées aux membres d'autorités et aux professionnels, et nos projets de participation qui incitent les jeunes à oser la nouveauté, et les soutiennent, p. ex. dans la réalisation d'un film autour d'une histoire biblique ou dans une réflexion, dans la nature, sur la quête de sens. Nous voulons intensifier les contacts avec les animateurs jeunesse dans les régions, prendre conscience de ce qui marche et le rendre accessible à d'autres.

Christoph Kipfer, Manuel Münch

Travail intergénérationnel: un vrai défi qui mobilise à tous les niveaux

Le portrait démographique de notre Eglise le montre clairement: la pyramide des âges de la population réformée est en pleine mutation. La proportion des moins de 30 ans a chuté de 45 à 32 pour cent au cours des 30 dernières années, celle des plus de 65 ans a progressé de 13 à 20 pour cent. Cette mutation va se poursuivre et elle aura des répercussions sur l'Eglise dans son ensemble, mais aussi sur

le travail des différentes paroisses. Les membres de chaque groupe d'âges souhaitent qu'on les aborde en fonction de leur situation de vie. Mais la cohésion des générations et la solidarité entre les générations ne doit pas se perdre.

Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure encouragent depuis plusieurs années les projets intergénérationnels avec leur site Internet www.generationen.ch. Le site est bien fréquenté; Regula Zähner et Esther Enderli sont demandées en tant que spécialistes pour des questions concernant des projets, des exposés et autres. Fait heureux, le thème des générations est maintenant fréquemment au programme du Centre d'étude et de rencontres de Boldern (Zurich), de sorte qu'une collaboration plus intensive est en train de se dessiner. Le centre de Boldern a lancé en 2008 un concours pour des projets sur la vieillesse et les générations, les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure étaient représentées dans le jury.

Avec les secteurs Diaconie et Catéchèse, nous avons élaboré les bases du projet d'Eglise intergénérationnelle. Le crédit nécessaire a été discuté lors du Synode d'hiver, de sorte que les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure pourront mettre l'accent sur le travail intergénérationnel au cours des années à venir. Le site Internet sur les générations fait des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure un pionnier dont le rayonnement dépasse l'Eglise et son territoire. Le projet d'Eglise intergénérationnelle se focalise maintenant sur les paroisses.

Regula Zähner, Esther Enderli

Bénévolat: ou comment gérer un patrimoine inestimable

Sans les bénévoles, pas d'Eglise... car dans les paroisses relevant de la compétence territoriale des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, à chaque heure de travail rémunéré correspond une heure de travail bénévole. 25 000 personnes contribuent dans les domaines les plus divers et variés à ce que les paroisses restent vivantes.

En 2008, deux nouveaux programmes ont été lancés :

- Le bénévolat en tant que module du cours «Nouveau membre du conseil de paroisse»: les mutations sociales obligent aussi l'Eglise à professionnaliser et encourager son travail de bénévolat afin d'inciter les membres de la paroisse à collaborer. Nous montrons quels types «d'intervention» sont attrayantes pour les «nouveaux» bénévoles et comment créer de bonnes conditions cadre.
- Le bénévolat ancré dans la conduite: les premiers cours ont été exécutés avec succès. Ils ont été centrés sur les questions relatives aux bonnes conditions cadre, aux



Les bénévoles de l'Eglise; un réseau précieux.

formes de reconnaissance adéquates et à la recherche de nouveaux bénévoles. Les documents «Freiwilligenarbeit in reformierten Kirchgemeinden, Leitfaden und Arbeitsinstrumente» (2006) constituent des outils de référence. Ils doivent être davantage et mieux mis en œuvre dans les paroisses.

La nouvelle filière de formation «Accompagnement des bénévoles» a débuté en février 2009 sous la conduite de la coordination cantonale bernoise du bénévolat (KfA). Cette dernière est un partenaire des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, par le biais d'un mandat de prestations; nous collaborons activement à cette filière pilote qui doit rendre les participants à même de consolider le bénévolat dans l'organisation, d'accompagner les bénévoles et de reconnaître leurs mérites. Le cours est étonnamment bien fréquenté, près d'un tiers des participants sont des responsables des paroisses réformées.

Ines Walter Grimm

Eglise et développement régional: des partenariats encore inhabituels

Le groupe de projet a suivi pendant déjà trois ans de nombreux projets et paroisses dans leurs processus d'évolution, notamment vers davantage de coopération. Le rapport d'activité a pu être présenté au Synode d'hiver 2008. Voici quelques exemples de la collaboration riche, passionnante et enrichissante qui s'est instaurée avec les acteurs régionaux:

- Dans le cadre du projet de «Chemins de St Jacques européens», la formation d'accompagnateur (homme ou femme) qui sera proposée en 2009 sur le territoire de l'Eglise a été standardisée. Une étude de terrain a révélé la dimension du mouvement; à peine un cinquième des personnes qui font un pèlerinage sont proches de l'Eglise.
 60 pour cent sont en quête de sens et d'équilibre vital et s'intéressent au dialogue avec les différentes formes de foi vécues. Une exposition a présenté le pèlerinage au Synode d'été catholique et réformé. Elle a notamment esquissé l'accès réformé au pèlerinage et contribué ainsi au dialogue œcuménique.
- Le parc naturel «Thunersee-Hohgant» un des quatre parcs naturels du canton de Berne – a recherché une collaboration avec l'Eglise parce que ses objectifs sont proches des siens: la sauvegarde de la création et la maîtrise des changements par le soutien à l'identité locale et à l'innovation sociale. En 2008, parc naturel et paroisses ont convenu d'un soutien mutuel dans les activités de re-

- lations publiques et cherchent de nouvelles formes de collaboration.
- Le séminaire de la BEA sur le thème «la collaboration concrète» a montré, à la lumière d'exemples éprouvés, que les paroisses empruntent de nouvelles voies dans de nombreuses régions. La documentation est disponible sous www.refbejuso.ch, pour la poursuite de la réflexion.

Regula Zähner, Ralph Marthaler, Thomas Schweizer

Forum universitaire protestant: des temps forts aux riches facettes

Tout le monde cherche le bonheur et la réussite, notamment les étudiants dans leur formation et leur couple. Le thème du semestre «Bonheur et succès» a repris quelques aspects de cette quête dans une série d'exposés et les a approfondis avec les étudiants et illustrés de manière artistique.

Lors d'une discussion sur la médecine de transplantation, des personnes concernées ont évoqué le bonheur et la réussite vécus à la suite de leur transplantation et se sont entretenues avec le Dr Weidmann-Hügle, éthicienne, de questions existentielles.

Le bonheur dans l'amour ? Wilfried Meichtry, historien, a présenté l'extraordinaire biographie du couple d'«amoureux ennemis» – c'est le titre de l'ouvrage – Peter et Iris von Rothen; la soirée a également permis de réfléchir aux aspects ecclésiastiques, catholique et réformés, et éthique de cet amour.

Jésus et la réussite? Un workshop avec l'artiste Ruedi Schwyn et le professeur de théologie Christoph Müller a permis de revisiter l'image de Jésus dans les domaines de l'art et de la littérature.

Les questions existentielles, les aspects chrétiens et la création artistique font partie du programme thématique, avec ses sommets et ses détours. Parallèlement, l'offre régulière du Forum universitaire protestant comprend les moments suivants: prière pour bien commencer la semaine et prière de Taizé, table ouverte littéraire à midi, méditation et aumônerie.

En fin de semestre, le Forum a invité les personnes intéressées à un culte «dansant» à l'Eglise de Paul. Jeunes et moins jeunes se sont essayés à la danse sur le «Magnificat» de Jean Sébastien Bach, dirigé et improvisé par le pasteur Conradin Conzetti.

En 2009, le Forum universitaire protestant continuera à proposer son programme hebdomadaire d'activités .

Brigitte Affolter, Nikolaos Fries

Rendre témoignage de l'espoir



Pia Grossholz-Fahrni

La mission et le dialogue interreligieux sont-ils compatibles et leur mise œuvre parallèle est-elle crédible? En donnant une physionomie concrète au dialogue interreligieux, le secteur ŒTN-Migration intervient sur un sujet tout à fait central pour l'avenir des Eglises nationales. Mais dans d'autres domaines également, le secteur est au premier plan en donnant les impulsions ou le rythme nécessaires.

«Mission impossible»: tel était le titre provocateur du séminaire d'automne ŒTN 2008. Il ne s'agissait bien entendu pas d'un séminaire sur les films d'action avec des expéditions «commando» et des héros bravant tous les dangers. Les quelque 150 participantes et participants se sont retrouvés dans le bâtiment qui héberge provisoirement la Maison des religions pour débattre pendant toute une journée sur les relations entre la mission et le dialogue interreligieux ici et maintenant.

La «Mission» est un sujet qui s'inscrit dans une perspective très large: en 2006, le Synode a émis le souhait de définir notre relation avec le judaïsme et les autres religions et de définir ces liens dans la législation ecclésiastique. Pour parvenir à cet objectif dans le sens souhaité par nos membres, nous avons cherché et cherchons encore le dialogue avec différents groupements. Nous avons consacré un Dimanche de l'Eglise à cette question, avons discuté lors des conférences paroissiales et avons réuni un Synode de réflexion sur ce thème.

Dans la perspective du dialogue interreligieux et de la place de la mission dans ce contexte, il nous a paru important d'aborder cette question, car elle est au centre de nombreuses controverses. Les chrétiennes et chrétiens ne comprennent pas tout à fait la même chose sous la notion de dialogue interreligieux.

Recherche de vérités ou de La vérité?

Les questions suivantes se posent: suis-je infidèle à ma foi et à la mission que Dieu m'a confiée si je n'essaie pas de convaincre les croyants d'autres religions du salut dont le christianisme est porteur? Ou, en d'autres termes, au jour d'aujourd'hui, peut-on encore parler de mission tout en respectant les convictions de ceux qui ont une autre foi? Et si oui, à quoi ressemblerait une mission, qui ne serait ni paternaliste ni colonialiste et qui respecte les autres religions?

Le Nouveau Testament nous livre des compréhensions différentes de la notion de mission. Parallèlement à l'impératif d'évangélisation, que nous trouvons par exemple dans le livre de Matthieu (28, 18): «Jésus s'approcha d'eux et leur adressa ces paroles: Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre. Allez donc: de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et Saint-Esprit leur apprenant à garder tout ce que je vous ai prescrit.» La Mission est aussi décrite comme une évolution salvatrice et une possibilité donnée aux hommes de se libérer de ce qui les opprime. Comme dans Luc (4,14 ss) où nous trouvons la citation suivante: «Il (Dieu) m'a envoyé pour annoncer la bonne nouvelle aux pauvres; il m'a envoyé proclamer aux captifs la libération; et aux aveugles le retour à la vue; renvoyer les opprimés en liberté et proclamer une année d'accueil par le Seigneur.»

A une époque où, aux quatre coins de la planète, des Eglises locales se sont constituées et vivent, la mission peut être comprise comme une solidarité entre Eglises, comme nous le suggèrent les actes des Apôtres (16,9). «Une nuit, Paul eut une vision: un macédonien lui apparut, debout, qui lui faisait cette prière: Passe en Macédoine, viens à notre secours!» L'organisation mission21 par exemple travaille beaucoup selon ce principe.

Mais n'est-ce pas aussi Matthieu (13,33) qui parle de la mission comme d'un processus peu spectaculaire mais durable qui, à long terme, transforme les individus et même les cultures et les rend réceptifs à la vérité et capables de dialogue: «Il leur dit une autre parabole: le Royaume des Cieux est comparable à du levain, qu'une femme prend et enfouit dans trois mesures de farine, si bien que toute la masse lève.»

Le dialogue comme lieu de rencontre entre différentes formes de mission

Dans un exposé qui fait référence, le professeur Reinhold Bernhard a mis en évidence au travers de la présentation de dix thèses une compréhension de la mission qui reste tout à fait d'actualité. Le fondement de la mission est de rendre témoignage et c'est bien cette dimension-là qui est essentielle. Transmettre le contenu de la foi ne permet pas de rendre témoignage, nous ne pouvons témoigner que de l'espoir qui nous fait vivre, de ce qui nous donne la force de vivre et qui est source de joie, qui nous est donné par notre foi et qui guide nos actes (cf. 1 Pierre 3,15). C'est cette certitude que nous souhaitons communiquer aux autres et les convaincre par notre témoignage.

DÉPARTEMENT ŒTN-MIGRATION

Ainsi, la raison d'être de la mission est de communiquer cette certitude qui nous fait vivre. Avec les croyants d'autres religions, communiquer cette certitude ne peut se faire que sous la forme du dialogue. Moi ou nous témoignons de notre foi vis-à-vis d'un autre «toi». Nous partageons une certitude qui nous anime en tant qu'individu et pas d'une prétention à la vérité universelle.

Il est important à cet égard que la forme et le contenu de la mission concordent. Si nous sommes habités par cette promesse de Dieu que rien ne peut nous séparer de son amour, qu'il nous accueille dans sa grâce et vient nous libérer (cf. Jean 8,31 ss), une telle certitude ne peut en aucun cas être imposée par la contrainte aux croyants d'autres religions.

En témoignant de cette certitude et en la fondant dans le dialogue, la mission n'est plus alors cette démarche contraignante et exclusive mais elle devient ce moyen de rendre notre foi visible mais aussi d'appréhender ce que l'autre peut vivre dans sa foi différente de la nôtre.

Pia Grossholz-Fahrni, cheffe de département ŒTN-Migration

Eglises de migrants: un défi

Le Synode d'hiver 2009 permettra de clarifier les relations futures de notre Eglise avec les nouvelles Eglises de migrants, une perspective préparée pendant l'année sous rapport par le Secteur ŒTN – Migrations. Un secteur qui s'investit beaucoup en matière d'information et de sensibilisation du public à travers la Décennie «Vaincre la violence» et le magazine vice-versa.

Une intense recherche sur le territoire de l'Eglise nous a permis de dénombrer une cinquantaine d'Eglises de migrants, de taille variable, et de les «cartographier» en fonction de leur présence géographique. Langue, culture, confession varient fort de l'une à l'autre, mais toutes entretiennent des liens, plus ou moins forts, avec leur région d'origine.

Maintes Eglises de migrants sont issues d'Eglises plus importantes, notamment africaines. D'autres – comme les Eglises du Nouveau Testament – voient leur cohésion maintenue par des prédicateurs itinérants ou marquée par



Tisser des liens avec les autres venus d'ailleurs et témoigner de ce qui nous anime.

DÉPARTEMENT ŒTN-MIGRATION

la personnalité de certains pasteurs. Certaines ont été refondées – comme dans le Nouveau Testament justement – après différentes scissions.

La plupart de ces groupements ont clairement un caractère de mouvement, souvent charismatique. L'unicité confessionnelle n'a souvent guère d'importance pour eux. Plus d'une de ces Eglises n'a pas d'adresse fixe et plusieurs célèbrent leurs cultes à titre d'invités dans des paroisses ou des Eglises libres. Leurs membres non plus n'ont souvent pas de domicile fixe, nombre d'entre eux étant sans papiers ou ne disposant pas du droit de rester définitivement en Suisse.

Eglises de migrants: nouvelles perspectives œcuméniques

Par le passé, les migrants chrétiens étaient souvent perçus sous le signe de la diaconie. Dans un paysage ecclésial de plus en plus marqué par la diversité consécutive aux migrations, il importe aussi, désormais, de les considérer davantage du point de vue de l'œcuménisme, c'est-à-dire en tant que partenaires possibles, de même niveau.

Il faut remarquer que notre grande Eglise très structurée se trouve ainsi face à tout un éventail de petites paroisses disparates. Et ces paroisses sont parfois fort conservatrices du point de vue théologique et proches des Eglises libres. Elles vivent la foi chrétienne qui nous unit de différentes manières, culturellement hétéroclites. Cette diversité complique parfois la rencontre, mais la rend en même temps fascinante: il s'agit de découvrir l'autre dans ce qu'il a à la fois de semblable et de dissemblable, et d'en profiter pour jeter un regard neuf sur ce qui est central pour les uns comme les autres.

L'objectif devrait être de vivre aussi la relation œcuménique avec ces nouveaux partenaires dans une vision solidaire, durable et engagée, le plus important étant la reconnaissance, la garantie d'une participation et – si nécessaire – d'une aide matérielle.

Cette attitude fondamentale doit être empreinte de réciprocité: il s'agit d'écouter attentivement l'autre et de se dire ce qui nous surprend, sans tabou, que ce soit par rapport aux aspects exotiques ou «jeunes» d'une Eglise de migrants ou eu égard à l'héritage et à la longue histoire de notre Eglise. Au-delà de la rencontre, l'aide compte aussi, avec deux besoins prioritaires: les lieux de culte et la formation théologique. La perspective que les pasteures est pasteurs des Eglises de migrants puissent suivre une formation analogue ou équivalente à la nôtre, facilitant ensuite le passage culturel entre nos Eglises s'avere prometteuse.

Décennie Vaincre la violence: engagement contre la traite des femmes

L'Euro 2008 a mobilisé les Eglises. La pièce «Le ballon est rond» représentée dans plusieurs paroisses, a enthousiasmé 1'800 jeunes et adultes qui ont reçu son message de sensibilisation.

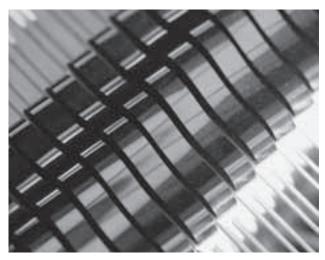
Une exigence centrale de la Décennie est d'améliorer la protection des victimes de la traite des femmes dans notre pays aussi. L'exposition «Rêves évaporés... avenir brisé» a été organisée et portée conjointement par nos Eglises, puis présentée en divers lieux sur notre territoire. Installée dans la Heiliggeistkirche (Eglise du Saint-Esprit à Berne), en lien avec l'Euro 2008, elle a permis de récolter 264 signatures pour la pétition visant à protéger les victimes de la traite des femmes, qui, dotée de 72'000 signatures, a été déposée le 11 septembre 2008.

Un tiers de la collecte de Pentecôte 2008 a été remis au centre d'information des femmes pour un projet de conseils, d'accompagnement et de soutien des femmes victimes de cette traite.

vice-versa: dossiers de sensibilisation

Le magazine vice-versa, bulletin d'information des Services ŒTN et Migrations, est paru trois fois en 2008. Les thèmes prioritaires abordés sous forme de dossiers ont été «Les indésirables», «La question de l'environnement dans les Eglises» et «Les théologies de la libération». Notre magazine se réjouit de voir son lectorat s'étendre.

Albert Rieger, responsable du Secteur ŒTN – Migrations



Interférer face à la violence ou l'exploitation.

Migration: information, formation, réseaux

Le service Migrations a derrière lui une année bien remplie. La collaboration de bénévoles et de stagiaires très compétents a permis de pallier les absences pour cause de maladie et de venir à bout de tout le travail à effectuer.

Le «réseau Joint Future» a été constitué avec des représentants des paroisses et des arrondissements. Il s'est réuni une première fois. Les participants ont salué cette initiative et fait diverses propositions pour la suite de ce travail.

Le cahier «Zu Ihm kehrt ihr alle zurück» (vous revenez tous à Lui, en allemand uniquement) illustre la collaboration œcuménique, en abordant la mort du point de vue islamique et chrétien. Il fait suite au guide «Er hat Liebe und Barmherzigkeit zwischen euch gesetzt» (Il a mis entre vous de l'affection et de la bonté), qui traite des mariages mixtes entre musulmans et chrétiens et qui paraîtra en français en 2009. «Politique migratoire, un credo» a été adapté aux nouvelles réalités régissant la migration (loi sur l'asile, libre circulation, etc.) par le service en tant que documentation de référence pour le travail de formation et connaîtra une nouvelle édition en 2009.

Exclusion de l'aide sociale: mesures concrètes pour atténuer la détresse

L'exclusion de l'aide sociale, les conditions d'octroi d'une aide d'urgence, le traitement cantonal des demandes pour cas de rigueur ont occupé en permanence le service. Celui-ci s'est notamment investi pour obtenir une augmentation de l'aide d'urgence au moins en cas de grossesse et de naissance, mais aussi pour les familles comprenant des enfants en bas âge, pour l'amélioration de l'assurance-maladie et une prise en charge suffisante en matière de santé, pour la scolarisation normale des enfants séjournant dans un centre et pour dans la mise sur pied d'un vestiaire.

La «dynamisation» a entraîné de nouveaux soucis: ainsi, les bénéficiaires de l'aide d'urgence doivent s'adresser à un autre centre tous les quinze jours pour ne prendre «racine» nulle part!

La collecte de Noël 2008 a été versée à l'aide ecclésiale aux sans-abri, pour qu'elle puisse continuer à apporter le soutien urgent qu'elle fournit dans le canton.

Sans-papiers: mandat de prestations de la Croix-Rouge

Le service de consultation bernois pour les sans-papiers, qui est secondé dans son travail par le service Migrations, a été confronté à une augmentation des demandes. Un contrat de prestations de la Croix-Rouge suisse lui a permis d'étendre son offre et d'accompagner désormais aussi les demandeurs d'asile exclus de l'aide sociale.

Avec le service de consultation bernois, il a été possible d'emménager dans de nouveaux bureaux plus grands au numéro 5 de la Eigerplatz à Berne. Le service ayant terminé sa période-pilote de trois ans, le Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM) a établi et publié un rapport d'évaluation détaillé à son sujet.

Le service de consultation bernois pour sans-papiers est étroitement lié à certaines questions juridiques. Par exemple, la lutte contre les mariages blancs a déjà rendu le mariage quasiment impossible pour les sans-papiers. La révision du code civil, qui sera débattue par le Parlement fédéral en 2009, l'empêchera complètement!

Questions juridiques: activités directes et interventions politiques

Les centres bernois et soleurois de consultation juridique signalent une forte augmentation des demandes d'aide. L'application du droit d'asile révisé est loin d'être assimilée et apporte son lot de nouvelles tâches. De nombreux nouveaux demandeurs d'asile se sont aussi présentés vers la fin de l'année. Sous la direction du service Migrations, il a été possible de trouver pour le centre bernois de consultation juridique de nouveaux organismes responsables qui lui apportent une assise plus large et une base juridique solide, lui permettant de continuer à proposer des prestations efficaces et fiables.

Le Service ecclésial des mesures de contrainte (KAZ) a vu lui aussi son travail décuplé par le nombre de «détentions pour insoumission» ordonnées par le canton. Les femmes se trouvant détenues en vue de leur refoulement à la prison régionale de Berne ont reçu la visite hebdomadaire de bénévoles. L'application par le canton de Berne des mesures de contrainte prévues par le droit des étrangers est suivie de près par le KAZ et son avocat.

Le canton de Berne va promulguer une «loi d'introduction» à la loi sur l'asile et à la loi sur les étrangers. Le Service Migrations a participé à la consultation. En prévision des débats parlementaires, il a pris contact avec certains membres

DÉPARTEMENT ŒTN-MIGRATION

du Grand Conseil pour présenter le point de vue des Eglises et des œuvres d'entraide.

Benz. H.R. Schär, responsable du Service Migrations

Œcuménisme, mission et coopération au développement (ŒTN): entre activités locales et globales

Le service ŒTN s'est penché sur le conflit palestinien d'un point de vue théologique et sur celui de la concrétisation du dialogue interreligieux.

Conférence Israël/Palestine: changement de perspectives œcuméniques

Sur invitation des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure et de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse (FEPS), plus de septante théologiens et responsables d'Eglises venus du monde entier, mais en particulier du Proche-Orient, se sont rassemblés du 10 au 14 septembre 2008 à Berne. La conférence théologique «Terre promise» a eu lieu dans le cadre du Forum Œcuménique Palestine Israël organisé par le Conseil œcuménique des Eglises (COE), permettant aux Eglises du monde de renforcer leur engagement en faveur d'une paix juste en Israël et en Palestine. Cette manifestation a marqué un moment fort dans les quarante ans de réflexion de notre Eglise au sujet du conflit ininterrompu au Moyen-Orient. «La clef de cette conférence est dans la désacralisation du conflit. Dans notre perspective religieuse, nous devons inter-

peler les tentatives idéologiques qui considèrent que la vo-

«Désacraliser» des volontés politiques dans les conflits.

lonté divine s'inscrit dans des projets politiques spécifiques», a expliqué le secrétaire général du COE Samuel Kobia lors de la cérémonie inaugurale. Les journées de conférence organisées dans le centre Bürenpark ont été marquées par des interventions de haut niveau. Il a été particulièrement frappant d'expérimenter l'influence du contexte dans lequel on vit – occupation et persécutions, aspirations au dialogue judéo-chrétien sur la base de l'histoire européenne de la Shoah, réalités interreligieuses, tradition confessionnelle – sur notre perception de la Bible. Le document final s'appelle «Perspectives bernoises», ce qui nous engage d'autant plus à faire vivre ici et dans les régions concernées, l'esprit et le souffle de cette conférence.

Sur http://www.oikoumene.org/fr/cæ.html, chercher «perspectives bernoises» pour trouver le document y relatif.

DÉPARTEMENT ŒTN-MIGRATION

Visite de l'Alliance réformée mondiale: Refbejuso, pièce de la mosaïque mondiale

Dans le cadre des dialogues avec la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse, une visite de premier plan a eu lieu le 12 octobre 2008 avec la venue à Berne du pasteur Clifton Kirkpatrick (Etats-Unis) et du pasteur Setri Nyomi (Ghana), respectivement président et secrétaire général de l'Alliance réformée mondiale (ARM). Ils sont intervenus lors d'un culte à la paroisse Saint-Jean et ont dialogué sur l'avenir de la communion mondiale d'Eglises réformées.

En pleine crise financière, les débats ont été centrés sur l'engagement réformé pour la justice universelle et le refus d'un système économique destructeur. Le processus d'Accra, initié en 2004 par l'Assemblée générale de l'ARM, demande «que tous aient la vie en plénitude». Les représentants de l'ARM ont souligné les liens entre les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure et l'ARM, notamment à travers les principes «pour la mondialisation de la justice» et ont souhaité explicitement la poursuite et l'approfondissement de ces questions. Selon eux, si notre Eglise place ses débats dans un cadre œcuménique et transmet ses expériences, elle peut aussi bénéficier du mouvement réformé mondial.

L'Assemblée générale suivante, qui aura lieu en 2010 aux Etats-Unis, verra notamment la fusion de l'ARM avec le Conseil œcuménique réformé. La future communion mondiale d'Eglises réformées réunira plus de 80 millions de Chrétiens et Chrétiennes réformés, a annoncé Setri Nyomi, souhaitant plus d'engagement pour la justice universelle et plus d'unité dans la recherche de la foi et de la confession réformées dans le monde.

Informations sur l'Alliance réformée mondiale: www.warc.ch

Bible et économie: la notion de responsabilité sociale revisitée

Sous le titre «vos richesses sont pourries» (Jc 5,2), le deuxième séminaire œcuménique, organisé par la commission ŒTN Berne-Ville, par nos partenaires catholiques d'Eglise en dialogue et le Service ŒTN a eu lieu en mai à Berne. Une quarantaine de participants se sont penchés sur les questions fondamentales du «rapport aux richesses». Les limites entre avidité, exploitation et sécurité ont été abordées sous l'angle d'une question fondamentale – comment trouver au Nord une relation responsable avec nos richesses? – en précisant la position de l'Eglise à ce sujet.

Les textes fondateurs se trouvent dans le deuxième Testa-

ment, dans l'épître de Jacques. René Krüger, professeur de théologie du Nouveau Testament en Argentine, a commenté ces textes et montré comme ils correspondent encore à des situations réelles et s'appliquent donc encore concrètement aujourd'hui, et comme ils incitent à des changements radicaux.

La théologienne et éthicienne Sabine Ferenschild a montré les conséquences du modèle financier néolibéral en prenant l'exemple de l'Allemagne, où la société à deux vitesses a été accentuée par l'introduction de la loi Hartz IV (réforme du marché du travail) et où quantité de personnes (en particulier des familles) ont basculé dans la pauvreté. Selon Sabine Ferenschild, face à une telle situation, l'Eglise n'a pas uniquement pour tâche d'apporter son aide pour assurer le minimum vital aux plus démunis, mais elle doit aussi faire entendre avec insistance sa voix sur la question de la recherche d'alternatives au modèle néo-libéral.

Le séminaire a offert un espace de réflexion biblique et d'analyse de la société, dans un dialogue nuancé orienté par la recherche concrète de solutions amenant le changement.

Relations entre le judaïsme et les autres religions: Synode d'hiver 2009

Le Service ŒTN dirige depuis deux ans un projet qui interroge de manière globale la relation entre les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, le judaïsme et les autres religions.

Un vaste processus, très porteur, a permis d'aborder cette thématique tout au long de l'année 2008 à travers les différents niveaux de l'Eglise, lors du dimanche de l'Eglise dans les paroisses, lors des conférences pastorales régionales et lors d'un Synode de réflexion extraordinaire. L'objectif du projet est d'abord de rédiger un document fondamental, exprimant les relations de notre Eglise avec le judaïsme et les autres religions. Des propositions concrètes seront faites au Synode d'hiver 2009 pour introduire des dispositions spécifiques dans le Règlement ecclésiastique donnant un ancrage formel aux relations avec les autres religions du monde.

Matthias Hui, Susanne Schneeberger Geisler, Albert Rieger, Service ŒTN



«Nourri par notre foi dans le Créateur, le travail diaconal est l'expression de la responsabilité que Dieu a confiée à chacun d'entre nous vis-à-vis d'autrui en nous demandant d'aimer notre prochain.»

(Comprehensive Diaconical Programme for the Church of Norway 1997, in: Sein und Handeln. Diakonie und die Kirchen, Eurodiaconia, Brüssel 2005)

Construire l'Eglise diaconale

La diaconie est l'une des trois missions fondamentales de



Susanne Graf-Brawand

l'Eglise. La diaconie, c'est se mettre au service des personnes en détresse, atteintes dans leur dignité humaine, c'est aussi s'engager en faveur de toutes celles et tous ceux qui sont les laissés-pour-compte. Le secteur Diaconie travaille actuellement sur toute une série de projets concrets.

Cette mission s'adresse à l'ensemble des membres de l'Eglise. Partout et toujours, il y a des services, que nous tous, en tant que «simples» membres de l'Eglise, pouvons

rendre à notre prochain en étant à ses côtés dans le cadre d'une activité bénévole ou de l'aide de voisinage.

Cette mission de service envers l'autre engage aussi l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de l'Eglise pour que leur action reste guidée par cet esprit diaconal; ils doivent pour ce faire pouvoir compter sur l'apport des bénévoles. Dans notre société qui prétend à un degré élevé d'organisation, le travail de l'Eglise doit faire preuve de professionnalisme afin que tout l'éventail des tâches diaconales puisse être couvert. Cela va du service lui-même à la manière de rendre les autres aptes à ce service, en passant par l'action politique au sein de l'Etat et de la société. La professionnalisation du service au sein de l'équipe des collaboratrices et collaborateurs ecclésiaux permet d'utiliser au mieux, en fonction des objectifs fixés, les ressources humaines disponibles mais aussi financières, compte tenu des limites toujours plus marquées de ces dernières.

Il incombe au secteur Diaconie et à moi-même, en tant que cheffe de département, de donner des impulsions au travail du corps professionnel de l'Eglise. Ces sept dernières années, des étapes décisives ont été franchies, qui concernent d'une part les pasteures et pasteurs en tant que guides spirituels des membres de l'Eglise, mais aussi l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs diaconaux qui les accompagnent. Les exemples qui suivent illustrent cette démarche:

Enseignement universitaire en sciences diaconales: Berne fait œuvre de pionnier

Depuis 1999, les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure financent la première – et à ce jour l'unique en Suisse – chaire de diaconie au sein de la Faculté de théologie de l'Université de Berne. Grâce à cet enseignement, les futures pasteures et futurs pasteurs ont la possibilité d'aborder, tant d'un point de vue théorique que pratique, la diaconie.

La diaconie ayant connu en Allemagne et en Autriche un grand essor ces dernières années, Berne s'est décidé à suivre. Grâce à l'apport de fonds privés, il a été possible de transformer la petite charge d'enseignement en une chaire universitaire à part entière avec assistanat et tâches de recherche. Le 18 décembre 2008, la Faculté de théologie a élu le pasteur Christoph Sigrist, dr en théol. qui assurait jusqu'ici la tâche d'enseignement, au poste de titulaire du poste.

Les fonds privés permettent de garantir ce poste pour trois ou quatre années. Personnellement, j'espère vivement que ce projet pourra s'affirmer comme un projet suisse fondé à financement mixte.

Formation continue en aumônerie d'EMS: lacune importante comblée

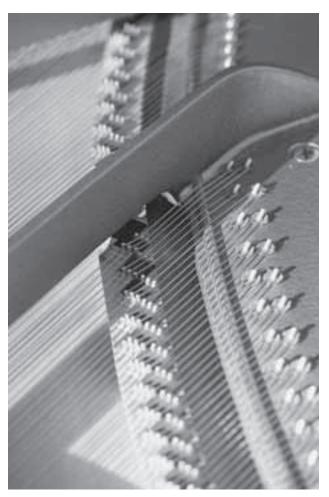
Les études en théologie comprennent bien entendu l'accompagnement spirituel mais n'abordent pas ce que l'on appelle l'aumônerie spécialisée, pour laquelle des formations complémentaires sont nécessaires. Des formations post-diplômes existent déjà pour l'aumônerie de prison, l'aumônerie hospitalière et l'aumônerie en cas d'urgence. En 2008, est venu s'ajouter une filière pour l'aumônerie en EMS. Dans les premières semaines de la nouvelle année, les premiers candidats entreprendront cette formation complémentaire.

De l'auxiliaire pastoral (H/F), à la ministre diaconale (H/F)*: une profession en mutation

De l'auxiliaire pastorale (H/F) à l'auxiliaire de paroisse (H/F) puis à la collaboratrice socio-diaconale et au collaborateur socio diaconal pour aboutir à la ministre diaconale (H/F) d'aujourd'hui: ces différentes désignations résument le cheminement suivi par ces femmes qui ont commencé aux côtés du pasteur de formation universitaire et qui sont aujourd'hui des professionnelles – aujourd'hui aussi des professionnels – bien formés, compétents et pleinement intégrés dans l'équipe paroissiale.

Double qualification

Les tâches diaconales dévolues à la paroisse se sont transformées ces 50 dernières années; elles sont devenues plus complexes et plus variées et supposent des compétences professionnelles d'un haut niveau. La conférence diaconale



Les professions diaconales avec leur dimension sociale et ecclésiale.

suisse alémanique a par conséquent élaboré de nouvelles exigences minimales par ce que l'on appelle «la qualification double».

La qualification double a été reconnue par l'ensemble des Eglises membres. Les candidates et candidats doivent désormais avoir suivi une formation sociale reconnue au niveau fédéral de type Haute école spécialisée (HES) ou Ecole supérieure spécialisée et avoir suivi une filière ecclésiale et théologique, reconnue par les Eglises membres. Cette filière est en cours d'élaboration au niveau du conseil diaconal. Le développement récent de la profession de ministre diaconal ouvre un vaste champ professionnel pour des diplômées des deux niveaux de formation. Mais l'un et l'autre doivent démontrer une double qualification – sociale d'une part, théologique et ecclésiale d'autre part – pour parvenir à cette reconnaissance au niveau de la Suisse alémanique et pour accéder au ministère diaconal des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure.

Reconnaissance et envoi en ministère désormais obligatoires

Le 3 décembre 2008, le Synode a décidé, au lieu de la consécration facultative, de procéder à la reconnaissance et à l'envoi en ministère des collaboratrices et collaborateurs socio-diaconaux diplômés. Cette démarche revêt désormais un caractère obligatoire et prend la forme d'une célébration à l'Eglise. L'Eglise entend ainsi souligner que la célébration est importante pour elle, qu'elle reconnaît les collaboratrices et collaborateurs dans le ministère sociodiaconal. En contrepartie, l'Eglise leur demande un engagement loyal pour le bien de toutes et de tous et en particulier pour toutes celles et tous ceux qui sont confrontés à une situation de détresse.

En tant que chrétiennes et chrétiens, nous sommes appelés à témoigner de l'amour du prochain. Cette mission chrétienne nous engage aussi, en tant que citoyennes et citoyens, à manifester notre solidarité par les mots et par les actes. Le monde présente des aspects bien sombres: engageons-nous avec élan sur la voie de la diaconie!

Susanne Graf-Brawand, cheffe du département Diaconie

^{*} professions représentées en Suisse alémanique uniquement (n.d.tr.)



La diaconie dans toute sa diversité et l'aumônerie spécialisée

Dans l'accomplissement des nombreuses tâches qui lui incombent, le secteur Diaconie a pu s'appuyer sur la compétence des collaboratrices et collaborateurs expérimentés. Les seuls changements intervenus au niveau du personnel concernent les stagiaires. Les relations avec La Main Tendue ont été réglées par un contrat-cadre.

Début août, Marianne Stettler qui venait de terminer ses études à la Haute Ecole Spécialisée du travail social, Berne, a entamé un stage d'une année. Durant cette période, elle aura eu un aperçu du travail diaconal et social en général ainsi que de divers projets spécifiques. En été, Judith Bühler achevait son engagement BIP qu'elle accomplissait chez nous dans le cadre du projet d'intervention «Perspective professionnelle et intégration BIP» de la ville de Berne. Elle est remplacée par Monika Jaun. Au printemps, Viviane Amacker, une ancienne collaboratrice BIP, s'est chargée de la suppléance d'une collaboratrice de l'administration victime d'un accident.

Répondre aux nouveaux défis sociaux

C'est l'un des objectifs de législature du secteur Diaconie; en 2008, le chômage des jeunes était en point de mire. Afin de mettre en exécution la décision prise par le Synode d'hiver 2007 concernant le projet «start@work», le secteur s'est mis à la recherche de paroisses susceptibles de créer des places d'apprentissage pour des futurs «agent-e-s d'exploitation».

En août 2008, deux jeunes gens ont pu commencer leur apprentissage à Ittigen et dans la paroisse générale de Bienne. Dès août 2009, cinq places supplémentaires devraient être disponibles. Beaucoup d'entretiens téléphoniques ont été nécessaires, quatre manifestations régionales ainsi que d'innombrables séances bilatérales avec des paroisses et des sacristains. Toutes les personnes concernées étaient du même avis : l'Eglise se doit, elle aussi, d'offrir des apprentissages à des jeunes ayant connu une scolarité difficile. Mais pour la plupart des paroisses, il est impossible d'agir en solitaire. C'est pourquoi il faudra créer les conditions pour une coopération en matière de places d'apprentissage entre les paroisses et les pouvoirs publics.



L'action diaconale et ses multiples dimensions.

L'objectif de la législature a également marqué le 5e cahier Diaconie, intitulé «Points chauds – discerner et agir». Il offre des aperçus ponctuels de divers champs pratiques.

Rendre transparentes les collaborations existantes

L'Eglise remplit sa mission diaconale, entre autres, en collaboration avec l'Etat et d'autres institutions. Les institutions étatiques sont les interlocutrices en matière d'aumônerie dans les hôpitaux, les cliniques, les foyers et les établissements pénitenciers ainsi que d'accompagnement spirituel en cas de catastrophe. La collaboration y est obligatoirement liée aux exigences de l'Etat de droit.

L'aumônerie spécialisée doit s'adapter aux conditions-cadre. Concernant l'aumônerie des prisons et l'accompagnement spirituel en cas de catastrophe, il s'agissait de revoir les bases légales et de faire en sorte qu'elles correspondent aux exigences de qualité et de formation qui sont valables pour les autres collaborateurs dans ces domaines.

Il faut également clarifier les attentes respectives là où les institutions non-gouvernementales remplissent des tâches sociales avec des moyens financiers provenant de l'Eglise. En 2008, les relations avec La Main Tendue Berne et La Main Tendue Nord-ouest (Bienne) ont été réglées par un contratcadre. L'offre bernoise est financée à plus de 50% par les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure. Elles fournissent aussi la plus grande part des moyens financiers de la Main Tendue Nord-ouest qui est bilingue et dessert également le canton de Soleure.

Beatrice Pfister, cheffe du secteur Diaconie

Travail du service concentré sur les forces à la base de la diaconie et de l'aumônerie spécialisée

Assistés par les administratrices Danièle Eggenschwiler, Bea Scheidegger et Isabelle Strauss, les dix collaboratrices et collaborateurs des services Bases, services, réseaux et Coordination, consultations, assistance spirituelle concentrent leur travail sur les forces qui, au niveau des paroisses et des arrondissements ecclésiastiques ainsi qu'au sein de diverses institutions, sont actives dans les domaines de la diaconie et de l'aumônerie spécialisée.

Paroisses: transfert de connaissances et d'outils

Le service Bases, services, réseaux concentre ses efforts en premier lieu sur les responsables de dicastère des conseils de paroisse et les diacres. Les collaboratrices et collaborateurs du service

- soutiennent les responsables de dicastère et les diacres dans l'organisation de leur dicastère/champ d'activité et dans le travail de projets. Ils/elles ont mené 32 consultations individuelles d'une certaine durée (p.ex. concernant des questions d'engagement, de salaire ou d'horaires de travail, la collaboration au sein de la mission diaconale ou le traitement de cas individuels). En outre, ils/elles ont mis sur Internet des modèles de formulaires, des descriptions de poste et de dicastère et des déroulements formalisés de travail. Marianne Stettler a préparé un dossier d'information qui est remis aux diacres au moment de leur entrée en fonction. A côté de son travail pour start@work, et en collaboration avec des représentants du chapitre diaconal, Iris Hofmann a compilé du matériel pour un quide consacré au traitement des requêtes financières.
- ont contribué au développement du champ d'activité diaconal. Sur invitation du service, 32 responsables de dicastère se sont intéressés au rôle de l'Eglise et de l'Etat face à la pauvreté, dans le cadre de la conférence diaconale bernoise 2008 «Pauvreté, détresse et bonnes œuvres». Quelques impulsions sont données par une conférence de Hektor Leibundgut et par une mise en scène théâtrale. Julia Lädrach et Stephan Schranz ont dirigé le stage pratique de diaconie pour le compte de la faculté de théologie bernoise. En outre, Julia Lädrach a organisé le module de vicariat «Eglise en ville». Le service a donné des impulsions à travers sa lettre trimestrielle Diaconie, consacrée à des thèmes comme «Personnes handicapées dans les paroisses» ou «Burnout», et à travers une nouvelle rubrique de consultation. Stephan Schranz a collaboré activement au sein de la Fédération de diaconie.
- ont contribué à garantir la qualité dans le domaine de la profession diaconale. Franz Beidler a soutenu 20 requérants souhaitant acquérir l'éligibilité comme diacre. Il fallait communiquer aux paroisses les décisions du conseil diaconal concernant les nouvelles exigences adressées aux diacres, qui sont contraignantes pour les Eglises cantonales de Suisse alémanique. De plus en plus souvent, l'offre pour la formation continue des diacres



Les aumôneries apportent un indispensable témoignage de consolation.

est organisée en collaboration inter-cantonale (AG, ZH, BE-JU-SO). Iris Hofmann a dirigé le groupe de travail concerné.

Arrondissements: Couples, partenariat et famille

Les arrondissements ecclésiastiques ainsi que deux autres corporations ecclésiastiques dirigent les neuf services de consultation «Couples, partenariat et famille» (CPF) à Berne, Bienne, Berthoud, Interlaken, Konolfingen, Langenthal, Langnau, Thoune et Zweisimmen. En charge du service CPF, Miriam Deuble a aidé l'organisme responsable de Berne à régler la succession de Ursula Seger, retraitée et remplacée par Stefan Meili. A Langnau, elle a permis de clarifier des questions de contrat, et à Interlaken elle a participé à la récolte d'idées pour les festivités en 2009. En accord avec les organismes responsables, elle a soumis au Conseil synodal des propositions pour le remaniement des bases légales concernant CPF au sein de l'Eglise.

En tant que cheffe du service, la mandataire doit également garantir la qualité du travail effectué dans les services régionaux de consultation avec environ 8'500 heures de conseil par an. En 2008, elle s'est occupée de quatre supervisions, d'une formation continue sur deux jours et d'un échange entre les consultants consacré à la prévention du burn-out.

Cette année encore, elle a pu compter sur le soutien engagé de la commission CPF sous la présidence de Heinrich Schranz (Jegenstorf).

Canton et institutions cantonales: collaboration aux réseaux

Le canton et les institutions cantonales sont les partenaires privilégiés de Peter Willener, le coordinateur des aumôneries spécialisées.

Dans le domaine des aumôneries des hôpitaux, des cliniques et des foyers, la collaboration se situe essentiellement au niveau du «Groupe de travail œcuménique de l'aumônerie spécialisée» dirigé par le responsable cantonal des affaires ecclésiastiques. En 2008, ce groupe de travail s'est intensivement occupé de l'aumônerie en foyer et des qualifications nécessaires pour exercer dans ce domaine. A cette fin, il a préparé le premier cursus post-grade et élaboré une nouvelle clé de répartition des pour-cents de poste à moyen terme. Sur demande, le coordinateur accompagnait les aumôniers d'hôpitaux et leur proposait d'échanger leurs idées à «l'Assemblée plénière œcuménique des aumôniers d'hôpitaux, des foyers et des cliniques».

La collaboration en matière d'aumônerie de prison a été placée sur de nouvelles bases juridiques, entre la Direction de la police et des affaires militaires et les Eglises (commission

DÉPARTEMENT DIACONIE

paritaire) d'une part, et entre les Eglises (Comité œcuménique aumônerie de prison) elles-mêmes d'autre part. Le coordinateur a participé à la repourvue des postes à la prison de Moutier et au pénitencier de Thorberg. Il a réuni la Conférence des aumôniers bernois au département carcéral de l'Hôpital de l'Ile pour dialoguer avec eux sur la «vision humaniste de l'être humain dans l'exécution pénale».

Pour les services d'urgence d'assistance spirituelle qui jouent un rôle prépondérant dans le care-team du canton, il a été procédé à un état de lieux qui a conduit au remaniement de la convention de prestation entre l'Office de la défense, de la protection de la population et des sports et les Eglises. Les Eglises obtiennent de ce fait davantage de droit de participation lors du développement de l'accompagnement spirituel en cas de catastrophe dans le canton de Berne et lors de l'engagement du directeur cantonal du care-team, essentiellement composé d'aumôniers.

La déléguée en charge du service Couples, partenariat, famille a représenté les neuf services de consultation lors des négociations autour d'une nouvelle convention-cadre avec la Direction de la santé publique et des œuvres sociales, qui finance à peu près 24% de l'ensemble des consultations. Le contratcadre actuel, limité à quatre ans, est arrivé à son terme fin 2008. Un contrat d'enchaînement est mis sur les rails.

Sourds et malentendants: une Eglise avec des exigences particulières

Les pasteures Susanne Bieler et Franziska Bracher, le diacre Andreas Fankhauser et la collaboratrice sourde Doris De Giorgi forment l'équipe de la Paroisse des sourds et malentendants (PSM). Durant l'année sous revue, ils ont rempli leur mandat, qui est «d'être l'Eglise des sourds et malentendants», par la célébration de 46 cultes adaptés, sept services funèbres, un baptême et un mariage. Ils ont également organisé des manifestations paroissiales périodiques, telles que: atelier de peinture de cierges de Pâques, table d'hôte hebdomadaire, cercles de discussion autour de la Bible, semaine consacrée au «Notre Père», week-end des femmes en collaboration avec Julia Lädrach.

Les vacances des aînés à Aeschi ainsi que le voyage à Follonica avec 22 personnes plus mobiles, ont apporté beaucoup de joie aux participantes et participants. De plus, de nombreux entretiens d'accompagnement spirituel ont été menés avec des personnes malentendantes parfois polyhandicapés.

Intentionnellement, quelques manifestations s'adressaient plus spécialement à la génération intermédiaire, par exemple l'offre «Renards rusés» et un pèlerinage de deux jours menant de Villaz-St-Pierre à Epalinges.

Mais l'équipe PSM est également chargée de rendre visibles les problèmes de la surdité dans la vie «normale» de l'Eglise. En collaboration avec des «paroisses de bien-entendants», elle a célébré dix cultes particuliers, participé à la préparation de la Journée Mondiale de Prière sur la place de Berne et s'est chargée d'une partie des cultes de midi de l'église de la cité.

Cours / Conseils juridiques: large éventail des prestations

Julia Lädrach est également responsable du domaine d'activité «amélioration de la santé». Dans le cadre de la série «de femme à femme», mise sur pied par le service Formation continue, accompagnement, catéchèse (KUW), elle a co-dirigé la manifestation «Les femmes fortes de la Bible». En collaboration avec le secteur Paroisses et formation, elle a invité les diacres à participer à une semaine de cours intitulée «S'arrêter – respirer». Les parents en plein processus de détachement de leurs enfants avaient la possibilité de puiser des forces au cours d'un séminaire en plein air «Lorsque la maison se fait silencieuse».

Les personnes en charge du service MPF ont reçu énormément de demandes pour des conseils en droit familial. Faute de temps, elles étaient souvent obligées de diriger les personnes en quête de conseil vers une autre institution. Dans la mesure du possible, il s'agissait de «frabina» pour les questions de budget et du Service de consultation juridique pour les personnes en détresse. Une convention de prestation lie ces deux institutions à nos Eglises.

Personnellement, par téléphone et par courrier électronique, Julia Lädrach a conseillé près de 200 personnes, femmes et hommes. Aux femmes séparées, elle a conseillé de participer à la consultation de groupe proposée par «fabrina» à Berne et à Thoune. Deux offres étaient consacrées au thème «Lâcher prise»: un atelier de peinture thérapeutique «Je te laisse ... pas», sous la responsabilité de la théologienne Esther Quarroz, et la session d'automne «Lâcher prise au milieu de la vie» avec Katharina Ley, suivie par 80 participantes et participants. Sous le titre «... et aussi Joseph», le thème des relations père-enfant était abordé en fin d'année au cours d'une session dirigée par Andreas Borter.

Beatrice Pfister, responsable service Coordination, consultations, assistance spirituelle Stephan Schranz, responsable service Bases, services, réseaux

L'Eglise et l'école



Gottfried Wilhelm Locher

La catéchèse doit relever deux défis importants: la mise en place d'une nouvelle filière de formation pour catéchètes et l'enseignement religieux à l'école. Par ailleurs, les activités courantes du secteur ont été marquées par la diversité.

Le christianisme a profondément marqué notre culture. Il a laissé des traces marquantes dans l'architecture, la musique, les arts plastiques, la littérature. Le christianisme imprègne aussi toute notre éthique

de vie. Nos valeurs, la manière dont concevons et organisons la société, les rapports entre l'individu et la collectivité.

Pour comprendre le monde dans lequel nous vivons, il faut avoir assimilé les fondements du christianisme. Et pour comprendre aussi ce qui anime les individus – hommes et femmes – entre le Jura, les Alpes et la campagne soleuroise, tout jeune, quelle que soit sa confession doit connaître les fondements de la foi réformée. Le Conseil synodal est donc de l'avis que le christianisme doit figurer en bonne place dans les programmes scolaires.

Espace et repère pour l'enseignement religieux à l'école

Par rapport à l'enseignement religieux, deux précisions s'imposent au préalable .

Il convient d'abord de faire une claire distinction entre la catéchèse et l'enseignement religieux à l'école. Dans notre pays, Eglise et Etat sont séparés et remplissent des tâches spécifiques.

L'Eglise forme les plus jeunes parmi ses membres; l'école en revanche dispense son enseignement à tous les enfants. L'Eglise ouvre la voie vers le Dieu trinitaire de l'Ancien et du Nouveau Testament, dont l'Eglise témoigne par les mots et par les actes. A l'école en revanche, il ne s'agit pas de transmettre les contenus de la foi; l'école a la mission d'expliquer le rôle de la religion, car elle est partie intégrante de notre vie

L'école publique n'est pas l'antichambre de l'Eglise; elle a une mission spécifique qui lui est propre. L'Eglise aborde les questions de la foi, l'école s'intéresse à l'influence de la foi. L'école a pour mission de permettre aux enfants de mieux comprendre la manière dont fonctionne notre monde. Elle doit donc s'intéresser à la religion et probablement mieux qu'elle ne le fait maintenant. Les évolutions politiques et sociales de cette dernière décennie, aussi bien en Suisse qu'à l'étranger, ont montré le rôle important que la religion pouvait jouer dans la coexistence des individus. La religion est un facteur culturel très important, et c'est pour cette raison qu'elle doit être enseignée et apprise à l'école!

En deuxième lieu, l'enseignement religieux à l'école ne doit pas seulement aborder le christianisme. Les connaissances sur les autres religions doivent figurer dans les programmes scolaires. Il serait faux de réduire notre culture au seul christianisme; l'Europe a connu d'autres influences, dont celles d'autres religions.

Mais il serait dans le même temps erroné de créer la confusion: sous nos latitudes, c'est bien le christianisme qui exerce la plus grande influence. Il est donc légitime de mettre l'accent sur la culture chrétienne. Mais on peut s'attendre aussi à ce que la répartition entre l'importance des religions se modifie; les accents devraient alors être placés différemment.

Dans tous les cas de figure, l'école a pour mission de promouvoir la connaissance réciproque et la compréhension pour celles et ceux qui professent une religion différente mais aussi d'encourager le dialogue interreligieux. Nous retiendrons les principes suivants:

- l'enseignement religieux est un élément indispensable à la coexistence pacifique;
- l'enseignement religieux est le fondement de l'intégration;
- la religion doit être enseignée à tous les enfants, quelle que soit leur appartenance confessionnelle.

Une situation aujourd'hui disparate

L'évolution actuelle de l'Eglise et de l'Etat se présente d'une manière très disparate. Nous retenons néanmoins comme positif le fait que:

- dans un très grand nombre d'écoles dans les régions qui sont de notre ressort territorial, l'enseignement sur le christianisme et les autres religions est dispensé avec sérieux, compétence et sens des responsabilités
- le projet de révision de la loi bernoise sur les écoles (2008) consacre la poursuite d'un tel enseignement;
- La nouvelle loi sur les Ecoles reprend l'ancienne disposition sans la modifier: «l'enseignement obligatoire porte sur les domaines suivants: «[...] civilisation, société, religion, éthique [...]»

Dans l'Arrondissement du Jura, les conditions sont à peu près identiques: L'Etat est responsable de l'enseignement religieux à l'école, et les paroisses proposent un enseignement religieux. La «catéchèse francophone» a été dévelopée parallèlement à l'enseignement catéchétique (dans la partie alémanique du canton). Le Conseil synodal s'est prononcé par rapport au nouveau plan d'enseignement (Pecaro) de la partie francophone en demandant expressément que l'on accorde plus d'importance à la religion comme discipline à part entière.

Dans l'arrondissement de Soleure, la situation est différente: les catéchètes enseignent la religion dans le cadre scolaire. L'enseignement religieux est assuré de cette manière et il se déroule dans le cadre d'une collaboration oecuménique entre la 1ère et la 6e année d'école obligatoire. Le Conseil synodal estime qu'il n'y a ici pas matière à intervenir.

Les bases légales autorisant un enseignement religieux adapté à la mission de l'école existent. Il y a donc visiblement consensus entre l'Eglise et l'Etat sur le fait que la religion doit continuer de figurer dans les programmes scolaires.

Nous nous permettons néanmoins les remarques critiques suivantes:

- Cet enseignement s'inscrit dans une discipline «Natureêtre humain-environnement» qui englobe des approches très diverses. La question qui se pose est de savoir si un poids suffisant est accordé à la religion. La religion ne correspond à aucun des éléments qui constitue l'intitulé de la discipline. Elle constitue à elle seule une discipline à part entière.
- Nous considérons comme problématique le fait que l'école publique ne souhaite pas voir figurer la «religion» comme une discipline scolaire à part entière. Cela révèle le peu d'importance que l'école lui accorde: les autres matières, que l'école considère comme importantes, font l'objet d'une mention spécifique. La religion ne constitue même pas un chapitre particulier du nouveau manuel de l'école alémanique «Natur-Mensch-Mitwelt» – Pourquoi?
- L'Etat bernois entend-il s'abstenir de prendre position sur cette question? Il y aurait des contre-exemples: le canton de Zurich a décidé récemment d'introduire une nouvelle discipline «Religion et culture». Les Zurichois ne l'ont pas conçue comme une discipline confessionnelle et elle s'inscrit pleinement dans cette distinction évoquée plus haut entre la mission de l'Eglise et celle de l'Etat.

Les défis

Compte tenu des observations qui précèdent, nous nous demandons si la structure des matières à enseigner, telle qu'elle est conçue actuellement, permet de transmettre d'une manière optimale la religion en tant que discipline, ou s'il n'y aurait pas des choses à améliorer:

Le Conseil synodal entend intervenir auprès de l'Etat sur cette question. Mais il souhaite le faire dans un esprit de dialogue et d'offre de compétence.

- Dialogue: nous entendons mieux informer l'exécutif et les directeurs d'office en particulier «Office de l'environnement préscolaire et obligatoire, du conseil et de l'orientation» de même que la direction du séminaire pédagogique de Bienne.
- Compétence: Nous présentons notre savoir en matière de pédagogie de la religion et le mettons à disposition si on nous le demande. Nos centres de documentation catéchétique à Berne, Thoune, Tramelan et Bienne rendent service à l'ensemble du corps enseignant et donc aussi à l'Etat. Il s'agit de le faire encore mieux savoir.

On ne peut pas le nier: certains nourrissent des craintes de voir l'Eglise s'immiscer dans des affaires qui ne la regardent pas. Ces craintes sont peut être plus grandes du côté de l'Eglise elle-même que l'Etat. Car si ce n'est pas l'Eglise qui est autorisée à dire quelque chose sur la religion, qui donc peut l'être?

Disons donc ce que nous avons à dire, depuis 1532 et le Synode bernois, le pouvoir politique nous y invite. Mais ne le faisons pas en confondant l'enseignement des religions à l'école et la catéchèse. Mais n'hésitons pas à rappeler à l'Etat que son école doit enseigner tout ce dont l'individu a besoin pour mieux comprendre le monde. Une discipline nommée «religion» en fait partie. Il est de notre devoir de le rappeler.

Gottfried Wilhelm Locher, chef du Département de la catéchèse



Qu'il n'y ait pas parmi vous un grand nombre de personnes qui se mettent à enseigner...

C'est l'exhortation de l'épître de Jacques (3,1). Déjà au temps des premiers chrétiens, le travail pédagogique au sein de l'Eglise était considéré comme exigeant. Les études de théologie comme la formation de catéchètes peuvent certes beaucoup apprendre, mais quand même pas tout!

En prévision du nouveau programme de formation Catéchèse 2011 (partie alémanique), la commission d'examen de gestion a tenu une séance extraordinaire pour examiner de près la question de l'aptitude requise pour effectuer un travail pédagogique au sein de l'Eglise. Il s'agissait de déterminer les points centraux des futures évaluations d'aptitude. Nous sommes parvenus aux conclusions suivantes:

Pour effectuer l'évaluation d'aptitude, il convient de distinguer les compétences suivantes:

- Compétences sociales et savoir-être
- Compétences spécialisées (théologie, pédagogie, pédagogie paroissiale)
- Compétences méthodologiques (action ecclésiale, didactique)

Selon la formation préalable, les compétences spécialisées et méthodologiques d'une formation de catéchète peuvent être acquises dans le cadre de formations diversement exigeantes. Il en va autrement des compétences sociales et du savoir-être. Dans ce domaine, le niveau requis doit être, dès le début de la formation, relativement élevé, ce qui a conduit à un premier résultat en ce qui concerne le nouveau programme de formation: l'évaluation d'aptitude pourrait être effectuée sous forme d'un premier module de formation, au cours duquel auraient lieu des visites d'observation durant les cours de catéchèse.

Nous avons vécu une période passionnante ponctuée de réflexions de fond qui fait maintenant place au temps tout aussi passionnant et intense de la mise en œuvre.

Hans Ulrich Burri, responsable du Secteur Catéchèse



Les multiples compétences et charismes de celui ou celle qui enseigne.

Formation des catéchètes

Durant les premiers mois de l'année, les participants au cours se sont concentrés sur l'étude du Nouveau Testament. Ils ont obtenu leur diplôme en avril. Il s'est révélé que les participants avaient beaucoup appris pendant les journées de cours et dans le cadre de leurs lectures personnelles, grâce à leur important investissement personnel et au réel intérêt qu'ils ont manifesté. Ceci a été particulièrement vrai pour le contexte historique des livres du Nouveau Testament, sa genèse et sa théologie.

Des 21 participants, 18 ont obtenu le diplôme du premier coup et 3 l'ont passé dans le cadre d'un examen de rattrapage. Au cours de l'été, le groupe s'est trouvé renforcé par deux arrivées (personnes qui recommençaient le cours). En outre, neuf participants qui suivaient une procédure d'équivalence ont effectué quelques journées de cours. Ce sont donc en tout environ trente «apprenants volontaires» qui ont pris part aux journées de cours, ce qui a enrichi le cours au niveau humain mais a représenté aussi pour les enseignants une charge de travail supplémentaire en termes de planification et de préparation.

La deuxième partie de l'année a été consacrée avant tout aux thèmes «classiques» de la catéchèse (baptême, sainte cène, histoire ecclésiale, christologie, création, théodicée, eschatologie, etc.) et aux questions didactiques et méthodologiques qui y sont liées. En outre, les futurs catéchètes se sont penchés sur la mise en place de la liturgie et/ou du culte et les traditions réformées qui y sont attachées.

Daniel Probst,

Responsable du Service de la formation des catéchètes

Formation continue et conseils en catéchèse

Environ une trentaine de formations continues et d'offres de conseils à l'intention des enseignants de la catéchèse, dont huit cours sur demande, ont été proposés dans le cadre des deux programmes semestriels.

Le cours intitulé «Ach, wenn sie doch nur können wollten ...

– Hilfreicher Umgang mit Kindern mit einem ADH-Syndrom»
(Si seulement ils voulaient bien essayer ... – De la manière de s'y prendre avec les enfants atteints d'un trouble de l'hyperactivité et de l'attention TDAH) a suscité un très vif intérêt. De nombreux enseignants sont confrontés à une problématique de TDAH mais ne savent que peu de choses sur ce syndrome et n'ont de ce fait que peu de possibilités d'agir; il en résulte chez ces derniers beaucoup de souffrance et de

désarroi vis-à-vis des enfants concernés. La collaboration avec une spécialiste en pédagogie curative expérimentée s'est avérée des plus fructueuses. Nombreux sont les enseignants qui cherchent en premier lieu non pas des cours axés sur la théologie et la pédagogie de la religion mais des supports de base d'ordre pédagogique et méthodologique. Leur souhait est de compléter leur «outillage» en ce qui concerne la direction de classe, la gestion des conflits, la discipline, la motivation des élèves, les questions relatives aux différences entre les sexes, etc.

Dans le cadre d'un culte festif, trente femmes et un homme ont clos les cours d'enseignant-e-s de catéchèse 43/44. Par la même occasion, l'assemblée a fait ses adieux à Hansueli Ramser qui a dirigé pendant de nombreuses années avec compétence et engagement les cours MAK et qui a proposé dans ce cadre nombre de formations continues captivantes et à la fréquention réjouissante.

Renate Begré, Formation continue Catéchèse

Activités auprès des parents et des familles

Ce service a, par bien des aspects, pris la forme d'une plaque tournante d'information, de rencontres et de mise en réseau. Quelques points forts de l'année sous revue:

- Dans le cadre de réunions, les participants rassemblent des suggestions de professionnels et se donnent des conseils les uns aux autres.
- Le projet «Eglise des familles, Eglise des générations» se fonde sur des expériences et des compétences au sein des paroisses qui peuvent aussi être mises à profit dans le cadre d'une collaboration intercantonale.
- En ce qui concerne le projet «FemmesTISCHE», auquel neuf paroisses sont associées, le lieu de rencontre, situé à Jegenstorf, est sous la responsabilité du Secteur Catéchèse. En 2008, 24 séances de discussion ont eu lieu, réunissant 170 femmes. selon le principe qu'elles sont expertes. «Cela me donne courage et confiance en moi et en mes enfants», a ensuite rapporté l'une des participantes.
- Ce sont au total 74 consultations qui ont été fournies par le service de conseil pour les paroisses. En voici quelques exemples: Quel type d'histoire se prête-t-il à un culte? Comment peut-on restructurer la commission de l'enfance et de la jeunesse? Quelles aides existentelles pour accompagner une famille qui a perdu un enfant ? Qui est expérimenté dans le travail avec les pères? Y a-t-il de nouvelles idées pour les soirées de parents de

la catéchèse? A quoi ressemble le cahier des charges des responsables de «Fiire mit de Chliine» (célébration avec les tout-petits)? Comment peut-on remettre sur pied le travail bénévole des enfants? Quelles histoires sont-elles adaptées à la pièce de théâtre de Noël présentée par la structure Enfance et Eglise?

 La bibliothèque de l'Helvetiaplatz comprend entre autres une collection unique de 1500 livres d'images destinés à l'enseignement, aux offres bénévoles et au culte.

> Lisbeth Zogg Hohn, Activités auprès des parents et des familles

Catéchèse et enseignement religieux des personnes en situation de handicap

Les enfants et adolescents qui fréquentent une école spécialisée sont très différents les uns des autres. Dans le cadre de la catéchèse, il est primordial d'être à l'écoute de la personnalité des enfants et des adolescents en situation de handicap. Cet exercice requiert une grande compétence de la part des catéchètes. En 2008, le Secteur Catéchèse a proposé plusieurs formations continues en collaboration avec le Service de pédagogie de la religion de l'Eglise catholique romaine:

«Sexualität ein Geschenk?» (La sexualité, un cadeau?)
 Les enfants et les adolescents en situation de handicap,
 leurs parents de même que leurs frères et soeurs, les enseignants et d'autres intéressés se sont penchés sur ce thème lors de la rencontre œcuménique de janvier.



Faire vibrer les cordes sensibles de l'écoute et du message.

- La musique, les chants, le rythme et le mouvement occupent une place majeure dans la catéchèse. En avril, le cours «Musik und Tanz in Unterricht und Gottesdienst» (La musique et la danse dans l'enseignement et le culte) a permis d'étendre les connaissances à ce sujet.
- Au mois d'octobre, les enseignants sont allés visiter le foyer de Bärau. Outre la prise de contact et la visite du foyer, le sujet majeur de la journée était l'«autisme». Les collaboratrices et les collaborateurs de Bärau leur ont fourni de précieuses informations spécialisées concernant les personnes atteintes d'autisme.
- Le 3 décembre, journée internationale des personnes handicapées, a été publié le dossier d'accompagnement nommé «Äs Liecht azünte» (Mettre en lumière). Il contient des conseils et des suggestions pour favoriser la rencontre avec les personnes en situation de handicap et organiser une célébration avec elles.

Helene Geissbühler, Catéchèse spécialisée

CREDOC Tramelan

Une de nos principales préoccupations reste l'information et l'intérêt du client. C'est la raison pour laquelle nous transmettons mensuellement ou bimensuellement aux pasteurs et catéchètes, par Internet, une liste des nouveautés mises à disposition.

Cette information continue par le biais du journal «La VP» et se fait maintenant en collaboration avec le Centre de documentation neuchâtelois.

Concernant les achats, il n'est pas toujours évident de faire un choix approprié, les clients ne faisant que peu de suggestions.

Nous avons toutefois exploré un nouvel axe, à savoir l'acquisition de matériel pour l'animation des groupes. Dans cette optique nous avons acquis :

- un ballon «mappemonde» gonflable de 1 mètre de diamètre et suffisamment solide pour l'utiliser aussi à l'extérieur
- deux toiles de parachute, l'une de 3.6 m de diamètre et l'autre de 7.3 m offrant ainsi un éventail de possibilité de jeux coopératifs pour des groupes de 6 à 30 enfants.
- des jeux tels que le «Negocio» qui permettent de sensibiliser les enfants et les adultes à la problématique du commerce équitable et des relations à travers le monde Claudine Bassin, responsable

Centres de documentation catéchétique à Thoune et Bienne

Un média disparaît – que ce soit volontairement ou non la question reste ouverte! Tous l'ont apprécié, ce petit média, maniable, net et simple. Et voici que nous nous trouvons devant son inéluctable fin. Le responsable du désamour manifesté à l'égard de notre média n'est pas la crise financière. Non, ce sont les nouveaux médias qui dominent désormais le marché. Mais pourquoi donc la fin intervient-elle maintenant? Les projecteurs manquent – on ne peut plus se les procurer ou alors à des prix exorbitants. Certains diaporamas ne peuvent plus être développés en Suisse. Ils font un long voyage jusqu'aux USA et retour! Le nouveau média est tout simplement bien meilleur marché. Il ne nous reste donc plus qu'à nous séparer des diapos et à faire place au CD-ROM. Il ne se passera certainement pas longtemps avant qu'un nouveau média n'arrive à son tour sur le marché.

L'année dernière a montré que le réseau internet est d'une aide très précieuse pour beaucoup. De nombreux professeurs affirment néanmoins, dans le cadre de l'école comme de l'Eglise: «J'aime prendre un livre dans les mains et le feuilleter!» L'échange spontané d'idées est aussi toujours considéré comme irremplaçable. Le dialogue ouvre l'esprit sur de nouvelles visions, permet d'envisager de nouvelles voies et de réaffirmer ses propres méthodes. Le dialogue et le conseil personnalisé sont les deux forces de notre offre ecclésiale.

Irene Beyeler, responsable de la documentation catéchétique

Catéchèse francophone

Une part des activités a été consacrée à la formation:

- formation de base pour catéchètes bénévoles sur 11 week-ends à Sornetan. Les 11 participants ont suivi ce parcours avec dynamisme et rendu un travail dont on trouve le titre sur le site www.cate.ch. La remise de certificats aura lieu en mars 2009
- trois formations continues: deux formations en narration, une formation à l'écoute active
- une nouvelle formation de base a été organisée pour 2009: six personnes s'y sont inscrites
- participation à la formation en catéchèse des diacres et pasteurs de Suisse-romande.

Pour les catéchètes professionnels,(H/F), un temps fort a été celui du culte de remise des diplômes en avril. Autre point fort: les cultes d'installation dans les paroisses. Nous avons la satisfaction de voir que chaque catéchète a trouvé un en-

gagement professionnel. Pour obtenir leur diplôme, les catéchètes ont dû accomplir un travail de création de séquences de catéchisme : ces séquences se trouvent sur le site cate.ch. Les catéchètes ont décidé de créer un «Groupe de recherche catéchètique» qui proposera du matériel catéchétique aux paroisses. Grâce à un mandat du Conseil Synodal, Anne Dominique Grosvernier a pu accompagner l'insertion professionnelle des catéchètes. La Comcat a accueilli et présenté notre catéchèse à plusieurs nouveaux pasteurs de l'arrondissement: nous leur souhaitons beaucoup de satisfaction dans leurs nouvelles paroisses.

Alain Wimmer, responsable catéchèse francophone

Commission Enfance et Eglise

Notre tâche principale consiste à organiser des rencontres et des cours pour les femmes et les hommes qui s'engagent dans l'action catéchétique auprès des enfants. Nous avons constaté avec plaisir une bonne fréquentation de toutes les manifestations.

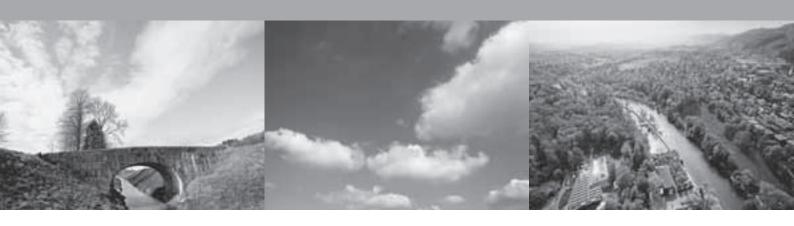
Axée sur la sensibilisation au chant et à la musique, la rencontre de printemps a constitué un premier temps fort au cours de l'année sous revue. Susanne Grossenbacher et Manuela Roth ont dirigé la rencontre. Elles ont trouvé la bonne formule et suscité la joie à chanter avec les enfants.

Bien que située sur un plan sérieux et émouvant, la rencontre d'automne a été non moins stimulante. «Blühen im Himmel Blumen – Wenn Kinder nach dem Tod fragen» (Les fleurs fleurissent-elles dans le ciel? – Quand les enfants posent des questions sur la mort) tel était le thème difficile, dense et absorbant de cette rencontre conduite par Petra Mark Zengaffinen.

Le cours d'une semaine organisé à Vallecrosia (I) a représenté une perle parmi les offres de l'année. Le pasteur René Bachofen a réussi à captiver les participants et à les emmener dans un véritable voyage au travers des textes bibliques. Vallecrosia était aussi un lieu privilégié où aimait séjourner Denise Hirschi, membre de notre commission, qui y composait régulièrement le programme destiné aux enfants. En 2008, elle a fait le voyage en Italie pour la dernière fois car, peu après son retour, elle est décédée d'un cancer.

Rosette Spring a démissionné à la fin de l'année. Nous perdons deux membres engagés mais nous sommes confiants et pensons pouvoir combler les vacances au cours de la nouvelle année. Car la commission Enfance et Eglise propose des rencontres constructives et enrichissantes et met l'accent sur le potentiel des enfants, l'avenir de notre Eglise.

Matthias Jost, président commission enfance et Eglise



Arrondissements



PASTEURS RÉGIONAUX

Pasteurs régionaux

La pasteure régionale et les quatre pasteurs régionaux forment une équipe motivée et active sur bien des fronts. En 2008, ils ont soutenu leurs collègues et les membres des Conseils de paroisse de manière à garantir la continuité dans l'accomplissement des tâches.

Cinq pastorats régionaux

• Centre: Martin René Maire (Berne)

• Nord: Lucien Boder (Bienne)

• Est: Alfred Palm (Herzogenbuchsee)

• Sud: Arnold Wildi (Toffen)

• Ouest: Marianne Bertschi, (Thielle)

Les remplacements qu'il a fallu organiser ont été très divers. La demande a légèrement augmenté par rapport à l'exercice précédent.

Un service important concerne les mariages: lorsqu'un ou une collègue ne peut pas ou n'a pas la compétence de présider un mariage, les pasteurs régionaux sont à disposition pour rechercher un pasteur. On évite ainsi aux couples de s'adresser à un grand nombre de pasteurs et d'être déçus de l'Eglise suite aux refus qu'ils essuient constamment.

Les paroisses peuvent gérer judicieusement leurs ressources en personnel dans la mesure où elles planifient leurs projets. Lorsque le temps nécessaire pour un projet ne figure pas dans la description d'un poste pastoral, les paroisses peuvent demander aux pasteurs régionaux de leur trouver des remplaçants pour l'un ou l'autre service de manière à libérer le pasteur concerné pour le projet en question.

Les entretiens de qualification avec nos collègues sont l'occasion de faire le point de manière approfondie; il s'agit, en l'occurrence, d'un aspect important de notre travail car ces entretiens sont désormais bien établis et s'avèrent précieux. C'est aussi l'occasion de proposer une supervision ou de recommander à l'une ou l'autre collègue de s'adresser au service de consultation de la Société pastorale.

L'organisation et la structure des dessertes en cas de postes pastoraux vacants ont nettement pris plus d'importance dans nos activités. Les pourcents pour une desserte sont désormais calculés par le pasteur régional concerné.

L'entretien préliminaire avec des pasteurs régionaux pour structurer un semestre sabbatique a fait ses preuves. De cette façon, le conseil de paroisse est impliqué dans la planification de ce semestre dès le début, aussi bien en ce qui concerne le contenu que la recherche d'un remplaçant, organisée en général par les pasteurs régionaux.

La pasteure régionale et les pasteurs régionaux veillent à accomplir leurs tâches avec soin et professionnalisme. Pour ce faire, ils participent régulièrement à des journées communes consacrées à des supervisions collégiales conduites par un professionnel recourant parfois à la vidéo.

Arnold Wildi, Toffen



Le corps pastoral doit bénéficier d'un accompagnement attentif.

Les arrondissements ecclésiastiques en 2008

Les rapports d'activité des arrondissements ecclésiastiques, rédigés librement par leurs auteures et auteurs, reflètent les multiples facettes de la vie de l'Eglise dans le cadre des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure. De vifs remerciements sont formulés ici d'emblée envers les membres des autorités et les professionnels pour leur précieuse collaboration durant l'exercice écoulé. Des messages de gratitude explicites ne paraissent ainsi plus dans chaque rapport en particulier.

Aarberg: un arrondissement en pleine évolution

Les activités de l'arrondissement ecclésiastique d'Aarberg se sont déroulées et continuent de l'être sous l'influence des changements annoncés dans le cadre de la réforme entreprise par l'Etat. Quel sera l'avenir?

Entretemps, il est clair que l'arrondissement ecclésiastique n'existera plus sous sa forme actuelle. Un grand arrondissement ecclésiastique «Seeland» est prévu et il sera certainement aussi réalisé. Ce sera à coup sûr une bonne chose pour les tâches générales dépassant les limites paroissiales qui doivent être menées. D'autre part, lors des séances et rencontres diverses, une certaine unanimité s'est exprimée pour dire qu'une collaboration aussi étendue ne sera pas toujours idéale.

Comment continuer? Par exemple sous forme de collaboration spontanée dans un contexte non contraignant, ce qui signifierait qu'il n'y aurait plus besoin de comité dans sa composition actuelle et que le synode d'arrondissement perdrait aussi sa légitimité? Ou continuer comme jusqu'à présent, parce que le tout sans comité ni règles contraignantes se désagrégerait?

L'annexe au journal «Reformiert» est une autre question à régler: maintenir le statut quo ou – si Lyss participait et devenait membre du journal – publier une seule annexe pour toutes les paroisses, laquelle couvrirait à peu près l'arrondissement ecclésiastique actuel? Il s'agit ici d'évaluer les avantages et les inconvénients

En outre, l'aumônerie d'hôpital reste un sujet de préoccupation. Comme l'hôpital d'Aarberg ne bouge pas, les patients souffrent de cette situation, laquelle nuit également à l'image de l'Eglise!

Pasteur Michael Schneider, président d'arrondissement

Berne-Ville: premiers éléments d'un dialogue sur la structure

Dans le contexte de la diminution des membres et des moyens financiers et eu égard à une nouvelle réduction des postes pastoraux, le législatif et l'exécutif se sont occupés, en 2008, essentiellement de mesures dans le domaine du personnel et de l'immobilier, en vue du dialogue qui se tiendra dans le cadre d'une «grande conférence» regroupant les conseis de paroisse, les présidences des assemblées de paroisse et la conférence des présidents.

Au Synode, la paroisse générale est représentée par 19 délégués. Le souhait de mener un échange d'idées approfondi entre les délégués au Synode et les membres du Petit Conseil reste d'actualité. Le Petit Conseil a rejeté la réforme des arrondissements mais a approuvé les décisions de principe concernant la direction des paroisses.

Comme chaque année, le Petit Conseil a participé à la séance plénière avec la direction de la formation, des œuvres sociales et du sport de la ville de Berne (portant entre autres sur le «rapport concernant le domaine social 2008» du conseil communal) et discuté avec le Petit Conseil de la paroisse générale de l'Eglise catholique romaine sur l'aumônerie d'hôpital, les problèmes de drogue et le travail de rue réalisé par l'Eglise.

Une équipe de rédacteurs a été mise sur pied pour la partie du journal «Reformiert» dévolue à la paroisse générale et pour le portail internet. Le poste des tâches ecclésiastiques générales a été supprimé au départ à la retraite de Christine Nöthiger-Strahm. Le Petit Conseil a élu la pasteure Judith Pörksen Roder au nouveau poste «Vie des paroisses» pour soutenir la collaboration entre les paroisses.

Rätus Luck, membre du Petit Conseil

Bienne: la fusion des paroisses est imminente

L'arrondissement de Bienne comprend les quatre paroisses de langue allemande de la paroisse générale de la ville de Bienne. Ces paroisses prévoient de fusionner au 1^{er} janvier 2010 de manière à ne devenir plus qu'une seule paroisse. L'arrondissement actuel n'a donc plus de sens.

Compte tenu de la réforme de l'administration, il convient de bâtir l'avenir sur les arrondissements limitrophes.

Cornelia Benz, présidente d'arrondissement

ARRONDISSEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

Bolligen: l'avenir en question

L'assemblée des délégués s'est réunie le 6 mai à Vechigen. Elle a été enrichie par la présentation du travail de rue donnée par Seev Levy, invité en qualité de président du service d'aide aux sans-abris des Eglises de la ville de Berne. Le comité a tenu trois séances.

Le 12 mars, la présidente a participé à un entretien avec Ralph Marthaler, en charge du projet Eglise et développement régional, au sujet de la fonction et de la réforme des arrondissements et de la promotion de la coopération entre paroisses. En outre, elle s'est rendue le 4 juin à la rencontre des huit présidentes et présidents de la région Mittelland, dirigée par Ralph Marthaler. Toutes ces personnes ont été unanimes à dire que la discussion sur la réforme des arrondissements était prioritaire.

Enfin, la présidente d'arrondissement a participé à la conférence des présidents des paroisses et arrondissements de la région Mittelland, organisée le 27 octobre pour discuter de la réforme des arrondissements. L'ordre du jour comportait ainsi le nouveau modèle proposé par le Conseil synodal, avec onze arrondissements et sept tâches contraignantes. La grande majorité des personnes présentes ne peut accepter ce modèle; leurs suffrages vont clairement en faveur du modèle proposé par les régions Mittelland et Seeland et prévoyant des cercles synodaux avec des coopérations librement choisies.

Lors d'une élection complémentaire, Jürg Sven Scheidegger (Ostermundigen) a été confirmé tacitement comme délégué au Synode (2006 – 2010). Le siège de la paroisse de Bolligen reste inoccupé pour l'instant.

Erika Aebi-Steiner, présidente d'arrondissement

Büren an der Aare: bon réseau entre les paroisses

Le concept des séances, mis au point en 2007 et prévoyant deux séances de comité avant la session du parlement ecclésiastique et deux assemblées de délégués après cette session n'a pas été modifié. Les conférences de présidences prévues à la suite directe des séances de comité ont également eu lieu.

Les deux présidents de paroisse Guido Schlup (Arch) et Rolf Zehr (Lengnau) ont été élus au comité d'arrondissement durant l'année écoulée. Fait réjouissant, cinq des huit présidents de paroisse siègent désormais au comité.

Le comité n'a malheureusement pas réussi à trouver, avant la fin de l'année, une deuxième personne comme déléguée au comité de la fédération des consultations conjugales. Dans ce domaine comme dans celui de la diaconie, la réforme des arrondissements pourrait être avantageuse, du moins on l'espère, étant donné les nouvelles dimensions qui en résulteront.

En 2008, quelques paroisses se sont grandement rapprochées. Il est nécessaire de collaborer au-delà des limites paroissiales. De temps à autre, les paroissiens sont invités à se rendre au culte dans l'une des paroisses avoisinantes. Le culte d'arrondissement annuel a eu lieu dans l'église rénovée de Büren et et était consacré à l'EURO 08 de football. Le groupe de travail Terre nouvelle de l'arrondissement de Büren a organisé une nouvelle fois son traditionnel podium cinématographique. Il a également mis sur pied une manifestation consacrée à la mondialisation de l'agriculture, avec un culte spécial sur le thème de la création et de l'agriculture, une exposition visible pendant plusieurs jours et un vernissage suivi d'une table ronde.

La conférence des présidents du 16 octobre à Lyss ayant été consacrée à la réforme des arrondissements, nos projets concernant un site internet ou la mise à jour de notre règlement d'organisation ont été reportés à une date ultérieure! Reste à espérer que le Conseil synodal aura posé l'un ou l'autre jalon dans la réforme des arrondissements d'ci au prochain rapport d'activité.

Paul Wyssenbach, président du Synode d'arrondissement

Berthoud-Fraubrunnen: vie intense de l'arrondissement

L'assemblée de printemps du Synode d'arrondissement s'est tenue le 6 mai à Berthoud. Elle a commencé par un exposé, passionnant et vivant, donné par Franziska Bangerter Lindt, aumônière des prisons, sur son travail quotidien. Les délégués ont approuvé l'ensemble des points à l'ordre du jour. Ils ont reçu en outre des informations sur la catéchèse des handicapés.

L'assemblée d'automne s'est tenue le 15 novembre à Hindelbank. Les délégués ont approuvé toutes les propositions et ont reçu des informations sur la commission de catéchèse des handicapés, la radio Emme, l'éveil à la foi et l'aumônerie hospitalière. Le comité a réglé les affaires courantes en quatre séances. Une lettre commune a été envoyée en décembre à toutes les paroisses, aux délégués synodaux et autres délégués pour les informer sur les dates les plus importantes de 2009.

La conférence des présidents s'est tenue le 20 octobre à Kirchberg. En collaboration avec un couple marié qui s'est prêté au jeu, notre conseillère conjugale a présenté les différents aspects d'une consultation sous le titre «La consultation – une chance pour le partenariat».

La Commission Terre nouvelle et l'éveil à la foi ont organisé différentes manifestations et formations continues.

La confirmation des handicapés qui ont suivi la catéchèse spécialisée a eu lieu le 27 avril à l'église de Berthoud. Un autre événement important a été la course d'école de deux jours qui a conduit les participants sur l'aire de jeux de Wichtrach. Le culte des familles s'est déroulé le 16 novembre.

L'augmentation du taux d'activité du service de consultation conjugale à 40% s'est avérée très précieuse. Les temps d'attente ont ainsi grandement diminué.

Une délégation du comité a assisté à l'installation du pasteur Walter Egli (Krauchthal) et du pasteur Manuel Dubach (Berthoud).

Fred Stalder, président du synode d'arrondissement

Frutigen-Bas Simmental: savoir être créatif et se simplifier la vie

La journée des conseis de paroisse à Frutigen a eu pour thème, «L'humour et la joie de vivre nous accompagnent durant l'année ecclésiale». Il s'agissait, sous la conduite d'Hans Flury, de l'Académie du jeu, d'apprendre à contrer le stress et l'épuisement professionnel. Ce même jour, le décanat s'est présenté dans sa fonction d'ombudsman et d'arbitre. Le mot d'ordre émis en conclusion à cette journée est le suivant: «Un peu de légèreté de temps à autre ...»! L'assemblée de printemps a élu ou réélu les membres du comité pour une nouvelle période législative. De surcroît,

comité pour une nouvelle période législative. De surcroît, Roland Petschen, psychologue et collaborateur à la santé publique du canton de Berne a présenté un exposé intitulé «Boire jusqu'à s'écrouler: quand les enfants et les adolescents consomment de l'alcool en quantité excessive».

La paroisse de Wimmis a organisé la fête d'arrondissement sous le thème «Simplifier la vie». Les pasteures nouvellement élues Nicole Staudenmann et Rosmarie Fischer ont présidé le culte. Le pasteur Paul Veraguth (Wattenwil) a montré, à l'aide d'exemples et d'images d'anabaptistes émigrés en Amérique du Nord, que le renoncement, la retenue et l'humilité peuvent combler une existence.

Christa Mürner s'est retirée de son poste de secrétaire du Synode d'arrondissement. Le secrétariat est géré depuis le 1er juin par Vreni Wäfler (Frutigen).

L'archivage des dossiers du synode d'arrondissement de Frutigen-Bas Simmental a été mis à jour. Un accord a été conclu avec la paroisse de Frutigen pour la conservation de ces dossiers.

Le 3 novembre s'est tenue la première séance des présidences de conseil de paroisse à Kandersteg. Les échanges animés qui ont eu lieu montrent comment différents thèmes régionaux sont traités dans les paroisses. Cette rencontre a été considérée comme très enrichissante par les participants et elle sera à nouveau organisée en 2009.

Vreni Wäfler, secrétaire

ARRONDISSEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

Interlaken-Oberhasli: élargir ses horizons

«Chaque personne est unique – ensemble nous formons un ensemble varié»: telle a été la devise des jeunes du foyer «Sunneschyn» (rayon de soleil) qui ont confirmé le 22 juin à Meiringen. Cette devise a été le fil rouge du culte festif de la confirmation organisée par la catéchèse des handicapés. Et elle a été visible de tous: un grand cadre en bois était suspendu dans le chœur, dans lequel les jeunes avaient tissé leurs fils de vie au moyen de ficelles de toutes les couleurs qu'ils avaient eux-mêmes choisies et ornées de perles et de plumes.

Le comité a rencontré à deux reprises les présidentes et présidents de paroisse pour un échange sur les questions qui les préoccupent et une discussion approfondie sur la fonction et la structure de l'arrondissement ecclésiastique en vue de la préparation de la conférence des présidences à l'invitation du Conseil synodal.

En automne, les conseillers du service de consultation budgétaire se sont rencontrés dans le cadre d'un après-midi interne de formation, organisé par les collaborateurs des services sociaux des deux districts politiques. La possibilité de discuter de cas fictifs, de clarifier les questions posées dans ce contexte et de recevoir des informations professionnelles ont renforcé les connaissances techniques des conseillers.

En novembre, Maja et Werner Schäppi-Frutiger, du service conjugal à Matten et à Meiringen, ont présenté un exposé sur les défis posés à un couple qui prend de l'âge.

L'assemblée de printemps tenue à Brienz a été utilisée comme plate-forme pour faire la connaissance de la nouvelle aumônière et du nouvel aumônier des hôpitaux FMI (Frutigen, Meiringen et Interlaken SA). En outre, Danielle Cottier, de «Monde des enfants» a présenté un exposé intitulé «Eglise hospitalière – Familles/Générations la semaine et les jours de fête» et a donné, dans le cadre d'une discussion avec les personnes présentes, un aperçu coloré, impressionnant et attrayant du modèle «Eglise des familles».

L'assemblée d'automne a été organisée par la paroisse de Leissigen-Därligen. Les moments conviviaux tenus après le culte et l'assemblée ont été très appréciés.

En 2008, le comité a tenu trois séances pour régler les affaires courantes.

Pasteure Hélène Ochsenbein Flück, présidente d'arrondissement

Jura: travail précieux auprès de la jeunesse

Au début de la nouvelle législature, le Conseil du Synode Jurassien (CSJ) a défini les principaux dossiers à traiter durant les années à venir. Parmi ceux-ci, on mentionnera la présence de l'Eglise auprès des étrangers, le ministère de l'Eglise au sein de la jeunesse. Toujours avec les partenaires concernés, le CSJ se préoccupera également de l'évolution du Centre de Sornetan, de la formation et de la présence de notre Eglise dans les médias. Le CSJ abordera encore des questions liées à l'accueil dans l'Eglise des couples de même sexe. Il examinera le statut du personnel de l'Arrondissement ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour permettre la gestion de conflits pouvant survenir au sein des paroisses. Durant l'année 2008, le CSJ a continué à suivre la mise en place de structures régionales dans l'Arrondissement; il a participé à l'information des présidentes et présidents de paroisse à ce sujet. Il a pris connaissance de l'avancement et de l'aboutissement de projets de fusion de quelques paroisses de l'Arrondissement. Il s'est informé du fonctionne-

Avec d'autres institutions, le CSJ a soutenu le rachat par le Centre social protestant des locaux de Regenove et a contribué ainsi à assurer la pérennité de cette entreprise de réinsertion professionnelle par l'emploi et la formation à Tramelan.

ment, dans sa première année, de la Fondation pour la Pastorale des réformés alémaniques dans le Jura bernois.

Avec les instances concernées, le CSJ a encore participé à la réflexion sur les structures du Centre de Sornetan et sur les postes nécessaires à son fonctionnement. Il a également été associé aux propositions élaborées par Connexion 3d en vue d'offrir l'animation de jeunesse souhaitée dans les différentes régions de l'Arrondissement.

Le CSJ a soutenu le développement de la collaboration entre la médiathèque du Centre Interrégional de Perfectionnement de Tramelan et CREDOC (Centre de Recherche et de Documentation catéchétique).

Dans l'Arrondissement du Jura, l'année 2008 a encore été marquée par l'introduction du nouveau recueil de chants «Alléluia», par l'entrée en fonction de la première volée de catéchètes professionnels formés (H/F), par la consécration au ministère diaconal de Daniel Chèvre et par l'installation dans leur paroisse respective, des pasteurs Thierry Benotmane, Jean-Pierre Birklé, Gilles Bourquin, Marco Pedroli et Stéphane Rouèche

Philippe Nicolet, président du Conseil du Synode jurassien



Köniz

Comme à l'accoutumée, l'arrondissement ecclésiastique de Köniz renonce à l'établissement d'un rapport sur ses activitésv dans le cadre de ce rapport annuel.

Konolfingen: année sans surprises

La commission de la jeunesse a réalisé avec succès son programme d'été pour les enfants et les adultes. La conseillère conjugale a reçu un nombre de personnes aussi élevé que l'année précédente, mais la durée des consultations a été un peu plus courte. En octobre, Beata Surowka a donné un cours sur l'art de communiquer au sein d'un couple. Quelque 21 personnes s'y sont rendues et trois couples se sont annoncés ensuite pour une consultation.

L'annonce de ma démission suite à mon déménagement a déclenché une vive discussion pour déterminer si le Synode d'arrondissement avait encore sa raison d'être. Tous les membres du comité se sont plaints du manque d'intérêt pour cette tâche dans les conseils. Une petite enquête menée personnellement par la présidente auprès des présidences de paroisse a montré une chose: on sait qu'il existe un arrondissement, mais à quoi sert-il?

Il sera toujours plus difficile de trouver des membres pour le comité, si l'on ne sait pas très bien quelles sont les tâches et obligations qui incombent au Synode d'arrondissement.

> Helga Willen–Leibundgut, présidente du synode d'arrondissement

Laupen: la foi en mouvement

Depuis des années, les sept paroisses sont activement représentées au sein du comité du Synode d'arrondissement, ce qui stimule les échanges et la collaboration dans l'arrondissement. Vreni Brönnimann (Frauenkappelen) a été élue au comité en remplacement de Kathrin Geiser. Bendicht Berger (Ferenbalm) et Fritz Biedermann (Neuenegg) ont été réélus pour une nouvelle période législative. Le pasteur Konrad Bühler (Laupen) a succédé au pasteur Peter Altorfer au décanat. Après de longues années d'activité au service de l'arrondissement, Irene Freiburghaus a remis le secrétariat à Beatrice Moretto, jusqu'ici coordinatrice pour le site internet et le journal «Reformiert» (autrefois Säemann).

En août, Laupen a organisé la traditionnelle fête d'arrondissement avec un culte festif impressionnant.

Dans le cadre des rencontres d'arrondissement, la pasteure Meehyun Chung de Corée du Sud, de mission21, a présenté en novembre à Mühleberg un exposé passionnant sur le thème «La foi fait bouger – La foi crée des liens. L'unité dans une diversité réconciliée». Malgré des problèmes divers et de politique extérieure, la Corée du Sud connaît une authentique coexistence des religions.

«Celui qui croit ne reste pas sur place: la foi fait bouger». C'est également valable pour l'arrondissement de Laupen qui envisage avec sérénité la réforme imminente des arrondissements.

Andreas Aeschlimann, président d'arrondissement

ARRONDISSEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

Haute-Argovie: le portail internet bientôt réalisé

La collaboration qui a débuté l'exercice précédent entre les arrondissements ecclésiastiques de Haute-Argovie, du Haut-Simmental et de Berthoud-Fraubrunnen s'est poursuivie avec succès. Le projet d'un portail internet pour les paroisses a vu le jour. Les trois arrondissements ainsi que 28 des 48 paroisses disposeront dès le printemps 2009 d'un site internet dans le cadre d'un portail commun, ce qui permettra de transmettre les données électroniques Refbejuso et d'échanger des informations par les arrondissements jusqu'au niveau des paroisses de manière simple.

Le synode d'arrondissement du printemps a approuvé les rapports d'activité ainsi que les comptes annuels. Liselotte Trösch (Huttwil) a succédé à Werner Lüdi au comité.

Le Synode d'arrondissement d'automne a approuvé le budget 2009. La pasteure Irène Scheidegger sera remplacée au comité par Elisabeth Kurth (Rütschelen). Le pasteur et professeur Helmut Kaiser (Spiez) a présenté un exposé sur le thème: «Tous parlent d'éthique et personne ne fait quelque chose! Que dit et fait l'Eglise?»

Le comité a, en huit séances, traité les affaires courantes et préparé les manifestations et synodes d'arrondissement.

L'office de placement dirigé par Helen Ott a été bien occupé mais les chiffres de l'exercice précédent n'ont pas été entièrement atteints.

Le service de consultation conjugale (poste à 100%) a été très bien fréquenté. En mars 2009, il déménagera dans des locaux plus spacieux au centre de Langenthal.

Karin Glanzmann a donné un cours intitulé «Eveil à la foi». Une rencontre a été organisée en faveur du service des visiteuses avec Christine Lerch, de l'association de Haute-Argovie pour l'encadrement des personnes gravement malades. Une équipe de dames a préparé et présidé la journée mondiale de prière.

Adrian Berthoud-Baur, président d'arrondissement

Haut-Simmental: l'unité dans la diversité

La fête d'arrondissement organisée le 26 octobre sous le thème «l'unité dans la diversité» par la paroisse d'Eggiwil a été une belle expérience enrichissante. Les 15 paroisses de l'arrondissement ont été invitées à contribuer à la diversité du culte en apportant une pierre caractéristique et un message présentant brièvement les particularités de leur paroisse.

Les deux soirées des présidents de paroisse ont été consacrées au thème important de la collaboration régionale. Le premier résultat tangible est un portail internet commun des arrondissements ecclésiastiques de Berthoud-Fraubrunnen, de Haute-Argovie et du Haut-Simmental.

Le 3 mars, env. 90 personnes ont participé au Synode d'arrondissement à Rüegsbach. Philipp Joss, chargé des activités de Terre nouvelle, a démissionné pour cause de déménagement. Ce poste reste vacant pour le moment. Il a été déploré que les émissions religieuses de Radio Emme (désormais: Radio neo 2) ne puissent plus être captées par un appareil normal. L'exposé intéressant sur le «Paysage ecclésiastique après l'année des anabaptistes» donné par la pasteure Silvia Liniger et la discussion qui a suivi ont passionné les personnes présentes.

Le traitement des affaires courantes a nécessité quatre séances de comité, quelques séances de Bureau et une grande quantité d'entretiens individuels et de prises de contact. Des discussions ont notamment été menées pour trouver une solution apte à résoudre le temps d'attente, parfois très long, avant de pouvoir se rendre sur rendez-vous au service de consultation conjugale et familiale. Grâce au fonds de secours, des sommes d'argent ont à nouveau pu être versées à des personnes en situation difficile.

Verena Moser (Heimisbach) sera remplacée par Gerhard Trüssel (Grünen) au Synode cantonal.

L'arrondissement ecclésiastique a assisté à plusieurs installations: pasteure Susanna Meyer (Lauperswil; 20 janvier), pasteure Annemarie Beer (Langnau; 30 mars), pasteur Burghard Fischer (Trubschachen; 27 avril), Martina Wüest (collaboratrice socio-diaconale; Langnau; 31 août).

Elisabeth Siegenthaler, présidente d'arrondissement

Haut-Simmental/Saanen: «Ensemble», ce lien qui relie

En 2008, les départs et arrivées de personnes ont donné un nouvel élan et conduit à des changements dans l'arrondissement ecclésiastique.

A l'assemblée de printemps, Christian Schwitzgebel a présenté l'histoire de l'église de Lauenen (gothique tardif). Son exposé fut encadré par le chœur de Lauenen. En outre, les rapports des paroisses ont donné des informations précieuses sur les activités ecclésiastiques locales.

L'assemblée d'automne tenue à Gsteig près de Gstaad a été suivie d'un aperçu détaillé sur les activités menées par les membres du décanat.

En raison de la maladie de Marianne Läng, Elisabeth Favre s'est chargée durant l'année de la catéchèse des handicapés à l'école de pédagogie curative de Gstaad.

Le service de consultation conjugale dirigé par Beat Siegfried reçoit toujours plus de personnes; de ce fait, la décision a été prise de l'agrandir en 2009, suite aussi à la recommandation du service spécialisé Couples et Familles.

L'aumônerie hospitalière du Haut-Simmental et du pays de Sannen est entrée en activité cette année avec le pasteur Christian Weber (Oberwil i/S.) et le pasteur Fritz Ehrensperger (Lauenen). On conserve l'espoir que tous les pasteurs locaux accepteront cette décharge et qu'ils maîtriseront ensemble cette nouvelle situation.

La fête d'arrondissement régional du 19 octobre à Boltigen a été l'événement marquant de l'année. Le thème «En route ensemble» a été le fil rouge de la journée. Le culte festif à l'église de Boltigen avec la prédication d'Andreas Zeller, président du Conseil synodal, secondé par quelques pasteurs de la région, fut encadré par des morceaux de musique joués à l'orgue par Hanni Hofer et au clairon par Ernst Meinen.

«En route ensemble» a été l'occasion pour les conseils de paroisse du pays de Saanen de faire leur course annuelle avec un arrêt intermédiaire à la fête d'arrondissement le même week-end.

Durant l'exercice écoulé, l'arrondissement du Haut-Simmental/Saanen a une nouvelle fois enregistré des changements de personnes dans les postes pastoraux et au sein du comité.

Albert Wampfler, président d'arrondissement

Schwarzenburg: plus qu'une tradition

Après le grand voyage du printemps 2008 en Hongrie, le groupe de travail Terre nouvelle maintient les contacts par courrier épistolaire.

Lors de la retraite organisée pour tous les membres de conseils de paroisse de l'arrondissement, les collaborateurs du service Terre Nouvelle ont donné des informations sur la situation des «sans-papiers» en quête de soutien auprès de l'Eglise, sur l'évolution de la migration en Suisse, sur le développement de l'agriculture ici et ailleurs dans le monde et sur la compréhension de la mission aujourd'hui.

Deux femmes du Guatemala ont visité plusieurs exploitations agricoles dans l'arrondissement et ces rencontres ont été de qualité élevée. Lors d'une soirée d'information, elles ont présenté la situation difficile dans laquelle elles vivent. Le groupe de travail «Agriculture et Eglise» a été très actif, cette année également. Le film «Frauenbauer» de Rahel Grunder qui raconte la vie de huit agricultrices a suscité chez les spectatrices de nombreuses réflexions sur leur propre itinéraire professionnel.

Le déjeuner traditionnel des paysannes, accompagné d'un exposé sur le thème «Etre agricultrice – obstination ou tradition» a regroupé 30 femmes et quelques hommes.

Le groupe de travail «Une oreille attentive» (autrefois décanat), qui est à la disposition des collaboratrices et collaborateurs de l'arrondissement ecclésiastique pour conseiller et résoudre les conflits, s'est attaché à créer la confiance nécessaire et à promouvoir le courage et la disponibilité à résoudre les conflits.

La soirée de l'arrondissement, intitulée «Le football, tout le monde en parle», et donc placée sous le signe de l'Euro de football, fut une manifestation réussie. 75 personnes ont assisté à une table ronde réunissant le président du Conseil synodal Andreas Zeller, l'écrivain Pedro Lenz et quelques autres personnalités.

La fête d'arrondissement a été organisée par la paroisse de Guggisberg. S'appuyant sur six lignes directrices, l'équipe de préparation a montré de façon impressionnante au cours du culte festif pourquoi nous sommes «réformés». Les personnes présentes n'oublieront certainement pas l'une des affirmations centrales: être réformé signifie penser par soimême!

Ulrich Müller, président d'arrondissement

ARRONDISSEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

Seeland: vie de l'Eglise dans les paroisses

Le nouveau règlement a été présenté au synode d'arrondissement qui l'a approuvé. Le comité se compose désormais des présidentes et présidents des paroisses de l'arrondissement ecclésiastique.

Ce comité a tenu deux séances consacrées essentiellement aux échanges entre paroisses. Décision volontaire, aucune activité spécifique n'a été menée de sorte que les paroisses n'ont pas non plus eu de rapports d'activité à rédiger.

Un siège vacant au Synode cantonal a été repourvu sur entente préalable interne.

Hans-Werner Leibundgut, président d'arrondissement

Seftigen: au défi du changement

L'année 2008 a été placée sous le signe de la réforme imminente des arrondissements. Le Synode et les arrondissements ne sont pas du même avis concernant les tâches et les structures du nouveau modèle d'arrondissement. A la rencontre des présidents d'arrondissement de la région Berne-Mittelland en juin, huit des dix personnes présentes ont demandé la suppression des arrondissements au profit d'une libre collaboration entre paroisses.

Le Synode de printemps a été organisé par la paroisse de Zimmerwald. La partie publique a été consacrée au thème «Les changements en cours dans notre société nous mettent au défi». Le conseiller synodal Stefan Ramseier s'est exprimé sur les nouveaux défis posés à l'Eglise en relation avec la structure d'âge modifiée des paroissiens. Malgré le travail croissant accompli avec les personnes âgées et très âgées, l'Eglise doit aussi tenir compte des besoins de la jeune génération et celle d'âge moyen. Il est nécessaire d'intensifier la collaboration entre les paroisses pour endiguer le recul constant du nombre de membres.

L'assemblée a élu Hansruedi Käser (Riggisberg) au comité pour succéder à Paula Jenzer (Riggisberg).

Le traditionnel culte au Gurnigel a eu lieu le 20 juillet, il a été organisé par la paroisse de Riggisberg et présidé par la pasteure Saara Folini.

Cette année, c'est la paroisse de Gerzensee qui a organisé la fête d'arrondissement. Le culte traditionnel a été remplacé par des morceaux de musique joués sur les instruments Xala et Marimba, accompagnés par de la danse et un choix de textes.

Le Synode d'automne a été organisé par la paroisse de Kirchenthurnen. Hans Martin Stähli, organiste et chantre de la paroisse de Thurnen, a éclairé, au cours de la partie officielle, le thème «Donner du sens à la vie par l'attention» au moyen de différents morceaux de musique.

Les élections générales de l'arrondissement pour la législature 2009 à 2012 se sont déroulées au cours de la partie statutaire. L'assemblée a confirmé la réélection de la présidente et des autres membres du comité. Le grand nombre de sièges vacants parmi les délégués de l'arrondissement est préoccupant.

Egon Brechbühl, Maria Messerli et Liselotte Bähler, membres du comité, ont démissionné après avoir été en fonction pendant de longues années. De vifs remerciements ont notamment été formulés envers Egon Brechbühl pour le soutien énergique accordé à la présidente. Franziska Hunziker Debrunner (Thurnen) et Margrit Lehmann (Rüeggisberg) ont été élues au comité. La vice-présidence de l'arrondissement sera repourvue à la séance du comité fixée au 29 janvier 2009.

Le Synode d'automne a pris congé de Roman Koch qui a présidé la commission Terre nouvelle pendant sept ans. En mettant le site internet régulièrement à jour, il a grandement contribué à faire connaître Terre Nouvelle dans de larges milieux.

La commission Terre Nouvelle a, fort heureusement, pu gagner Rosemarie Schifferli (Thurnen) comme nouvelle présidente.

Silvia Zaugg, présidente d'arrondissement



Soleure: questions ouvertes après une non-élection

L'élection complémentaire au Conseil synodal Refbejuso s'est à nouveau soldée par un échec pour Barbara Fankhauser, présidente de la paroisse de Soleure. Dans cette affaire, il est urgent de mener des discussions ou des pourparlers concernant la délégation du Synode d'arrondissement de Soleure au Conseil synodal et ce, sous différents angles. Il faut clairement faire entendre qu'une représentation soleuroise au Conseil synodal serait judicieuse en raison des dispositions légales différentes entre cantons. «Soleure» n'est pas une minorité au sens commun du terme mais un autre canton!

Le modèle dit des deux piliers a été élaboré pour la formation religieuse donnée par les églises du canton de Soleure, modèle qui a été approuvé pour une phase-pilote de trois ans avec des paroisses sélectionnées. Le modèle des deux piliers contient une partie œcuménique pour le lieu d'enseignement «Ecole» et une partie confessionnelle pour le lieu d'enseignement «Pastorat-Paroisse».

L'association REBASO s'est dissoute. Néanmoins, les consultations juridiques pour requérants d'asile restent gratuitement à disposition en étant financées par le service régional Argovie/Soleure de l'EPER, les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, la Conférence interconfessionnelle du canton de Soleure (Siko) et la paroisse de Soleure.

La pasteure Johanna Hooijsma Winzeler (Bienne-Madretsch) a été élue à l'aumônerie des prisons en remplacement du pasteur Dieter Seiler qui a pris sa retraite. Il n'a pas été possible d'établir, pour cette aumônerie, une forme organisationnelle semblable à celle mise en place pour l'aumônerie d'hôpital.

Le Synode d'arrondissement n'a pas encore achevé les travaux préparatoires relatifs à un projet concernant l'information. Il a voté un crédit de 20`000 francs pour s'adjoindre les services d'un professionnel en communication.

Un groupe de travail a été mis sur pied pour préparer la première journée d'Eglise du 7 juin 2009, organisée par le Synode d'arrondissement.

Le comité du Synode d'arrondissement a tenu quatre séances pour préparer les deux assemblées des délégués et traiter les affaires courantes.

Werner Sauser, président du Synode d'arrondissement

Thoune: rotations à la présidence et au comité

Les tâches principales, le service de consultation conjugale et l'enseignement religieux pour handicapés se sont déroulés sans accroc particulier grâce au travail des commissions et des collaboratrices et collaborateurs. En outre, l'arrondissement ecclésiastique a procuré un soutien administratif à la réalisation du cours de théologie. Marcus A. Sartorius a été élu président de la commission de consultation conjugale et succède ainsi à Markus Wenger.

La journée d'arrondissement organisée tous les deux ans s'est tenue le 4 mai dans l'église de Steffisburg. Après l'apéritif, l'architecte Willi Schranz, qui a procédé à une restauration complète de cette église il y a bien des années, a organisé une visite quidée pour les personnes présentes.

Un sujet de préoccupation concerne la communication au sein de l'arrondissement. Une enquête menée auprès des présidents de paroisse, des pasteurs et des membres du comité a montré les besoins en la matière. Le comité a proposé au Synode d'arrondissement un projet-pilote prévu pour trois ans et ne chargeant pas financièrement les paroisses. Une personne sera chargée d'élaborer le site internet de l'arrondissement. Les délégués des paroisses ont approuvé le projet lors du Synode d'arrondissement tenu en automne et consacré essentiellement aux élections. Eva Bürgi, Ruth Frey, Matthias Krähenbühl, Susanne Oswald, Heinrich Uebersax et Elsbeth Ueltschi ont démissionné du comité.

Ont été élus Madlen Leuenberger (Thoune), Paul Winzenried (Schwarzenegg), Marianne Brügger (Höfen), Paul Mühlemann (Goldiwil) et Frieda Wiedmer (Teuffenthal). Le siège de la paroisse de la ville de Thoune reste vacant pour l'instant. Les autres membres du comité et les membres des commissions ont été réélus.

Marianne Sommer reprend la présidence et succède ainsi à Matthias Krähenbühl qui l'a occupée pendant onze ans. Andreas Lüscher a été réélu vice-président.

Matthias Krähenbühl, président d'arrondissement

ARRONDISSEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

Zollikofen: lumière étincelante avec des handicapés mentaux

Les quatre séances du comité ont servi avant tout à organiser les manifestations de l'arrondissement, à accompagner la commission de la catéchèse spécialisée et à formuler une position ferme des paroisses de l'agglomération concernant la réforme des arrondissements.

Après avoir traité l'ordre du jour statutaire, l'assemblée ordinaire d'arrondissement du 8 mai a entendu un exposé donné par Elisabeth Buess (Zollikofen) sur son travail diversifié de bénévole au sein de la paroisse et concernant des organisations à but non lucratif.

La catéchèse spécialisée au sein de l'arrondissement continue à être dispensée selon le concept 2005 à Münchenbuchsee et à Zollikofen. Depuis l'été 2008, 30 écolières et écoliers suivent cet enseignement, ce qui correspond au maximum de ce qui peut être atteint actuellement.

Pour la 14^e fois déjà, le culte pour et avec des handicapés mentaux a été organisé au temple d'Ittigen. Plus de 100 personnes de l'agglomération bernoise ont pris part à cette rencontre impressionnante et émouvante, suivie d'une collation. La réussite de cette fête est due à une équipe de personnes bienveillantes qui l'ont préparée avec amour.

Lors de la rencontre des présidents organisée par le Conseil synodal Berne-Mittelland du 27 octobre, des délégués des paroisses de l'arrondissement ont également participé aux discussions sur les nouvelles tâches et structures des futurs arrondissements ecclésiastiques dans le cadre de la réforme prévue. Des rencontres ont eu lieu au préalable dans la région Berne-Mitteland sous la présidence des arrondissements concernant cette réforme et la collaboration entre paroisses.

A la fin de l'année, la pasteure Beatrice Teuscher (Moosseedorf) et le pasteur Alfred Schär (Kirchlindach) ont démissionné du décanat.

Christoph Knauer, président d'arrondissement



Les actes ecclésiastiques en 2008

Récapitulation par régions (Comparaison entre 2008 et 2007)

- 102	1		31	- 61				+ 34			+ 28	+		Différence
7	7200 7302	6942		3371 6881	3 510	4364	4398	24	2169	2 2 0 5	1493	1521 1493	698156	Territoire de l'Union synodale Berne-Jura
473	466	467	490	234	256	260	271	2	145	124	80	73	41263	Paroisses soleuroises
-	79	48	38	16	22	39	28	2	12	14	œ	9	7266	Canton du Jura
6733	6 655	6427	6353	3 121	3 232	4 065	4 099	20	2012	2 067	1 405	1 439	649627	Canton de Berne
385	372	254	237	115	122	176	147	7	63	77	42	44	31459	Jura bernois
950	956	946	903	432	471	539	539	0	263	276	182	177	92221	Seeland
. 694	664	580	565	282	283	373	365	_	190	174	109	128	55598	Haute-Argovie
351	347	398	404	192	212	256	323	0	158	165	119	103	34131	Emmental
2822	2 793	2 602	2 605	1294	1311	1 669	1 676	10	834	832	488	498	289394	Mittelland
1 531	1 523	1647	1 639	806	833	1 052	1 049	2	504	543	465	489	146824	Oberland
2007	2008	2007	2008	Filles	Garçons	2007	2008	Adultes	Filles	Garçons	2007	2008	2001	
funèbres	fu										de mariage	de m	protestante	
Services	S€		Confirmations	Confirr				Baptêmes	_		Bénédictions	Bénéc	Population	



Entrées de l'Eglise 2008 par classes d'âge

	femmes	hommes	total 2008	total 2007
moins de 20 ans	46	42	88	104
20 - 29 ans	24	3	27	17
30 - 39 ans	27	16	43	62
40 - 49 ans	32	25	57	56
50 - 59 ans	19	9	28	28
60 - 69 ans	15	13	28	30
dès 70 ans	15	13	28	31
sans indication d'âge	3	2	5	10
total	181	123	304	338

Sorties de l'Eglise 2008 par classes d'âge

	femmes	hommes	total 2008	total 2007
moins de 20 ans	91	104	195	186
20 - 29 ans	366	390	756	732
30 - 39 ans	272	377	649	704
40 - 49 ans	288	284	572	578
50 - 59 ans	189	290	479	448
60 - 69 ans	130	129	259	270
dès 70 ans	57	53	110	130
sans indication d'âge	20	16	36	23
total	1 413	1 643	3 0 5 6	3 071

Entrées de l'Eglise 2008 par motifs

	femmes	Hommes	total 2008	total 2007
conversion d'une autre Eglise nationale	66	38	104	98
conversion d'une autre communauté religieuse chrétienne	25	16	41	37
entrée d'une religion non chrétienne	1	2	3	4
retour dans l'Eglise	32	22	54	58
sans confession	34	22	56	55
pas de renseignements	23	23	46	86
Total	181	123	304	338

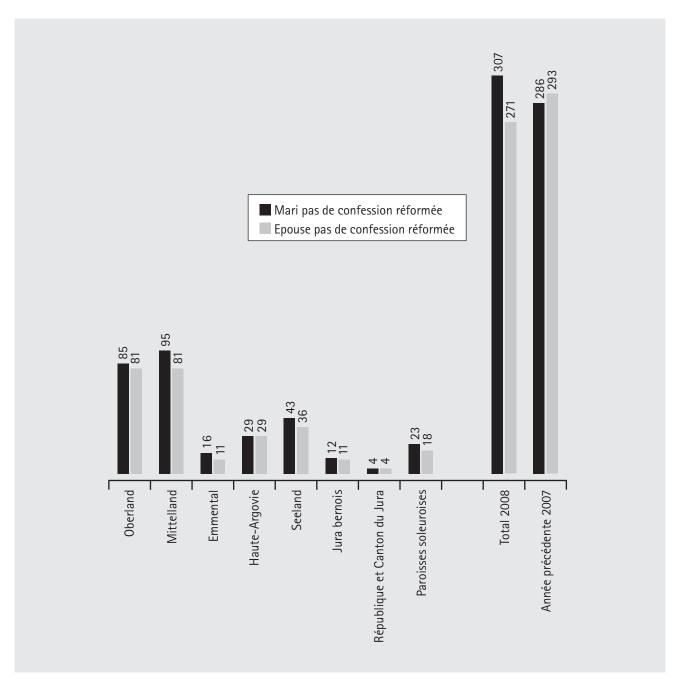
Sorties de l'Eglise 2008 par motifs

	femmes	Hommes	total 2008	total 2007
conversion dans une autre Eglise nationale	12	13	25	21
conversion dans une autre communauté religieuse chrétienne	e 79	67	146	116
entrée dans une religion non chrétienne	16	12	28	27
éloignement de l'institution Eglise (distancé-e-s)	253	293	546	543
raisons financières (impôt ecclésiastique)	126	151	277	260
pas de renseignements	927	1 107	2034	2 104
total	1 413	1 643	3 0 5 6	3 071



Mariages 2008

Statistique des mariages interconfessionnels



Mariages dans le canton de Berne Mariages purement protestants Mariages interconfessionnels	1'439 910 529	Mariages dans les paroisses soleuroises Mariages purement protestants Mariages interconfessionnels	73 32 41
Mariages dans la République et Canton du Jura	9	Mariages sur le terr. de l'Union synodale Berne–Jura	1'521
Mariages purement protestants	1	Mariages purement protestants	943
Mariages interconfessionnels	8	Mariages interconfessionnels	578